DEBACQ LIBRARY

35502/A
A. XXXVI
18/m

Ex libris Bascher natu minori
Complet

LE GUIDE
DU MALADE.

« *Nec ſolùm ſeipſum præſtare oportet oppor-* » *tuna facientem, ſed & ægrum & aſſiſtentes,* » *& exteriora* ». Hippocr. aphor. 1.

C'eſt-à-dire : Il ne ſuffit pas, pour la guériſon d'une maladie, que le médecin faſſe ſon devoir ; il faut auſſi que le malade & les aſſiſtans faſſent le leur, & que toutes choſes ſoient diſpoſées convenablement.

LE GUIDE
DU MALADE,
OUVRAGE DE MÉDECINE,
PHILOSOPHIQUE ET MORAL.

Par M. DE MARQUE, *Docteur en Médecine.*

A PARIS,

Chez l'Auteur, place Cambrai, maiſon de Madame Thibouſt, Imprimeur du Roi.

Et chez CHARLES-PIERRE BERTON, Libraire, rue S. Victor, vis-à-vis le Séminaire S. Nicolas du Chardonnet, au Soleil levant.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Le prix de ce Livre eſt de 50 ſols relié.

A MADEMOISELLE
SUSANNE
DE MARQUE.

MADEMOISELLE,

JE ne ſais ſi vous m'approuverez, lorſque vous apprendrez que j'ai publié cet ouvrage ſous vos auſpices ; mais quel meilleur appui pourrois-je lui donner, que vos vertus franches & aimables ? J'appelle vos vertus

franches, parce que rien d'étranger n'a pu jamais vous les ſuggérer ; vous les aviez reçues de vos parents avec la naiſſance, puiſque vous les cultiviez dès votre plus tendre enfance. J'appelle vos vertus franches & aimables, MADEMOISELLE, parce qu'elles ſont les délices d'un mari ſenſible & délicat, d'un mari laborieux & intelligent, qui vous a toujours chérie & comblée d'égards, & parce qu'elles vous ont ſervi à placer avec ſatisfaction & diſtinction, vos enfans que vous aviez élevés dans l'amour de la ſageſſe. Quelqu'un croira peut-être que j'exagere, & que vous connoiſſant de l'amour-propre, ou des foibleſſes, je me plais à les flatter,

comme c'eſt le goût ordinaire, & ſort ſouvent l'intérêt de ceux qui font des Epîtres dédicatoires. Mais je ne prendrai pas la peine de juſtifier ce que j'ai dit ; cette juſtification eſt dans le cœur & dans la bouche de celui qui vous devint l'objet le plus cher par les nœuds de l'hymen, & par le rapport intime de caractère, préſent des Dieux, toujours inappréciable entre deux époux, & peut-être trop rare. Cette juſtification eſt auſſi dans la bouche de ceux qui vous connoiſſent ; ceux qui ne vous connoiſſent pas, peuvent errer dans les vaſtes eſpaces des crédibilités, ou des préſomptions ; la vérité eſt une ; tout le reſte n'eſt que phantôme.

Ici pourtant, MA TRÈS-CHERE NIECE, j'aime à me rappeller cette amitié qui nous unit dans nos plus jeunes ans, encore plus que les liens de la parenté, titre ſouvent plus faſtueux, que bienfaiſant, & ces jeux, ces amuſemens innocens, que nous partagions avec une ardeur égale. Rappellez-vous encore ces deux perſonnages remarquables, l'un par ſon ſavoir & ſa piété auſtere, c'étoit mon frere (a), *qui mourut lorſque*

(a) *Jacques de Marque*, Lecteur de théologie au ſéminaire d'Acqs, à l'âge de 22 ans; il eut pour récompenſe de ſes travaux, à l'âge de 29, la Cure de *Lit*, dans le Maranſin, dont le rapport étoit annuellement d'environ mille écus, & dans laquelle il mourut au bout de quatre années d'exercice. *M. de Suarez d'Aulan*, prélat

j'avois à peine atteint treize ans, & l'autre par ſa piété également recommandable, par ſon amour pour nous, & par ſa longue vie, c'étoit ma grand'mere maternelle (a). *Cette époque mémorable de notre vie, méritoit bien,* MA CHERE NIECE, *d'être conſacrée; elle le ſera ſuffiſamment, ſi mon offrande vous plaît, & ſi vous l'agréez avec autant de*

---

célébre par ſa piété, en faiſoit un très-grand cas, & lui en donna d'autres marques particulieres. Les jéſuites de Bordeaux avoient employé toutes ſortes de moyens, pendant qu'il étudioit chez eux, pour l'attirer dans leur ſociété, malgré les oppoſitions de mon pere, qui vint enfin à bout, après bien des peines, de le rappeller dans ſa famille.

(a) *Mademoiſelle Marie Bonnaquet Ferré*, morte à l'âge de cent deux ou trois ans.

généroſité, que je mets de juſtice & de franchiſe en vous la faiſant, franchiſe qui peut-être ne plaira pas à tout le monde ; mais qui peut ſe flatter, que l'expreſſion des ſentimens les plus raiſonnables, trouve grace devant tous les hommes, dont les goûts, hélas ! paroiſſent ſi arbitraires, & offrent ſouvent ſi peu de légitimité ? Je ſuis avec une amitié inaltérable,

MA TRÈS-CHERE NIECE,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
JACQUES DE MARQUE, D. M.

AVANT-PROPOS

ET SUJET

DE CET OUVRAGE.

TÉMOIN depuis long-temps des maux qu'éprouvent les malades de toutes les classes, en conséquence d'un traitement désordonné, ou mal-entendu, j'ai pensé qu'en exposant ces maux, & les moyens de les éviter, il pourroit en résulter un bien général, & un très-grand bien; qu'on me pardonne ma prévention, mon travail a du moins un motif très-louable.

D'ailleurs, je le ſoumets au jugement des gens de l'art, à celui de MM. les curés, vicaires, & de toutes les perſonnes inſtruites & impartiales, accoutumées à voir des malades, & capables d'eſtimer les maux dont je parle (*).

(*) Bien des perſonnes généraliſent des choſes particulieres, & font ainſi d'un *ciron* un *éléphant*. Beaucoup d'autres font d'un *éléphant* un *ciron*, en n'appréciant pas aſſez les conſéquences de leurs principes, ou de leurs procédés. Enfin bien d'autres donnent de la conſiſtance à des choſes imaginaires, ou doutent des vérités les plus évidentes. Toutes ces fauſſes logiques, lorſque la conſcience ne les dément pas, rentrent dans la maſſe des erreurs vulgaires, & méritent le même traitement. Or l'objet de notre Ouvrage, n'eſt autre que de rectifier ces erreurs dans les aſſiſtans des malades, & dans les malades eux-mêmes.

Il contient trois articles. Le premier traite de tout ce qui concerne le malade, c'eſt-à-dire de tout ce qu'il doit ſavoir & pratiquer, ou éviter, pour ſe procurer la guériſon de la maniere la plus sûre, autant qu'elle eſt d'ailleurs poſſible. Les effets ſalutaires de la patience dans les maladies; les effets pernicieux des affections déréglées de l'ame; le danger de trop différer à appeller un médecin, le choix d'un bon médecin, l'obéiſſance & la confiance que le malade lui doit, les riſques de la déſobéiſſance, les riſques de confier ſa ſanté à des charlatans, ou à des empiriques, & d'autres ſujets également intéreſſans pour tous les

malades, ſont préſentés dans cet article.

Dans le ſecond, il s'agit des qualités des aſſiſtans, ou de ceux qui ſoignent le malade, qui ont accès auprès de lui, & dont l'autorité ou les conſeils, ont quelque empire ſur ſon eſprit; il y eſt parlé de leur zèle, de leur fidélité, de leur charité, de leur diſcrétion, de leurs précautions, de leur ſoumiſſion, de leurs conſeils dangereux, en un mot, des vertus qu'ils doivent avoir, & des vices qu'ils ont ſouvent.

Le troiſiéme article expoſe les devoirs du médecin envers le malade & les aſſiſtans. Cet article eſt court, comme il doit l'être; parce

que je ne me ſuis pas propoſé d'inſtruire les médecins, qui connoiſſent les ſources où ils doivent puiſer leurs maximes ; je remarque pourtant quelques regles de ſageſſe & de prudence, que l'expérience m'a appriſes, & qui pourront ſervir aux jeunes médecins.

L'article des aſſiſtans eſt également peu étendu, parce que leurs devoirs comme leurs défauts, ſe confondant en bien des points, avec ceux des malades, il m'a ſuffi de renvoyer pour ces objets, au premier article.

L'on comprend aſſez par cet expoſé, que ce n'eſt pas ici un Livre de médecine ſcientifique : c'eſt un tableau de morale, & je

dirois preſque de religion, à ſuivre dans le traitement des maladies, pour la réuſſite plus aſſurée des remédes, & une plus prompte guériſon (*).

L'on m'a objecté, que l'office du médecin, n'eſt pas de traiter des matieres de religion.

Je réponds que l'office du médecin, eſt de s'occuper de tout ce qui a rapport à ſon art, & qui

---

(*) J'avois d'abord intitulé cet Ouvrage, *le Malade, le Médecin & les aſſiſtans*, ou *Préceptes que tout le monde doit connoître & pratiquer pour la guériſon des maladies*. Ce titre me paroiſſoit convenable ; cependant j'ai préféré celui que l'Ouvrage porte, parce que l'autre m'a paru bleſſer les oreilles de quelques perſonnes, bien capables de connoître le bon goût.

peut lui en rendre l'exercice plus facile & plus sûr, & plus utile aux malades. Mais quel est donc l'espace si grand, qui sépare la religion & la médecine ?

La premiere fondée sur la révélation, & marquée en tout au sceau de la Divinité par les oracles des Prophetes, jouit sans doute de la prééminence qu'aucune connoissance humaine n'oseroit lui disputer. La médecine fondée sur une base inébranlable, est honorée jusques dans les livres saints ; elle paroît avoir été donnée aux hommes, pour réparer en quelque sorte la foiblesse attachée à leur nature, ou les suites du péché originel, qui fut la source de toutes nos maladies.

La médecine joua le premier rôle dans la religion payenne, qu'on ſait n'avoir été qu'une eſpece d'héréſie, ou de ſchiſme, qu'enfantèrent les paſſions des hommes; les oracles en faiſoient l'appui de leurs déciſions, les Rois l'appui de leurs trônes; les temples ne retentiſſoient que de guériſons & de remédes; les Grands, parmi les Egyptiens, furent preſque tous prêtres & médecins (*).

(*) Les philoſophes auſſi ne manquerent jamais de s'énorgueillir des connoiſſances médicinales. Deſcartes & Gaſſendi aimerent notre ſcience, & raiſonnerent ſur ſes principes, de même qu'Ariſtote. Pytagore & Platon aimoient à parler de la médecine, comme Léibnitz & Newton. Les Mallebranche, les Locke, les Mon-

Enfin, notre art eſt auſſi ancien que l'homme ; il remonte juſqu'aux ſiecles des prophetes & des héros ; tous les hommes ſaints & célébres, tels que Salomon, Tobie, Moyſe, Iſaïe, le cultiverent, ou le préconiſerent, & il forme un lien très-intime avec la religion (*).

Deuxiéme objection qu'on m'a faite. « Il n'y a guère perſonne qui » ne ſe doute des conſeils que vous » donnez ici, & de leur utilité ».

Je réponds que c'eſt préſumer

---

teſquieu, ne firent des progrès dans la Métaphyſique, qu'à l'aide des principes de la médecine, que les Métaphyſiciens anciens n'avoient pas ignorés.

(*) Cette vérité eſt expoſée plus au long, dans le corps de l'ouvrage.

bien favorablement des trois quarts des hommes. Mais pourquoi donc commet-on chaque jour des fautes ſi eſſentielles dans le gouvernement des malades ? Pourquoi conſeille-t-on à celui-ci de courir après les avis d'un empirique, à celui-là de ne plus rien faire, & de s'abandonner tout-à-fait à la fureur de ſa maladie ? Pourquoi certains eſprits forts, ou autres, doutent-ils encore aujourd'hui de la vérité de notre art ? Pourquoi celui-là tranſgreſſe-t-il ſans défiance, ou ſans crainte, dans une maladie fort délicate, les avis d'un médecin inſtruit & connu, & préfere-t-il les avis & les remédes d'un charlatan, mâle, ou fe-

melle ? Pourquoi ce malade eſt-il impatient, ou preſque furieux de ce qu'il ne guérit pas auſſi vîte qu'il le voudroit ? Pourquoi, ſi l'on connoît nos maximes, & ſi on eſt bien pénétré de leur utilité, eſt-on ſi négligent à appeller le médecin, & s'expoſe-t-on à périr, ou à contracter une maladie longue & ruineuſe ? Enfin, pourquoi les médecins ont-ils tous les jours, tant de contradictions & d'obſtacles à combattre (*) ?

Troiſiéme objection. « Vous deſ-

(*) *M. Dupuy*, médecin de la Faculté de Paris, (voyez notre premiere édition des *Recherches ſur le pouls*, en 1768) *M. Dupuy* me diſoit il y a peu de temps : *les déſordres qui regnent auprès des malades, rendent trop ſouvent leur guériſon difficile ;* combien d'autres médecins diroient *impoſſible !*

» tinez votre Ouvrage pour le peu-
» ple ; mais le peuple ne vous en-
» tendra pas ».

On n'a pas pris garde, que cette objection ne cadroit guère avec la précédente. Je deſtine cet Ouvrage pour tout le monde, & c'eſt ce que le titre annonce aſſez; parce que dans tous les états, & dans tous les rangs, les abus que je combats, s'y commettent, & que les vertus que je rapporte doivent s'y trouver, pour l'accompliſſement des travaux de l'art. Il eſt pourtant vrai que, comme le peuple eſt plus enclin à commettre ces abus, ou ces erreurs, cet Ouvrage le regarde auſſi plus particuliérement dans ce ſens; mais il n'y a

rien d'abſtrait. D'ailleurs, pourquoi n'aurois-je pas traité quelquefois mes ſujets d'une maniere un peu plus relevée, & qui puiſſe être du goût des perſonnes inſtruites, puiſque j'écris pour tout le monde ?

Maintenant, je remarquerai que j'ai puiſé le fond de cet Ouvrage, principalement dans le traitement des maladies épidémiques, dont j'ai été chargé pendant huit ans, dans le pays de Clermont en Beauvoiſis, par *M. le Pelletier*, intendant de Soiſſons, dont l'amour & la bienfaiſance pour les pauvres ſont connus univerſellement, & ſeroient peut-être annoncés plus dignement par une autre plume que par la mienne. Ce Magiſtrat a rendu

dans le temps, une juſtice très-avantageuſe aux efforts que je faiſois pour ſeconder ſes vues, dans les fonctions dont je parle, (juſtice qui auroit pu mieux répondre à ma ténuité, ou à mes intérêts pécuniaires, ſi j'euſſe été moins circonſpect à lui repréſenter mes fatigues, mes maladies & mes réuſſites notoires); *M. le Subdélégué de Clermont*, dont les travaux reſſortiſſent à l'intendance de Soiſſons, me l'a rendue de même. Je dois aujourd'hui goûter publiquement les fruits de ces témoignages, qui me ſont précieux.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans cet Ouvrage.

ARTICLE PREMIER.

LE MALADE.

CHAPITRE PREMIER. *Premier devoir du malade. De la patience & de l'encouragement*, pag. 1

CHAP. II. *Second devoir du malade. Il doit ſans délai appeller le médecin*, 10

CHAP. III. *Développement du chapitre précédent*, 17

CHAP. IV. *Réflexions familieres ſur le méme ſujet*, 27

CHAP V. *De la vérité, de l'utilité, & de la néceſſité de la médecine*, 31

CHAP. VI. *La médecine eſt un art ; démonſtration d'Hippocrate. Réfutation de ceux qui attribuent leur ſanté au haſard*, page 36

CHAP. VII. *La médecine eſt fondée ſur l'expérience, auſſi ancienne que le monde*, 43

CHAP. VIII. *La médecine eſt fondée ſur les écritures ſaintes, ou ſur leurs préceptes*, 48

CHAP. IX. *Si nos jours ſont comptés ; & ſi, en conſéquence de ce terme fixé de notre vie, la médecine n'eſt pas inutile?* 55

CHAP X. *Troiſiéme devoir du malade, ſa ſoumiſſion entiere aux avis du médecin ; caractères de cette ſoumiſſion*, 62

CHAP. XI. *Dénombrement des cauſes de la déſobéiſſance du malade, de ſes infidélités, ou de ſa négligence à appeller le médecin*, 69

CHAP. XII. *Suite des cauſes de la déſobéiſſance des malades, ou de leurs préjugés, & qui les portent à enfrein-*

dre les ordonnances de leur médecin, page 74

CHAP. XIII. *Moyens par lesquels le malade peut se préserver de la désobéissance*, 82

CHAP. XIV. *Marques ou caractères du vrai médecin. Liaison nécessaire de sa profession, avec celles du chirurgien & de l'apothicaire*, 86

CHAP. XV. *Comment peut-on connoître un bon médecin? Distinction entre la profession du médecin & celle du chirurgien*, 90

CHAP. XVI. *Dénombrement des signes équivoques des talens du médecin. Quel âge doit avoir le médecin qu'on appelle?* 95

CHAP. XVII. *Quel jugement doit-on porter de la pratique plus ou moins étendue, ou bornée, d'un médecin, de sa science, de l'honneur qu'il a d'être médecin d'un grand seigneur, d'un Noble*, &c? 101

CHAP. XVIII. *Sur quel pied les malades, ou le public, doivent estimer*

la mine & la ſanté d'un médecin, ſon tempérament, ſon humeur, ſa figure.... page 106

CHAP. XIX. *Quatriéme devoir du malade, ſa confiance en ſon médecin; elle doit être entiere,* 115

CHAP XX. *La confiance des malades, ou du public, eſt fort ſujette à changer; cauſes de ces changemens. Regles générales pour faire un bon choix d'un médecin, & pour que la confiance ſoit ſtable,* 118

CHAP. XXI. *Maux que produit le changement de médecin,* 124

CHAP. XXII. *Des conſultations; abus qui s'y commettent. Conditions que doivent avoir les mémoires des maladies,* 129

CHAP. XXIII. *Modèle général des mémoires, par leſquels on conſulte un médecin,* 134

CHAP. XXIV. *Des Charlatans,* 143

CHAP. XXV. *Dénombrement de quel-*

ques espéces de charlatans ; presque tous les états en fournissent, page 149
CHAP. XXVI. *Du tempérament*, 164
CHAP. XXVII. *De la reconnoissance du malade envers le médecin*, 168
CHAP. XXVIII. *Sixiéme devoir du malade, qui concerne la médecine de la religion, & l'arrangement de ses affaires temporelles*, 174
CHAP. XXIX. *Dans quel temps le malade doit-il avoir recours à la médecine de la religion, & régler ses affaires temporelles ?* 180

ARTICLE II.

LES ASSISTANS, 185

CHAPITRE PREMIER. *Des qualités générales des assistans*, 188
CHAP. II. *De la charité, de l'humanité, du zèle, & de la loyauté des assistans*, 191
CHAP. III. *De la soumission & du respect des assistans ; leur présomption*

& leur indocilité préviennent le malade & le médecin, & leur ôtent le goût de la guériſon, page 194

CHAP. IV. *De la fidélité des gardes-malades, & des autres aſſiſtans; à quoi ſe réduiſent leur caractère & leurs prétentions?* 196

CHAP. V. *De la prudence & de la diſcrétion des aſſiſtans,* 198

CHAP. VI. *Les aſſiſtans des malades doivent être paiſibles & ſilencieux,* 201

CHAP. VII. *De la confiance des aſſiſtans; elle met le ſalut du malade dans une entiere ſécurité...* 204

CHAP. VIII. *De l'intelligence des aſſiſtans; elle doit être diſtinguée de leur préſomption,* 207

CHAP. IX. *Cauſes pour leſquelles les aſſiſtans des malades, manquent de confiance, ou de fidélité. Le ſalaire doit être payé aux gardes-malades,* 210

CHAP. X. *Cas où les aſſiſtans des malades, peuvent manquer de confiance*

& de ſoumiſſion : ils ne peuvent être excuſables dans aucun cas, de déſobéiſſance envers le médecin : quand peuvent-ils, rigoureuſement parlant, donner des conſeils aux malades ? 216

CHAP. XI. *Du deſpotiſme des aſſiſtans & du public. Les décrets du public, ou des intéreſſés des malades, qui prononcent ſur les œuvres du médecin, ne peuvent être qu'infideles,* 221

CHAP. XII. *Les aſſiſtans des malades peuvent-ils propoſer au médecin de conſulter avec un empirique, un charlatan, ou un homme à ſecrets ? (Leurs complots).* 228

ARTICLE III.

LE MÉDECIN.

C'eſt à dire de ſes vertus morales. 233

CHAPITRE PREMIER. *De la douceur & de l'affabilité du médecin,* 234

CHAP. II. *De la modeſtie & de la piété du médecin,* 236

CHAP. III. *De la bienfaiſance & du déſintéreſſement du médecin*, 240
CHAP. IV. *De la ſurveillance, du zèle & de l'activité du médecin*, 243
CHAP. V. *De la tolérance du médecin*, 246
CHAP. VI. *De la complaiſance & de l'adulation*, 250
CHAP. VII. *Un médecin doit-il ſe charger du traitement des maladies incurables, ou de celles qui ſont mortelles?* 253
CHAP. VIII. *De la prudence du médecin; de ſa ſcience & de ſon expérience*, 257
CHAP. IX. *Autre genre de prudence du médecin; c'eſt-à-dire, des vertus morales qui le regardent plus particuliérement lui-même, ou ſa fortune, ſa réputation, ſa conſervation*, 261

Fin de la Table des Chapitres.

LI

LE GUIDE
DU MALADE.

ARTICLE PREMIER.
LE MALADE.

CHAPITRE PREMIER.

Premier devoir du Malade. De la patience & de l'encouragement. Effets ſalutaires que produiſent ces vertus dans les maladies. Effets pernicieux de l'impatience, de la crainte, de la triſteſſe, &c.

LA patience eſt une vertu que tout le monde prône, que peu de perſonnes pratiquent au beſoin ; mais dont l'utilité dans les maladies eſt démontrée.

La patience se conçoit mieux qu'on ne peut la définir. En général, elle paroît être cette vertu de l'ame, qui étouffe ou réprime des desirs déraisonnables, & l'expression muette ou verbale de ces desirs. Dans le malade, la patience modère ou éteint les mouvemens désordonnés des sens intérieurs, irrités par la douleur, ou par la longueur de la maladie, & par le desir d'en être délivré. Ces mouvemens désordonnés sont connus en général sous le nom d'impatience, qui comprend l'expression des douleurs, comme les cris, les larmes, les agitations du malade, son inquiétude, ses regrets, son dépit, son indignation, sa colère, ses emportemens, tous termes presque synonymes.

Il est évident par-là, que l'objet de la patience, est de faire regner le calme dans le malade, afin que la nature travaille en liberté à sa guérison; car les mouvemens désordonnés dont nous venons de parler, sont autant d'obstacles redoutables à cette guérison.

Il est encore évident, que la patience

conſtitue une eſpece d'état d'abandon entier du corps à la nature, ou aux efforts qu'elle fait, concurremment avec les ſecours de l'art, pour détruire la maladie : c'eſt-là proprement ce qu'on appelle réſignation, qui emporte néceſſairement le ſacrifice de toutes les volontés particulieres & dépravées du malade.

L'encouragement a la même ſource que la patience; c'eſt un effort de l'ame raiſonnable, en vertu duquel le malade ſe repréſente ſa maladie & ſon iſſue, ſous l'aſpect le plus avantageux, ou le moins déſavantageux; parce que cette image peut accélérer merveilleuſement ſa guériſon, & que l'ennui, la crainte, la triſteſſe, le déſeſpoir, troublent les efforts de la nature, & peuvent rendre ſa maladie mortelle ou incurable, comme nous allons le dire en détail.

Ducheſne, ſavant médecin, né dans l'Armagnac, qui rapporte l'impatience au même principe que la colère, & avec raiſon, puiſqu'elle n'en eſt qu'un dimi-

nutif, dit « que la colère trouble le juge-
» ment, émeut tout le corps, échauffe
» & enflamme le ſang & la bile, & que de-
» là naiſſent beaucoup de maux, tant in-
» ternes qu'externes » (*a*). Voici un fait dont j'ai été témoin depuis peu.

Un homme, âgé d'environ ſoixante ans, & malade d'une fievre bilieuſe & continue, dont les redoublemens étoient très-courts & à peine ſenſibles, eut, au moment du retour de l'accès, à l'occaſion des affaires de ſon commerce, un mouvement de dépit ou d'impatience, qui le jetta par terre, & lui ôta le jugement & la connoiſſance, & preſqu'auſſi la vie.

Les autres affections de l'ame, telles que la crainte & la triſteſſe, ſont également fort contraires à la guériſon des maladies, & peuvent les rendre incurables ou mortelles. « La triſteſſe, *diſent*
» *les livres ſaints*, énerve les facultés
» naturelles & hâte la mort. Ne vous
» livrez pas à cette affection, mais éloi-

(*a*) Joſ. Quercet. dièt. Polyhiſt. cap. 6.

» gnez-la de vous de toutes vos forces. » Je vous avertis de ne pas vous révol- » ter contre vos maux » (*a*).

Cependant, combien de malades ſont la proie de la crainte, de la triſteſſe ou du déſeſpoir, qu'ils n'ont pas le courage de ſurmonter !

Ducheſne, que nous avons cité, fait un tableau de la patience qui mérite d'être rapporté. « La patience, *dit-il*, » eſt la marque indubitable de notre pro- » bité, & de notre attachement ſincere » à la vertu ; la patience nous épure » comme l'or qui a paſſé par le creuſet ; » les épreuves fréquentes qui lui viennent » des maladies, ou des adverſités, la ren- » dent plus ferme & plus conſtante » (*b*).

(a) *Eccleſiaſtici*, *cap.* 38. *Matth. cap.* 5.

(b) *Eadem patientia cordis noſtri, probitatem ac integritatem apertè teſtatur, monetamque noſtram nequaquam eſſe adulterinam indicat..... noſque auro in fornacibus excocto ſimiles reddit, quod quò pluribus ignibus probatur, eò purius, nitidius ac corruſcantius emicat, naturamque ſuam magis ac magis retinet. Sic patientia noſ-*

Nous dirons de plus, que la patience, par le calme & un certain accord qu'elle fait regner dans les ſens & dans les organes du malade, rend l'opération des remédes plus prompte & plus aſſurée.

Enfin toutes les maladies ne ſont point mortelles; elles ſont tout au contraire la plûpart guériſſables, moyennant les autres conditions dont nous parlerons dans la ſuite.

Le premier devoir du malade, eſt donc *qu'il prenne ſon mal en patience*, comme on le dit trivialement; puiſque l'impatience & les autres affections de ce genre, s'oppoſent à ſa guériſon, & peuvent lui donner la mort.

D'ailleurs, voici un exemple qui fera voir ce que peuvent la tranquillité de l'ame & l'encouragement dans les maladies.

Une jeune femme, malade depuis cinq mois, & d'un caractère impatient, vif &

---

tra, dum variis exercetur malorum procellis, conſtantior ac robuſtior redditur. Joſ. Quercet. loc. cit.

abſolu ; ayant appellé un médecin, elle lui dit en le voyant : « Ah, Monſieur ! » vous venez voir une perſonne qui eſt » ſans eſpérance ; la vie ne m'eſt plus » qu'un fardeau accablant & rempli de » dégoût ; j'ai fait inutilement pour me » guérir, tout ce que l'on peut faire, & » j'ai, malgré moi, cédé aux ſollicita- » tions de ceux qui ont voulu que je » vous appellaſſe ; mais pour l'amour de » Dieu, ne me contraignez à prendre au- » cun reméde ».

De telles diſpoſitions dans la malade, n'étoient pas fort capables d'encourager le médecin ; mais mettant ſa reſſource dans ſon induſtrie, il lui dit, après s'être informé des circonſtances de ſa maladie : « Madame, vous avez tout lieu d'eſpé- » rer de guérir ; vous êtes jeune, vous » avez de la vivacité, & peut-être trop, » & enfin, vous n'êtes pas ſi épuiſée que » vous le croyez. Deux choſes ſeulement » ſont néceſſaires pour votre rétabliſſe- » ment : l'une, que vous vous abſteniez de » tout médicament, puiſque vous avez de

» l'horreur pour tous ; l'autre, que vous » obſerviez avec exactitude, pendant un » mois, le régime de vivre que je vais » vous preſcrire ; car il ne faut guère » que ce tems pour vous guérir ».

La malade, qui regardoit fixément le médecin, pendant qu'il lui parloit, lui répondit avec étonnement : « Vous dites, » Monſieur, que je puis guérir dans un » mois, & ſans prendre de drogues ! à » cette condition, je ſouſcrirois très-vo- » lontiers à faire tout ce que vous vou- » driez pendant deux mois ».

« Comptez ſur ma promeſſe, lui dit » le médecin ; mais j'exige ſur-tout de » vous, que vous n'ayez aucune impa- » tience, & que vous n'en marquiez au- » cune aux perſonnes qui vous ſervent : » les impatiences, les traits de prompti- » tude, & la crainte, ou le décourage- » ment, ſont fort dangereux dans les ma- » ladies ; évitez ces affections ; je vous pro- » mets de vous voir avec exactitude ».

Le médecin s'étant retiré : « Bon Dieu ! dit la malade à ceux qui étoient préſens,

» ce médecin a deviné mon humeur ;
» mais je ſuis bien ſurpriſe qu'il croye
» me guérir en ſi peu de temps ».

« Oh ! il vous guerira sûrement, *lui*
» *répondit-on*, puiſqu'il vous l'a promis ».

Elle guérit en effet à-peu-près dans l'eſpace de temps annoncé par le médecin, moyennant la prudence des aſſiſtans, qui ſeconderent merveilleuſement ſes vues (*a*). Nous parlerons au long dans la ſuite, de cette vertu des aſſiſtans.

(*a*) Cette maladie avoit conſiſté d'abord dans une jauniſſe, occaſionnée par la ſuppreſſion des régles, & à laquelle avoit ſuccédé une enflure de toute l'habitude du corps, connue des médecins ſous le nom d'*anaſarque*. Le médecin fit prendre à cette malade, les bains & quelques bouillons apéritifs, qui ſuffirent avec la diéte & l'encouragement à l'ouvrage de cette guériſon, à laquelle la malade continua de ſe prêter de la maniere la plus raiſonnable.

CHAPITRE II.

Second devoir du Malade. Il doit ſans délai appeller le médecin. Erreur de ceux qui veulent être guéris promptement, dans quelque maladie que ce ſoit. Idée générale des maladies aigues & chroniques ; danger ou difficultés qu'elles offrent, lorſqu'elles ſont négligées.

IL y a long-tems qu'on a dit : *Oppoſez-vous de bonne-heure à votre maladie, que la négligence peut rendre mortelle ; appellez ſur le champ des ſecours ; car ſi vous n'êtes pas guériſſable aujourd'hui, vous le ſerez encore moins demain* (a). Aucun philoſophe, aucun ſage, ne peuvent déſavouer ces maxi-

(a) *Principiis obſta, ſerò medicina paratur,*
Cùm mala per longas invaluere moras.
Jam propera, nec te venturas differ in horas ;
Qui non eſt hodiè, cras minùs aptus erit. Ovid.

mes; il eſt par conſéquent important de les ſuivre à la lettre. D'ailleurs elles ſont fondées ſur de bonnes raiſons, qu'il eſt aiſé de faire appercevoir.

D'abord, il eſt certain que la force naturelle des organes, par laquelle les maladies ſont combattues, eſt bornée, de même que la vertu des remédes. Il eſt encore certain que l'attention du médecin, dans le traitement des maladies, s'occupe à détruire leur cauſe, ou leur principe, & à ménager la force active des parties, afin qu'elles puiſſent triompher; car les maladies ne ſont qu'un combat entr'elles & cette force; & la vie ou la mort, dépendent du triomphe ou de la deſtruction de l'une ou de l'autre de ces puiſſances antagoniſtes. Or, il eſt évident, que ſi l'on differe trop d'appeller le médecin, qui peut ménager les forces de la nature ou des organes, & ſaper le principe de la maladie, comme je l'ai dit, celle-ci, qui combat continuellement, établit de plus en plus ſon empire, & devient incurable, ou mortelle, ou au

moins plus dangereuſe, plus longue & plus opiniâtre.

Suppoſons une *eſquinancie*, qui eſt une maladie de la gorge, accompagnée d'une grande difficulté d'avaler & de reſpirer. Le terme de cette maladie, pour qu'elle ſoit guérie, ou pour que le malade ſoit convaleſcent, & hors de danger, ne paſſe guères huit jours, lorſqu'on appelle le médecin de bonne-heure, c'eſt à-dire dès le commencement de la maladie. Mais ſi on ne l'appelle que le troiſiéme ou le quatriéme jour, alors, outre que la guériſon eſt plus ſuſpecte, on ne guérit que le dix ou le douze, après avoir paſſé par des ſymptômes plus violens; parce que le premier temps, qui étoit précieux, pour que le médecin prît ſon plan, & énervât la maladie, à meſure qu'elle s'accroîtroit, n'a pas été mis à profit; ſouvent même, l'eſquinancie eſt mortelle, lorſqu'on n'appelle le médecin qu'à cette époque, parce qu'elle eſt fort grave, & a déja cauſé la mortification des organes de la gorge; enfin, s'il arrive par bon-

heur, qu'elle ne ſoit pas mortelle, elle ſe terminera en un abſcès, qui ſera d'autant plus lent à guérir, qu'on aura mis moins de ſoin à le prévenir.

Ce que je viens de remarquer au ſujet de l'eſquinancie, eſt également vrai pour toutes les maladies qui ſont accompagnées, comme elle, de ſymptômes violens, & dans le cas de ſe terminer promptement; telles ſont toutes celles qui ſont connues ſous le nom d'*aigues* (*a*). Mais diſons qu'il n'eſt pas ordinaire qu'on néglige d'appeller le médecin dans ces

---

(*a*) *Nota.* Les médecins diſtinguent les maladies en deux claſſes générales, en *aigues* & en *chroniques*; nous allons parler de celles-ci dans un inſtant. Les aigues, parmi leſquelles les inflammatoires tiennent le premier rang, & demandent les plus prompts ſecours, ſont celles qui ſe décident promptement, & fort ſouvent dans l'eſpace de huit jours; fort rarement elles paſſent le terme de vingt-un jours; elles ne le paſſent que quand elles dégénerent, comme je l'ai dit, en un abſcès qui ne rend guèrs le ſort des malades meilleur, ou plus certain.

maladies, à cauſe de la frayeur qu'elles inſpirent.

Il eſt véritablement ordinaire, ou très-commun, dans les villes comme dans les campagnes, qu'on néglige d'appeller le médecin, dans les maladies qui commencent avec lenteur, & ſans déployer d'abord tout leur danger, & dans les aigues, qui ont été négligées, ou mal guéries, & qui laiſſent après elles un germe facheux, lequel ſe fait aiſément appercevoir, lorſque les malades veulent y prêter une attention convenable, en ce qu'ils continuent d'éprouver quelque douleur, ou quelque mal-aiſe importun, qu'ils n'ont point d'appétit, ni un ſommeil parfait, qu'ils n'aiment pas le travail, & qu'enfin ils ne font aucune fonction de la vie avec plaiſir (*a*).

(*a*) *Nota.* Ces deux dernieres eſpéces de maladies peuvent être regardées ſur le pied de *chroniques.* Les unes, comme l'on voit, ne tiennent leur exiſtence que d'elles-mêmes; les autres la tiennent des maladies aigues qui les ont précé-

Concluons qu'il n'eſt rien de plus injuſte, que la prétention de certains malades, qui veulent être guéris prompte-

---

dées, & dont elles ſont des réliquats. D'ailleurs, on doit entendre par chroniques, des maladies d'un caractere oppoſé aux aigues, c'eſt-à-dire, des maladies dont les progrès ſont lents & quelquefois inſenſibles, & qui, pour la plûpart ſont incurables, ou mortelles. Les chroniques, entées ſur les aigues, ont d'autant plus ce mauvais caractere, que les malades, qui ſouffrent moins qu'ils ne ſouffroient, ſe croyent hors de danger & dans le train d'une bonne guériſon, & ſe négligent totalement. Au reſte, c'eſt preſque toujours ſur leur ancienneté, & la négligence, ou les mauvais ſoins qu'on y a apportés, que ſont fondés le danger & l'incurabilité des affections chroniques. Remarquez en paſſant, que bien des gens, & preſque tous ceux qui ne ſont pas médecins, regardent comme des morts ſubites, celles qui viennent tout-à-coup, à la ſuite de quelqu'une de ces maladies; mais ces morts ne ſont ſubites qu'improprement, & qu'aux yeux de ceux qui n'en apperçoivent pas la ſource, & qui s'imaginent que toutes les maladies doivent tenir une marche égale, & tuer de la même maniere, ſenſiblement.

ment, dans quelque maladie que ce ſoit, & qui s'ennuyent, diſent-ils, de la longueur du traitement; comme s'il étoit au pouvoir du médecin de les guérir plutôt (*a*). Qu'ils ſachent une bonne fois, que tout eſt proportionné en phyſique, c'eſt-à-dire, les effets à leurs cauſes, & que la choſe doit être la même dans les maladies, & que, conformément à cette loi, une perſonne qui couve long-tems le germe d'une maladie, s'expoſe d'une maniere évidente, à y ſuccomber, ou à paſſer par un traitement long & diſpendieux. Développons cette matiere importante pour le public en général, & rapportons des faits qui lui donnent plus de poids.

(*a*) *Nota.* Beaucoup de malades, & preſque tous, voudroient être guéris promptement, ſans conſidérer de quelle nature eſt leur maladie, ni les cauſes qui l'ont précédée; ſans conſidérer leur tempérament, leur âge, leurs forces, la ſaiſon, la ſituation du lieu, ni même leurs facultés. Or, pourtant tous ces objets méritent d'être conſidérés & appréciés.

CHAPITRE III.

Développement & confirmation de ce qui vient d'être dit. Faits & autorités de l'Ecriture ſainte. Sources des rechûtes. Danger des fauſſes guériſons : la difficulté de la guériſon dans les maladies, répond en général à la négligence qu'on a miſe à ſe faire traiter.

PREMIER *Fait.* Je me ſouviens que j'écrivois un jour à un curé, qui m'avoit recommandé une femme malade de ſa paroiſſe : « J'ai vu, Monſieur, votre » malade, & j'ai vu auſſi avec regret, » que ſa maladie eſt incurable & mor- » telle; je ne puis qu'y apporter un peu » d'adouciſſement, & en reculer un peu » le dernier terme. Pourquoi faut-il que » les habitans des campagnes, ſoient ſi » négligens à appeller le médecin dans » leurs infirmités ? Votre malade a paſſé » par des douleurs & d'autres maux aſſez

» ſenſibles, pour pouvoir comprendre » depuis long-temps, qu'elle avoit be- » ſoin de médecin ».

Deuxiéme Fait. Une fille, âgée d'environ vingt ans, & d'une mauvaiſe ſanté, avoit depuis long-temps tous les ſignes avant-coureurs de l'apoplexie, comme vertiges & brouiſſemens d'oreilles habituels, lourdeur dans les membres, propenſion forte & fréquente au ſommeil, une conception difficile, & une ſorte de ſtupidité. Je lui traçai quelques regles; mais, étant auſſi peu raiſonnable, que le ſont la plûpart des malades des campagnes, elle ne les ſuivit qu'imparfaitement, ſans ſonger d'ailleurs à me revoir. Six mois après mes conſeils, elle fut priſe d'une attaque d'apoplexie, qui l'emporta dans l'eſpace de trente-ſix heures.

Troiſiéme Fait. Une femme, âgée de vingt-ſept ou vingt-huit ans, & d'une ſanté forte & brillante, mais vive & colérique, fut attaquée au mois d'avril ou de mai, d'une toux qu'elle négligea entiérement, & qui s'agrava de plus en plus,

ſur-tout à l'occaſion d'une maladie ſérieuſe, dont fut attaqué ſon mari au mois d'août ſuivant, & pour laquelle je fus appellé. La malade, que je grondai d'avoir été ſi négligente ſur ſa ſanté, me promit d'en prendre ſoin, dès que ſon mari ſeroit rétabli ; mais oubliant ſa promeſſe, elle n'eut recours à moi qu'au mois de novembre. Je la trouvai alors dans un état déſeſpéré, c'eſt-à-dire, affectée d'une vraie phthiſie (*a*), pour laquelle j'employai en vain toutes ſortes de remedes ; elle mourut au retour du printemps.

Ces trois exemples doivent ſuffire pour faire comprendre que la négligence peut rendre les maladies mortelles.

Quatriéme Fait. Une dame, âgée de plus de ſoixante ans, d'un tempérament vif & bilieux, & fort ſain, éprouvoit depuis l'automne 1773, une toux petite & ſeche, qui avoit pour ainſi dire changé

(*a*) Affection purulente des poumons, que le peuple appelle dans certain pays, *maladie des paumons*, & d'autres fois *poumonie*.

ſon humeur, & la rendoit inſupportable à tout le monde. Aux approches du printemps de l'année 1775, elle fut atteinte d'une *pulmonie* (*a*), qui faillit la mettre au tombeau, pour raiſon, tant de ſon âge & de l'ancienneté de ſa maladie, que d'une rechûte qu'elle eſſuya après quelques jours de convaleſcence; de ſorte que la totalité de ſa maladie, ou ſon traitement, dura au moins ſoixante jours, non compris le temps de la convaleſcence, qui fut fort long; elle fut même attaquée vers le milieu de l'hiver 1776, d'un *catarrhe*, ou rhume de poitrine, qui dura plus d'un mois, malgré les prompts ſecours qu'on y apporta.

1°. Cette obſervation offre un exemple des moins défavorables aux maladies anciennes ou négligées; & il eſt aiſé de voir que la malade dut le recouvrement de ſon entiere ſanté, après avoir paſſé

(*a*) Inflammation des poumons, que les médecins appellent plus communément *peripneumonie*.

par tant d'épreuves, particuliérement à la bonté de ſa conſtitution.

2°. La négligence fit dégénérer la toux en pulmonie : une telle dégénéreſcence, ou un tel changement, eſt très-commun dans toutes les maladies négligées.

3°. Cette pulmonie, qui avoit un principe ancien, fut d'autant plus difficile à guérir.

4°. Qu'on compare la durée de la guériſon de cette maladie, avec ſa durée juſqu'à l'époque du premier traitement, on trouvera que les choſes ſont à-peu-près égales (*a*).

5°. La premiere affection de poitrine,

(*a*) Depuis l'automne 1773, époque du commencement de la toux, juſqu'au printemps de l'année 1775, époque de la pulmonie & du premier traitement, on trouve un eſpace d'environ vingt mois; & depuis ce traitement, juſqu'au milieu de l'hiver 1776 (ſans parler de la durée du traitement du dernier catarrhe, & de la convaleſcence), on trouve un eſpace d'environ vingt-trois mois; il eſt vrai que la malade eut quelque trève pendant ce temps.

ne tarda pas à en produire une nouvelle : c'eſt ainſi qu'une maladie, qui a été long-temps à ſe former, ou qui a été long-tems négligée, laiſſe après elle, lorſqu'elle eſt guérie, de profondes traces, qui diſpoſent d'une maniere très-prochaine à la même maladie, ou même à une autre maladie d'une eſpece plus dangereuſe. Telle eſt au reſte la ſource de rechûtes, quelles que ſoient d'ailleurs les cauſes étrangeres qui les déterminent, c'eſt-à-dire, tels excès, ou telles imprudences que les malades commettent.

Cinquieme Fait. Un valet-de-chambre d'une illuſtre maiſon, eſt attaqué en même-temps que ſa femme, d'une fiévre maligne, à laquelle celle-ci ſuccomba. Le mari traîna une ſanté languiſſante; & il y avoit à-peu-près deux ans qu'il avoit eu la fiévre ſuſdite, lorſqu'il s'adreſſa à moi. Je lui trouvai les jambes & les cuiſſes fort enflées; le ventre l'étoit auſſi à l'un des côtés, où il faiſoit un gros bourlet, ou une eſpéce de quart de ceinture. Cette enflure du ventre & des

extrémités, fut entiérement diſſipée dans l'eſpace de quatorze ou quinze jours, & le malade ſe crut guéri (*a*). Mais au bout de cinq ou ſix jours, il fut attaqué d'une fiévre tierce, pour la guériſon de laquelle nous employames à-peu-près le même tems, que pour celle de l'enflure. Quinze jours de rétabliſſement apparent, étoient à peine écoulés, qu'il fut ſaiſi d'un accès de fiévre violent, & de deux autres accès, non moins violens, dans les deux jours ſuivans. A ce troiſiéme, le malade me rappella.

Je n'eus pas de peine à reconnoître l'exiſtence de la même fiévre maligne, dont il avoit été attaqué deux ans auparavant; fiévre, qui avoit d'abord été convertie en tierce, & enſuite étouffée, ou étranglée, par le quinquina donné à contre-temps. Le malade étant fort foible lors de l'invaſion de cette fiévre, elle ſe

(*a*) Ce malade, âgé de quarante-deux ans, étoit d'une aſſez bonne conſtitution, & avoit en moi une confiance éprouvée & rare.

termina au cinquiéme ou ſixiéme accès, en une *metaſtaſe*, ou dépôt critique d'humeurs au bras & à l'avant-bras, & à une cuiſſe, qui devinrent fort enflés; & peu s'en fallut qu'il ne périt: il courut pluſieurs fois le même danger pendant le traitement des abſcès, qui ne furent vuidés & détergés, & les ouvertures qu'il fallut pratiquer, un peu conſolidées, qu'au bout de ſoixante-dix jours. Tant de maux accumulés, laiſſerent après eux un ſi grand abattement & une ſi grande maigreur, qu'il ſeroit difficile de les exprimer; & le malade n'eſt guère aujourd'hui ni plus gras, ni plus vigoureux, quoiqu'il y ait près de deux mois qu'il eſt convaleſcent; mais le bras ſur-tout, qui a le plus ſouffert du dépôt critique, conſerve ſa foibleſſe.

D'un côté, ce cas démontre le danger des fauſſes guériſons, & d'un autre côté, il ſert d'appui à l'obſervation précédente; car la durée du traitement de la fiévre maligne & de ſes attributs, & l'eſpace de temps requis pour le recouvrement des forces du malade, eſpace qu'on peut aſſez préſumer

préſumer par la lenteur avec laquelle elles s'avancent; les plus grands riſques qu'il courut à cette époque, tout cela peut bien équivaloir aux deux années, pendant leſquelles il couva le levain de ſa maladie, ſi la balance ne l'emporte du côté de la ſeconde époque.

Au reſte, ces réflexions, & celles que nous faiſions plus haut ſur les affections aigues (*a*), font comprendre que la difficulté de la guériſon, répond en général à la négligence qu'on a miſe à ſe faire traiter, ou à l'eſpace de tems qu'a parcouru la maladie négligée (ſans parler des plus grands riſques de périr, & des plus grands frais, auxquels les malades s'expoſent). J'ai ſouvent remarqué cette vérité dans ma pratique, & je crois pouvoir aſſurer qu'elle eſt inconteſtable. Il eſt vrai que ce rapport dont je parle, eſt moins ſenſible dans les affections aigues, à cauſe de leur marche prompte & rapide; mais il eſt certain qu'il exiſte:

(*a*) Chap. 2.

& de ce qu'il eſt moins ſenſible dans ces maladies, à cauſe de leur grande célérité, les malades qui en ſont attaqués, doivent être d'autant plus circonſpects & ſurveillans.

Il eſt donc prouvé par les faits les plus évidens, qu'il eſt très-important d'appeller le médecin, ou les vrais ſecours, dès qu'on ſe ſent atteint de maladie. L'écriture ſainte nous en avertit en ces termes : « Employez les ſecours » de la médecine, avant que votre » maladie n'ait détruit vos forces ». Elle ajoute : « Une vieille maladie eſt accablante pour le médecin : le médecin » abrége le cours d'une maladie qui eſt » récente » (*a*).

(*a*) *Antè languorem adhibe medicinam. Languor prolixior gravat medicum. Brevem languorem præcidit medicus.* Eccleſiaſtici, cap. 10 & 18.

CHAPITRE IV.

Réflexions familieres ſur le méme ſujet.

PREMIERE réflexion. Si quelqu'un a un procès, il ne néglige ordinairement rien de ce qui peut lui ſervir à le gagner; veilles, dépenſes, fatigues, ſollicitations, tout eſt mis en œuvre. Qu'on nous diſe donc par quelle fatalité, la plûpart des hommes ſont ſi indifférens ſur le compte de leur ſanté; cependant la ſanté eſt la premiere richeſſe de la vie. Cette réflexion n'eſt pas inconnue à nos lecteurs.

Deuxiéme réflexion. Il me ſeroit facile de démontrer, qu'il meurt en France, chaque année, près de quatre cens mille perſonnes, par des maladies négligées; mais cette démonſtration ſeroit ſuperflue. D'ailleurs, que l'on interroge tous les médecins qui pratiquent; qu'ils diſent combien de malades ſont les victimes de maladies chroniques, rébelles & mortelles, & devenues telles par négligence?

Qu'ils diſent auſſi, combien d'autres ſont emportés par des affections aigues, pour leſquelles ils ſont appellés trop tard?

Troiſiéme réflexion. Dans les campagnes, comme dans les villes, il eſt important d'appeller d'abord le médecin, quand même on ne pourroit pas l'employer pendant le cours du traitement, afin qu'il montre la route qu'on doit ſuivre. Que diroit-on d'une armée, qui prétendroit combattre ſans chef, ou qui renverroit la réſolution d'en avoir un, ſur la fin du combat, ou après la défaite? Voilà pourtant, comme ſe conduiſent communément dans leurs maladies, les habitans des campagnes, & bien des particuliers dans les villes, qui ſe piquent d'avoir un jugement ſain & épuré. L'expédient que je propoſe, ſeroit ſans doute inſuffiſant dans bien des cas; mais il eſt de beaucoup préférable à l'uſage très-familier où l'on eſt, de n'appeller le médecin qu'à la fin des maladies, comme je l'ai dit, & fort ſouvent lorſqu'il ne reſte plus de reſſource pour les guérir.

Objection & derniere réflexion. Certains malades pourront alléguer qu'ils manquent de facultés, pour ſe procurer un médecin, & s'en faire traiter d'une maniere convenable. Mais combien y en a-t-il qui s'abuſent ſur ce prétexte, ſur le prétexte de l'indigence, & qui ſont plutôt conduits par l'avarice, ou une économie mal entendue, & d'autres fois, par une eſpéce de nonchalance, par la crainte puérile de ſe mettre dans les remédes, par la crainte de ſuſpendre leurs travaux, ou par d'autres motifs ſemblables ? Je dis plus : combien de malades, qui, pour avoir voulu épargner quelques frais, ſe ſont jettés dans l'impuiſſance de ſe faire traiter, ou réduits à la miſere, par un long traitement, parce que la négligence avoit rendu leur maladie rébelle ?

Je conviens pourtant, que dans les campagnes (car les habitans des villes n'éprouvent pas la même diſette de ſecours), il eſt des particuliers qui ne peuvent ſe procurer un médecin qu'à grands frais, eu

égard à leurs facultés. Ces particuliers ont toujours de quoi payer une consultation ; & quand ils n'auroient pas de quoi la payer, aucun médecin, & sur-tout le médecin du canton, ne refuseroit de donner son conseil (*a*). La *Gazette de santé*, offre encore aujourd'hui une ressource dans ces cas. « Cet écrit, *dit-elle dans un* » *de ses avertissemens*, offre une voie sûre » & facile de se procurer des consultations » gratuites, & d'avoir l'avis des médecins » de la capitale, sur les maladies les plus » extraordinaires & les plus difficiles à » guérir ; pour cela, il suffit d'envoyer » un exposé complet de la maladie ». Il faut entendre sans doute les *avis* de la société royale de Médecine, dont tout le monde connoît aujourd'hui le plan & les vues. On sait d'ailleurs, que la faculté de Médecine de Paris, s'est toujours employée au soulagement des pauvres.

Mais le meilleur moyen, je le répète,

(*a*) Voyez dans le IIIe article, le chapitre de la charité du médecin.

eſt de ſe faire voir & traiter par un médecin, ſi on le peut, principalement dans les maladies aigues; d'autant que s'il eſt beſoin de demander des conſeils, il ſera plus capable que perſonne, de dreſſer les mémoires de la maladie (*a*). Le point eſſentiel eſt que chacun conſulte de bonne foi ſes facultés, & qu'il conſidere auſſi ſérieuſement le prix de la ſanté.

(*a*) Voyez le chap. des conſultations.

CHAPITRE V.

De la vérité, de l'utilité, & de la néceſſité de la médecine.

AVANT d'aller plus loin, il eſt important d'écarter le nuage que s'efforcent quelquefois de répandre ſur la médecine, ou ſur les ſecours qu'on en tire, des hommes prévenus, ou ſubtils, qui n'ayant jamais pratiqué cet art, & qui n'en connoiſſant point les principes, ou les regles, ne peuvent pas non plus juger raiſonnablement de ſon utilité.

Jugez de la ſtabilité de notre art, diſoit, il y a cent ans, un médecin, *qui eſt fondé ſur la raiſon, jointe à l'expérience, auſſi ancienne que le monde.* Nous dirons, qu'il eſt fondé auſſi ſur les écritures ſacrées, ou ſur leurs préceptes. Appliquons-nous à développer ces trois choſes : nous ne pouvons trouver de meilleur ordre dans un ſujet auſſi abondant.

Notre art eſt fondé ſur la raiſon.

Que doit-on entendre par *raiſon ?* Si je ne me trompe, un ſentiment, une lumiere, qui eſt née dans le cœur de tous les hommes, & qui ne peut jamais s'en effacer (*a*). Or, dans tous les tems, les hommes ont cherché des remédes à leurs

(*a*) Je n'entends pourtant pas que les hommes ayent des idées innées ; je prétends encore moins qu'ils naiſſent tous raiſonnables ; j'entends ſeulement que tous ceux qui ſont nés avec une organiſation convenable pour raiſonner, ont tous la même façon de penſer ſur le vrai, ſur le bien, ſur une choſe abſolument utile.

maux, & ont compris qu'il pouvoit y en avoir. Pourquoi cette notion commune? Pourquoi cet amour, ce vœu général? Seroient-ils une viſion, un délire? Mais un tel délire ne peut pas ſe concevoir, à moins qu'on ne renverſe l'eſſence de toutes choſes.

Une autre preuve peut ſe tirer de l'exemple des animaux, qui ont auſſi leur médecine, ou leur maniere de ſe traiter en maladie; mille faits particuliers, propres à aſſurer cette vérité, ſont conſignés dans l'hiſtoire; nous ne voudrions pas les garantir tous; mais il en eſt que tout le monde connoît, & cela ſuffit.

Nous dirons enfin, qu'il n'y a pas d'homme dans le monde, tant ſoit peu raiſonnable, ou prévoyant, & quelque entiché qu'il ſoit contre le ſentiment univerſel, qui admet une médecine, qui n'ait ſa regle pour vivre, conforme à ſon tempérament & à ſa ſanté; or, cette regle qu'il obſerve, eſt un hommage évident qu'il rend à cet art.

Ainſi la raiſon de l'homme, & l'inſtinct des brutes, ſe réuniſſent dans l'objet de rechercher des remédes à leurs maux. Ainſi *la médecine eſt fondée ſur la raiſon.*

J'avoue que j'aurois eu de la peine à me perſuader, qu'il y eût eu des hommes capables de douter ſérieuſement de cette vérité, de nier qu'il exiſte un art de guérir, ailleurs que dans l'opinion erronée de ceux qui le reconnoiſſent, & l'employent dans leurs beſoins, ſi preſque tous les ſiecles, depuis *Hippocrate* juſqu'à nous, ne nous offroient quelque exemple éclatant de pareils perſonnages, &, ſi l'uſage ne m'avoit appris, que beaucoup plus de malades qu'on ne penſe, ſur-tout parmi ceux dont l'eſprit a reçu quelque culture, trompés par leur faux jugement, ou par les erreurs d'autrui, doutent très-poſitivement de l'efficacité de notre art, & négligent d'y avoir recours dans les cas les plus urgens, ou ne l'employent qu'avec défiance.

Pour prouver qu'il exiſtoit de pareils incrédules dès le tems d'*Hippocrate* (*a*), il me ſuffira de rapporter ce que ce grand médecin a écrit pour éclairer leur raiſon, ou combattre leurs ſophiſmes, & qui ſe lie trop bien à notre ſujet, pour que nous n'en faſſions pas notre profit.

(*a*) *Hippocrate*, qui ſera toujours le premier modèle des médecins, naquit dans l'iſle de Cos, contrée floriſſante de la Gréce, environ 470 ans avant la venue de Jeſus-Chriſt. Galien, autre médecin fort célèbre, qui a commenté les écrits d'Hippocrate, s'exprime ainſi, dans un endroit de ſes commentaires : « Je vais commencer par les » paroles d'Hippocrate, que je regarde comme les » paroles d'un dieu ».

CHAPITRE VI.

La médecine eſt un art ; démonſtration d'Hippocrate. Réfutation de ceux qui attribuent leur ſanté au haſard.

CETTE démonſtration eſt dans le goût antique, & peut-être que cette maniere eſt encore aujourd'hui la meilleure. « Cer-» tains hommes, *dit Hippocrate*, em-» ployent honteuſement tous leurs efforts » à décréditer les arts; mais, à mon avis, » ils ne gagnent autre choſe à cela, que » le plaiſir de faire parade de leur vain » ſavoir : de telles gens, qui, par un tiſſu » de langage mal-honnête, terniſſent les » découvertes d'autrui, ſans y rien amé-» liorer, loin de montrer qu'ils recher-» chent la bienveillance des Sages, dé-» célent leur mauvais naturel, & leur in-» capacité certaine de juger du prix des » arts. Que ceux dont la charge & l'in-» térêt ſont de les contenir, les contien-

» nent s'ils le peuvent (*a*); je ne veux » que défendre la médecine, contre les » traits de pareils détracteurs, excités par » quelque lucre ſordide; mon courage » égalera leur audace (*b*), & l'abondan- » ce & la force du diſcours, ne me man- » queront point dans une cauſe auſſi juſte » & auſſi avantageuſe.

» D'abord, je ne vois aucun art, qui » n'ait un principe par lequel il exiſte, » & duquel on ne puiſſe énoncer ce prin- » cipe; autrement, il ſeroit abſurde de » le qualifier du nom d'art; les choſes » qui exiſtent, & celles qui n'exiſtent pas, » offrent un aſpect bien différent; les

---

(*a*) On croiroit à peine que ceci a été écrit dans un tems ſi reculé.

(*b*) Il paroît que la médecine n'étoit pas beaucoup épargnée, lorſqu'Hippocrate écrivoit ceci, quel que pût être l'intérêt de ceux qui la vilipendoient. Mais la médecine a toujours été couverte d'un voile impénétrable à la plûpart des hommes; & c'en étoit aſſez, & même trop, pour qu'ils l'ayent également décriée dans tous les tems.

» premieres ſe voyent & ſe connoiſſent » toujours ; mais les autres ne peuvent ſe » voir, ni ſe comprendre ; on peut bien » leur donner un nom, mais non pas » une forme, qui eſt l'attribut eſſentiel » des êtres, & le propre ouvrage de la » nature ».

Après cette eſpéce de préliminaire, Hippocrate entreprend particulièrement la défenſe de la médecine, en ces termes.

« Il eſt notoire que pluſieurs ont été » rendus à la ſanté, par les ſecours de la » médecine ; mais parce qu'elle ne gué- » rit pas tout le monde, on la charge de » reproches ; & l'on prétend que ceux qui » réchappent, doivent leur guériſon au » haſard. Je ſais ce que l'on doit au haſard ; » mais je ſais auſſi, qu'il n'eſt le plus ſou- » vent contraire qu'à ceux qui ſont mal » traités, & favorable qu'à ceux qui le » ſont bien.

» Mais à quoi donc les malades qui » ont été guéris, rapporteroient-ils leur » guériſon, s'ils ne la rapportoient aux » ſecours bienfaiſans de l'art, auquel ils

» ſe ſont confiés, & dont ils ont ob-
» ſervé les regles ? En s'y confiant, ils
» ont négligé les formes du haſard, & ils
» ne lui doivent rien ; mais ils ne peuvent
» ſe ſouſtraire à la reconnoiſſance qu'ils
» doivent à notre art, puiſqu'il les a gué-
» ris. A la vérité, il y en a qui guériſſent
» ſans médecin ; mais ceux-là ne ſont pas
» moins redevables de leur rétabliſſement
» à la médecine ; puiſque, ſans être capa-
» bles de connoître ce qu'elle a de bon
» ou de mauvais, ils en ont retiré les fruits
» qu'un médecin leur auroit procurés.
» D'ailleurs, ces perſonnes ont employé
» quelque moyen, pour ſe guérir, ou elles
» n'en ont employé aucun ; mais elles
» ont ſûrement diminué, ou augmenté la
» quantité de leurs alimens, ou de leur
» boiſſon, elles ont employé les bains,
» ou négligé leur uſage, uſé de l'exercice
» ou du repos, du ſommeil ou de la
» veille ; ou bien enfin, elles ont mis en
» tout cela ?

» D'un autre côté, les médecins que
» l'on vante ſingulièrement, à cauſe de

» leurs cures nombreuſes, ne peuvent » méconnoître, non plus que l'homme le » moins inſtruit, qu'ils les doivent à la » médecine. Ajoutez encore, que tout ce » qui eſt l'ouvrage du haſard, n'a abſolu- » ment qu'une exiſtence idéale & précai- » re (*a*); mais l'art de la médecine, eſt du » nombre des choſes que la providence a » établies pour une certaine fin, & ſon » appui eſt indubitable.

» Quant à ceux qui veulent en ſaper » les fondemens, en faiſant le dénombre- » ment des morts, je ſuis ſurpris, qu'avec » toutes leurs raiſons, ils ne veuillent pas » jetter les yeux ſur l'intempérance des

---

(*a*) Ariſtote a remarqué auſſi que le haſard eſt *ſans yeux*, *ſans jugement*, & *ſans prudence*. Au reſte, ces réflexions d'Hippocrate, font aſſez comprendre, que l'on peut guérir ſans médecin; la choſe eſt certaine, & bien prouvée par l'expérience de tous les jours, mais non ſans l'art de la médecine, la choſe eſt encore très-certaine. La grande affaire, eſt de ſavoir qui poſſéde, ou doit poſſéder cet art ſublime; nous le dirons dans la ſuite.

» malades, & qu'ils accuſent de ces morts
» ſeulement les médecins; comme ſi les
» médecins pouvoient s'écarter des regles
» de leur art, & les malades ne pas faire
» autre choſe que ce qui leur eſt ordonné.
» Les médecins ſont ſains du corps & de
» l'eſprit; ils recueillent tant les ſignes
» préſens des maladies, que ceux qui ont
» précédé, ils les comparent, combinent;
» & ce n'eſt qu'après cet examen réfléchi,
» qu'ils procédent au traitement; telle-
» ment, que les plus incrédules ſont quel-
» quefois contraints d'avouer, qu'ils doi-
» vent leur guériſon au médecin qui les a
» conduits. Mais les malades ſont fort en-
» clins aux fantaiſies & à l'indocilité; & ne
» connoiſſant ni leur maladie, ni ſa cau-
» ſe, ni ce que leur état préſent indique
» pour l'avenir, ni enfin la manière dont
» les remédes operent, ils aiment mieux,
» dans l'état d'accablement & de priva-
» tion où ils ſe trouvent, ſatisfaire leurs
» goûts, que ſuivre des regles qui les con-
» trarient; non qu'ils veuillent ſe donner
» la mort par cette conduite, puiſqu'au

» contraire ils craignent assez l'événement » de leur maladie, mais parce qu'ils ne » peuvent en soutenir courageusement » les épreuves (*a*).

» Il y en a encore qui censurent la » médecine, parce qu'aucun médecin » ne veut se charger des maladies qui » ont subjugué les forces de la nature, » disant que celles qu'ils entreprennent » de traiter, pourroient se guérir d'elles-» mêmes, & qu'ils s'abstiennent de traiter » les autres, qui auroient besoin de se-» cours; mais que pourtant, s'il existe un » art de guérir, il faut qu'il s'occupe éga-» lement de toutes ».

» Ceux qui tiennent un tel langage, » tombent dans une grande absurdité; car » nous ne pouvons nous dire artistes, que » dans les cas, où la nature & les instru-» mens nous secondent, & cette qualité » cesse en nous, si-tôt que ces moyens » nous manquent; c'est pourquoi, si quel-» qu'un a une maladie qui surpasse les fa-

(*a*) Voyez le chapitre premier.

» cultés de la nature & de l'art, il doit » être certain qu'il ne guérira pas » (*a*).

Hippocrate appuie tout ce que je viens de rapporter, d'exemples énergiques, mais que je passe sous silence pour abréger. Reprenons le fil de nos preuves.

(*a*) *Hippocr. lib. de arte.*

CHAPITRE VII.

La médecine est fondée sur l'expérience, aussi ancienne que le monde.

CETTE vérité est une conséquence de la première (*a*); car une chose, un art, dont l'utilité est absolument évidente, doit s'offrir à la raison si-tôt qu'elle est éclose. Voilà pourquoi la médecine a été pratiquée au commencement du monde, & dès qu'il y a eu des hommes malades; l'expérience qu'on y a acquise, doit donc être également ancienne; & la preuve

(*a*) chap. 5.

qu'elle l'eſt, peut ſe tirer de la tradition ; ou des écrits de ceux qui ſe ſont occupés de cette matière.

Or, voici ce qu'on a remarqué touchant la premiere époque de la médecine, qui pourroit être la ſeule obſcure ; parce qu'elle s'éloigne trop des temps, où les connoiſſances humaines ont pris quelque développement & quelque conſiſtance.

« Après la chûte d'Adam, il faut croire » que les hommes étant devenus ſujets à » toutes ſortes d'infirmités, qui les met- » toient hors d'état d'agir & de travailler, » la premiere grace qu'ils ayent demandée » à Dieu, étoit une ſcience pour entrete- » nir leur corps en vigueur & en ſanté ».

Cette réflexion fait entendre non-ſeulement, que la médecine eſt auſſi ancienne que le monde, mais encore qu'elle a dû être la premiere de toutes les ſciences connues. En effet, l'auteur de qui nous l'empruntons, ajoute :

« Qui pourroit s'imaginer, que les pre- » miers hommes euſſent négligé les maux

» préſens, qui le ſuivoient par-tout, pour
» s'adonner plutôt à la rhétorique, à l'aſ-
» tronomie & aux belles-lettres ; que ces
» ouvrages d'eſprit les ayent occupés pré-
» férablement aux maladies du corps, qui
» les faiſoient ſouffrir; & que celui qui ſe
» ſentoit étrangler par un mal de gor-
» ge, ne ſongeoit pas plutôt à ſe guérir,
» qu'à toute autre choſe »?

Voici le témoignage d'un autre hiſto-
rien, ſur le même ſujet.

« Dieu inſtitua ſans doute la médecine
» pour les beſoins de l'homme; & l'on ne
» peut nier que nos premiers peres furent
» les premiers médecins, puiſqu'ils purent
» acquérir les premiers, par l'expérience,
» des notions certaines ſur la ſanté & les
» maladies. Il eſt encore croyable, qu'ils
» tranſmirent à leurs familles & à leur poſ-
» térité, les réſultats de ce qu'ils avoient
» ſouvent vu & obſervé. Mais ce qui dut
» beaucoup favoriſer les progrès de leurs
» connoiſſances, fut la longue vie dont
» ils jouirent, & que Dieu leur accorda
» pour que la terre fût plutôt peuplée.

» Quelques chimiſtes ont attribué cette » longue vie de nos premiers parens, à » certains ſecrets de leur art ; &, pour » fortifier leur ſentiment, ils citent *Tu-* » *balcaïn*, qui excelloit dans l'art de fon- » dre les métaux, & font ainſi remonter » la chimie aux premiers âges du mon- » de : ils citent encore pour preuve le » ſaint homme *Seth*. Au reſte, toutes les » connoiſſances de ces temps ſi reculés, » auroient été ſans doute perdues, ſi *Noé*, » par une grace ſpéciale de Dieu, ne les » eût ſauvées du déluge avec ſa famille. » Les chimiſtes regardent auſſi Noé, com- » me un homme ſublime dans leur art ; » attendu, diſent-ils, qu'il tira la quin- » teſſence de toutes les ſubſtances nour- » ricieres, pour l'uſage des animaux de » toute eſpéce, qu'il renferma dans l'ar- » che » (*a*).

Mais c'eſt ſur-tout depuis la premiere époque, dont nous venons de parler,

(*a*) *Henric. Schulze, compend. hiſtor. med. pag.* 4.

que le tableau de la médecine mérite d'être conſidéré (*a*) : combien de peuples & de philoſophes l'ont cultivée ! Combien de rois, de princes, de reines & de femmes mémorables, en firent l'ornement de leur vie & de leur ſageſſe (*b*) !

(*a*) Voyez ſur cette ſeconde époque, l'hiſtoire de la medecine de le Clerc.

(*b*) Les noms des empereurs, rois, princes & reines, qui aimerent la médecine, ou la cultiverent, ſont conſignés dans l'hiſtoire, & la liſte en eſt aſſez étendue. De plus, les hiſtoriens nous apprennent, qu'une loi des Athéniens obligeoit les femmes libres, à s'inſtruire de la médecine par principes, & à la manière des vrais diſciples de cet art : qu'on juge par-là du nombre des médecins du ſexe féminin, qu'Athènes dut produire,

CHAPITRE VIII.

La médecine eſt fondée ſur les écritures ſaintes, ou ſur leurs préceptes.

RECUEILLONS d'abord les paſſages de l'ancien teſtament.

« Honorez le médecin, à cauſe des » ſecours que vous pouvez en tirer, & » parce que Dieu l'a créé; car toute gué- » riſon vient de Dieu. La ſcience du mé- » decin lui attirera des honneurs; & il ſera » loué en préſence des grands de la terre. » Le Très-Haut a créé de la terre les mé- » dicamens, & l'homme ſage ne les aura » point en horreur. Appellez le médecin » dans vos infirmités, & qu'il ne vous » quitte pas; parce que ſon art vous eſt » néceſſaire » (*a*).

(*a*) *Honora medicum propter neceſſitatem, etenim illum creavit Altiſſimus*, &c. &c. Eccleſiaſtici, cap. 38.

Voilà

Voilà la premiere source de la médecine, voilà son appui divin, voilà enfin son utilité bien marquée. Cherchons maintenant les preuves, que le christianisme nous fournit.

Saint Augustin remarque, que la médecine ne peut avoir d'autre principe que Dieu (*a*); & le texte de l'évangile dit formellement, que les médecins sont nécessaires aux malades (*b*). Qui ignore que Jesus-Christ a souvent pratiqué les œuvres de la médecine, en rendant la vie aux uns,

---

(*a*) *Divus Augustinus, lib. 3 de civit. Dei, cap. 22.* « Si nous considérons bien l'art de la médecine, nous reconnoîtrons sans peine, qu'il est » également sacré & honorable ; car il est utile » aux hommes dans tous les temps, & dans tous » les lieux.... Quoi, l'art qui engendre l'homme, ou le fait concevoir, qui le délivre au » besoin, des entraves de la nature, & le met au » jour, qui le fait vivre, le conserve dans un état » sain, & répare ses forces perdues, ne seroit pas » un art divin » ! *Hyeron. Bardus med. polit. cathol. pag. 297, in-12.*

(*b*) *Matth. cap. 9, v. 12.*

la vue aux autres, en redreſſant les boiteux ? &c.

Mais voici des réflexions précieuſes ; elles regardent les ſaints Peres, ou leur manière de penſer touchant la médecine : nous les rapporterons en entier.

« Pour vous faire voir, dit l'auteur » de ces réflexions, comment les *ſaints* » *Peres* s'accordent avec l'écriture, ſur l'eſ- » time de la médecine, je veux vous en » faire parler des plus anciens, & des plus » forts génies. *Tertullien*, au livre *de* » *corona*, avoue qu'encore bien que la » médecine, chez les payens, reconnût » pour inventeur Eſculape, qui étoit une » de leurs fauſſes divinités, néanmoins les » Chrétiens, perſuadés de ſa néceſſité, ne » faiſoient aucune difficulté de s'en ſervir, » après qu'Iſaïe & ſaint Paul l'avoient pra- » tiquée eux-mêmes, comme ils ſe ſer- » voient des ſciences dont Mercure avoit » été l'inventeur. La penſée de Tertul- » lien s'exprime en termes plus forts, au » livre qu'il a intitulé, *Scorpiace*. Les » hommes, dit-il, ont cette malheureuſe

» inclination de rejetter les choſes ſalu-
» taires, & d'embraſſer celles qui ſont
» nuiſibles, de fuir les remédes de la mé-
» decine, & de rechercher plutôt la mort
» que leur guériſon : il ne faut pas s'en
» étonner, ajoute-t-il ; il y a bien des fous
» & des lâches ».

« Voici un paſſage de *ſaint Auguſtin*,
» où il reconnoît enſemble la néceſſité
» & la nobleſſe de la médecine. La né-
» ceſſité, dit-il, eſt la cauſe de tous les em-
» plois des hommes, même des arts dont
» nous recevons les plus grands ſecours,
» comme de la défenſe des avocats, &
» des remédes de la médecine ; car enfin,
» dans le monde, ce ſont-là les plus no-
» bles emplois (*a*). Le même ſaint Pere
» accuſe d'homicides, ceux qui rejettent
» les ordonnances du médecin ; & il com-
» mande en un autre endroit, que, mal-
» gré tous les rebuts & la réſiſtance du
» malade, on exécute ſur lui les ordres

(*a*) *S. Auguſt. enarrat. in pſalm.* 83.

» du médecin (*a*); c'eſt traiter les enne-
» mis de notre art, comme des inſenſés;
» & c'eſt en effet la qualité que leur donne
» le ſavant *Toſtat*: Perſonne, dit-il, ne
» peut douter que les choſes naturelles
» n'ayent quelque vertu de guérir les ma-
» lades, s'il n'eſt tout-à-fait inſenſé; mais
» il eſt évident que la médecine eſt un
» art utile & recommandable » (*b*).

« La pratique des ſaints Peres eſt con-
» forme à leur doctrine. *Poſſidius* rap-
» porte que *ſaint Auguſtin*, dans ſa der-
» niere maladie, ſuivoit les conſeils du
» médecin; & qu'il avoit défendu qu'on le
» détournât, pour quoi que ce fût, de l'ap-
» plication continuelle qu'il donnoit aux
» choſes divines, ſinon lorſque les méde-
» cins venoient le viſiter, ou lorſqu'il de-
» voit prendre les alimens & les remédes
» qu'ils avoient ordonnés » (*c*).

(*a*) *Id. tract.* 12 *in Joann. & regul.* 3.
(*b*) *Toſtat. cap.* 16, *l.* 2, *paral.* 4, 37.
(*c*) *Poſſidius in vita S. Auguſt.*

« Le même esprit porta au dernier » siecle, *les peres du concile de Trente*, » à donner un exemple illustre de la défé- » rence qu'on doit à la médecine. Le *pré-* » *sident de Thou* rapporte en son Histoire, » livre III, que *Fracastor*, médecin, » ayant averti les peres de ce concile, » que le lieu où ils étoient assemblés, étoit » menacé d'une peste qu'il prévoyoit, ils » écoutèrent son avis, & transférerent le » concile à Boulogne » (*a*).

Voilà les preuves, les témoignages éclatans que nous avions à rapporter, en faveur de la vérité, de l'utilité & de la perpétuité de la médecine. Mais ceux qui ont reconnu en elle tous ces caractères, & qui n'ont pu lui porter aucune atteinte (*b*),

---

(*a*) Entretiens sur la médecine, *pag.* 42 & *suiv.* Paris, 1677.

(*b*) Un des plus âpres adversaires de la médecine, a été *Michel, Seigneur de Montaigne*, qui publia ses *Essais*, pour la premiere fois, l'an 1580, & mourut l'an 1592, âgé de 59 ans. Celui qui donna en 1620, une édition de cet ouvrage fameux, remarque particulièrement dans la vie de Mon-

ont tâché de l'exclure des arts utiles, en prétendant que nos jours ſont comptés, & qu'ainſi tous les ſecours que nous en

---

taigne, qu'il étoit *fort opiniâtre en la haine & au mépris des médecins*; *antipathie*, ajoute-t-il, *à lui héréditaire*. Rapportons quelques-uns de ſes traits.

« Je crois d'elle, *dit-il*, (de la médecine) » tout le pis ou le mieux qu'on voudra; car nous » n'avons, dieu merci, nul commerce enſemble. Je » ſuis au rebours des autres; car je la mépriſe bien » toujours; mais quand je ſuis malade, au lieu » d'entrer en compoſition, je commence encore à » la haïr & à la craindre, & réponds à ceux qui » me preſſent de prendre médecine, qu'ils atten- » dent au moins, que je ſois rendu à mes forces, » & à ma ſanté, pour avoir plus de moyen de » ſoutenir l'effort & le haſard de leur breuvage. » Je laiſſe faire nature, & préſuppoſe qu'elle ſe ſoit » pourvue de dents & de griffes, pour ſe défendre » des aſſauts qui lui viennent, & pour maintenir » cette contexture, de quoi elle fuit la diſſolu- » tion. Je crains, au lieu de l'aller ſecourir, com- » me elle eſt aux priſes avec la maladie, qu'on ſe- » coure ſon adverſaire, au lieu d'elle, & qu'on » la recharge de nouveaux affaires ». *Montaigne, Eſſais, liv. I, chap.* 12. Tous les autres argu-

retirons, ſe réduiſent à rien : or, c'eſt ce qu'il s'agit maintenant d'examiner.

---

mens, toutes les autres ſatyres de Montaigne, contre la médecine & les médecins, qui occupent bien des pages, ſont à-peu-près écrites du même ſtyle, ou préſentées de la même manière ; & le lecteur peut voir aiſément, qu'elles ne ſont en ſubſtance, que des allégations & des facéties, qui montrent un eſprit léger & hardi, abondant & facile.

CHAPITRE IX.

Si nos jours ſont comptés ; & ſi, en conſéquence de ce terme fixé de notre vie, la médecine n'eſt pas inutile ?

VOICI un autre ſujet ſur lequel on s'eſt beaucoup exercé, & ſur lequel on s'exerce encore tous les jours.

Si Dieu a prévu, *dit-on*, qu'on mourra de la maladie dont on eſt attaqué, on en mourra ſûrement, malgré tout ce qu'on pourroit faire ; mais s'il a prévu qu'on en guérira, il eſt certain que ſa

préviſion s'accomplira. Ainſi, dans l'un & dans l'autre cas, le miniſtere du médecin eſt inutile. Ainſi tout malade peut vivre dans une froide indifférence ſur ſon état. . . .

Puiſque Dieu, répondrons-nous, a donné aux hommes la médecine, puiſqu'il leur recommande d'y avoir recours dans leurs beſoins (*a*), &c, tous les argumens, tous les diſcours qui ne tendent pas à ce but, ſont faux & abuſifs, & ne méritent aucun égard. Mais pour détruire le raiſonnement précédent, par le raiſonnement même, nous employerons celui-ci.

Un ouvrier aura faim certainement, au bout de ſept ou huit heures du repas qu'il prend: ſi cet ouvrier, qui prévoit cette faim, n'a pas de pain, ni d'autre reſſource pour en avoir, que ſon travail, tiendra-t-il ce langage, analogue au premier? Si Dieu a prévu que j'aurai du pain, j'en aurai; & s'il a prévu le contraire, j'en manquerai; conſéquemment, il eſt

(*a*) Chap. 6, 7, 8.

inutile que je me procure des reſſources aſſurées par mon travail. Y a-t-il, dis-je, un ſeul ouvrier dans le monde, qui tînt ce langage ſérieuſement, & qui le pratiquât, s'il n'étoit inſenſé?

Cependant, l'on voit fort ſouvent des malades, qui ſe négligent dans leurs maux, en conſéquence de cette manière de raiſonner ſur le terme de leurs jours, dont ils ne ſont pas capables de démêler l'erreur & le danger.

La préviſion de Dieu ſur tous nos événemens, eſt certaine, & nous ne pouvons raiſonnablement la révoquer en doute. Mais nous devons croire auſſi, & notre ſentiment intérieur ne peut ſe refuſer à cette croyance, que notre liberté eſt entiere, & que nous pouvons en diſpoſer dans toutes les choſes, qui ſont ſoumiſes à notre connoiſſance, & à notre pouvoir. Il eſt encore certain, qu'ignorant entiérement les deſſeins de Dieu, ou ſa préviſion, ſur nos événemens, nous devons nous conduire dans nos maladies, comme dans toutes les autres ſituations de la

vie, ainſi qu'une raiſon éclairée, une raiſon univerſelle & conſtante, nous le preſcrit. Appuyons tout cela de quelques autorités reſpectables.

Ciceron met au rang des contes des vieilles gens, & traite d'une aveugle ſuperſtition, ce langage, qu'on tenoit ſans doute dans ſon temps : *Nos jours ſont comptés* (*a*). Ciceron n'avoit garde de donner à cette opinion, plus d'étendue qu'elle n'en devoit avoir. *Nos jours ſont comptés* : ils ſont comptés dans les decrets de Dieu ; parce que ſa ſcience infinie voit dans l'immenſité de tous les temps ; mais Dieu ſait auſſi, ſi nous ferons quelque choſe, pour en abréger, ou prolonger le cours.

Selon *ſaint Auguſtin*, l'opinion de la deſtinée, eſt une opinion abſurde (*b*) ; & *ſaint Thomas* remarque, que « les acci-» dens qui nous arrivent, ne ſont pas l'effet

(*a*) *Cicer. l.* 2, *de divinit.*

(*b*) *Si cor tuum non eſſet fatuum, non crederes fatum.* Auguſt. tract. 37 in Joan.

» de la préviſion de Dieu ; mais que Dieu » les prévoit, parce qu'ils doivent arriver».

Ceux qui raiſonnent du deſtin, ou des decrets de Dieu, d'après l'événement, raiſonnent, ce me ſemble, à la maniere des enfans, qui, ayant perdu au jeu, diſent qu'ils ont perdu, parce qu'ils devoient perdre.

En un mot, de ce qu'une perſonne malade eſt morte, il ne s'enſuit pas toujours qu'elle devoit mourir, comme une infinité de gens le croyent ; & il eſt évident qu'elle ne le devoit pas, ſi elle eſt morte par ſon imprudence, ou pour s'être expoſée au danger.

Ainſi, puiſque nous ne ſommes pas du tout certains du nombre de nos jours, ni du moment de notre mort ; puiſque notre deſtinée, ou ce qu'on en dit, eſt une choſe vague, & ſans appui ; puiſque Dieu, ou ſa préviſion, n'influe pas néceſſairement ſur le terme de notre vie, non plus qu'elle ne contraint aucune de nos actions ; puiſque ſa durée dépend de notre prudence, de nos ſoins, & du concours des choſes qui nous environnent, il s'en-

ſuit évidemment, que l'art de la médecine, l'uſage des remédes, les précautions que prend un malade pour guérir, ou abréger ſa maladie, &c, ont un fondement légitime & inaltérable.

Avant de finir ce chapitre, écoutons parler un médecin, avec beaucoup de ſagacité ſur cette matière. « S'il faut, *dit-il*, » ſur l'infaillibilité des ordres (*décrets*) » divins, renoncer aux conſeils de la mé- » decine, il faut auſſi rejetter tous les » arts & tous les ſoins de la vie civile; » car, comme Dieu ſait infailliblement » l'heure de notre mort, il ſait auſſi par- » faitement ſi nos ennemis nous vain- » cront, ſi nos affaires iront bien, ſi nous » ſerons riches, ſavans, élevés en dignité. » Ainſi, les guerres, la pourſuite des af- » faires, le commerce, l'étude des lettres, » les ſoins de notre fortune, ſeront entiè- » rement inutiles. Par conſéquent, il fau- » dra bannir toutes les occupations des » hommes, & vivre dans une ſtupidité » ſemblable à celle des bêtes. Enfin, ſi nos » jours ſont bien comptés, & arrêtés par

» l'ordre ſouverain de Dieu, que rien ne
» puiſſe les abréger, ni prolonger, pour-
» quoi vous ſervez-vous journellement de
» nourriture. . . . ? Pourquoi craignez-
» vous un coup de fuſil, un coup d'épée ?
» Ces appréhenſions ſont puériles, nos
» jours ſont comptés; vous pouvez en
» toute sûreté vous préſenter à l'embou-
» chure d'un canon, comme faiſoient au-
» trefois les Turcs, entêtés de cette opi-
» nion. . . . . L'écriture ſainte reconnoît
» en pluſieurs endroits, que notre vie peut
» être prolongée, comme elle raconte
» qu'il arriva au roi Ezéchias, & au peuple
» de Ninive : elle nous fait voir auſſi,
» qu'elle peut être abrégée, comme l'ont
» éprouvé tous ceux qu'elle nous apprend
» avoir été punis d'une mort précipitée,
» à cauſe de leurs crimes » (*a*).

(*a*) Entretiens ſur la médecine.

CHAPITRE X.

Troiſième devoir du malade, ſa ſoumiſſion entiere aux avis du médecin; caractères de cette ſoumiſſion. Riſques de la déſobéiſſance. Obligations, ou fonctions du médecin.

VOICI le vrai pivot, ſur lequel roule le ſalut du malade, qui appelle un médecin pour ſe faire traiter.

Tout ſujet malade doit entièrement l'obéiſſance au médecin. Cette obéiſſance eſt fondée ſur tout ce que nous avons dit juſqu'ici; ſavoir, ſur la raiſon, l'autorité, les préceptes de la religion, & auſſi ſur la morale.

D'abord, quel eſt le malade qui n'eſt pas médecin, & qui, conſultant ſans prévention, ſes connoiſſances, peut ſe flatter d'appercevoir la nature du changement qui s'eſt fait en lui, les complications de ſa maladie, s'il en exiſte, l'eſ-

péce de riſque qu'il court, & enfin, les cauſes qui ont déterminé ou produit ces déſordres ? Voilà pourtant ce qu'il faut ſavoir, pour pouvoir ſe guérir avec quelque certitude ; & il faut de plus connoître les médicamens convenables, & la maniere de les employer, de même que la maniere du régime convenable. Il faut enfin ſavoir bien d'autres choſes, que j'oſe dire que tout malade, un peu inſtruit & de bonne-foi, conviendra ſurpaſſer ſes forces : cela doit être ainſi, puiſque l'*Ecriture ſainte* preſcrit aux malades d'appeller le médecin, & de le retenir juſqu'à leur entiere guériſon ; puiſque la médecine a été créée par Dieu ; puiſqu'il y a eu des médecins dans tous les temps, & que les rois, les princes, les philoſophes, & tous les hommes ſenſés, s'en ſont toujours ſervis (*a*).

En effet, l'obligation indiſpenſable du médecin, eſt de poſſéder les connoiſſances que nous venons d'énumérer : il doit

(*a*) Voyez les chap. précédens.

encore les employer au soulagement de ses semblables, dans tous les temps & dans tous les lieux, lorsqu'il en est requis, & que rien de plus puissant que son ministère bien entendu, ne s'y oppose, comme une indocilité inflexible, ou des manquemens essentiels de la part du malade.

« Galien, dit *Jacques de Marque*, un des chirurgiens les mieux instruits de son temps (*a*), » veut que le malade obéisse » à son médecin, comme le sujet à son » roi, le serviteur à son maître, le soldat » à son capitaine ». Et dans un autre endroit, le même auteur, discourant sur la raison de cette obéissance, dit, que « si » le malade se ligue avec sa maladie, con» tre son médecin, il n'y a pas de doute » que celui-ci ne perde sa peine ; parce » que la partie est inégale, de deux contre » un. Mais si le malade est obéissant, s'il » se joint avec son médecin contre sa ma» ladie, il y a apparence qu'elle sera sur-

(*a*) Voyez l'histoire de l'anatomie & de la chirurgie, de M. *Portal*, à l'article *Marque*.

» montée ; quoi faisant, il partagera les » honneurs de la victoire » (*a*).

Le malade doit craindre de ne pas guérir, *s'il se ligue avec sa maladie contre son médecin ;* c'est-à-dire, s'il ne pratique pas ses ordonnances, ou s'il ne les pratique qu'en partie, s'il les tronque, les altere, soit en secret, soit ouvertement ; pourquoi ? Parce que cette infidélité tourne en quelque façon au profit de la maladie, qui prend de plus en plus un caractère dangereux ; attendu qu'elle n'est pas combattue par les vrais moyens, par ceux qui pourroient en détruire la cause. Mais le malade doit espérer de guérir, *s'il est obéissant & se joint avec son médecin, contre sa maladie ;* parce que l'office du médecin est de guérir, & que lui seul est censé en avoir la science (*b*) ; parce que les efforts combinés du malade & du médecin, sont indispensables, pour arriver à la fin à laquelle l'un & l'autre aspirent.

Le malade doit obéir à son médecin,

(*a*) Jacq. de Marque, introduct. à la chirur.
(*b*) Voyez les chap. 14, 15, jusqu'à 19.

parce qu'il s'expoſe à s'égarer & à ſe nuire, dès qu'il perd cette bouſſole ; parce qu'il eſt certain qu'il n'a pas les connoiſſances convenables pour ſe traiter & ſe guérir lui-même, & qu'en ſe traitant, ou ſe faiſant traiter par d'autres, auſſi peu éclairés que lui, il court riſque d'être homicide de lui-même ; ce qui eſt formellement contraire aux préceptes divins, & à la ſaine morale, ou à l'amour éclairé de ſoi-même. Car, 1°. tout homme, s'il ne doit pas ſa vie à ſa femme, à ſes enfans, à ſes concitoyens, par le bien qu'il leur fait, la doit à Dieu, ſon premier auteur ; il n'en a que le ſimple uſage. 2°. Tout homme appartient par droit de naiſſance, d'obéiſſance & de fidélité, à ſa patrie, à ſon roi, à ſon maître ; il doit donc faire tous ſes efforts, lorſqu'il a perdu la ſanté, pour la recouvrer, & repréſenter ſon exiſtence au beſoin.

Concluons, que ſi le malade eſt raiſonnable, il doit ſe défier de lui-même, ou de ſa prétendue ſcience, & qu'il doit ſe ſoumettre aux avis de ſon médecin.

Autrement, que ſerviroit que Dieu eût créé la médecine, & que le médecin poſſédât les ſecrets de cet art ? Que ſerviroient tant d'illuſtres exemples d'une telle ſoumiſſion ? Que ſerviroit que Dieu recommandât d'honorer le médecin ? « Pour » honorer le médecin, *a-t-on dit*, il ne faut » que s'aimer ſoi-même ; toute la façon » de cet honneur conſiſte à lui déclarer » ce que l'on ſait des cauſes, ou des occa- » ſions de ſa maladie, à ſe laiſſer convain- » cre, dans les cas où il peut le faire, par » le raiſonnement, à ſe ſoumettre dans » ceux où il n'y a d'autre autorité qu'une » ſage expérience, à ne faire que ſes or- » donnances, & toujours dans les temps » marqués. Ces devoirs, à la vérité, tien- » nent de la ſoumiſſion ; mais c'eſt l'uni- » que moyen de profiter d'une ſcience » auſſi abſtraite que celle de la médecine ; » la docilité caractériſe les hommes, de » quelque état qu'ils ſoient ; avec elle la » pauvreté n'eſt point vice » (*a*).

(*a*) Des propriétés de la médecine, par rapport à la vie civile. ***Pref.***

Enfin, le médecin qui traite une maladie, doit être regardé comme un pilote qui gouverne une barque dans un temps de tempête; il doit donc être le maître de la conduire au port, par les procédés qu'il eſtime convenables (*a*).

Pour dire en dernier lieu, les riſques que court un malade qui n'obtempére pas aux conſeils de ſon médecin, il s'expoſe ſans doute aux mêmes dangers, que celui qui néglige d'appeller un médecin (*b*); il fait encore plus de mal, que s'il n'en appelloit pas, ſur-tout ſi ſa maladie fixe les yeux du public, par l'intérêt qu'il y prend.

Le malade qui, ayant appellé un médecin à ſon ſecours, ne ſe conduit pas ſuivant ſes avis, & rend ſa maladie incurable, ou mortelle, ou plus dangereuſe, ou plus longue qu'elle ne devroit l'être, commet donc un plus grand mal, que celui

---

(*a*) *Theologis animam ſubjecit lapſus Adami,*
Et corpus Medicis, & bona Juridicis.

(*b*) Chap. 2, 3, 4.

qui n'appelle pas de médecin ; parce qu'il enveloppe la réputation de celui-ci dans sa désobéissance, ou dans ses suites.

CHAPITRE XI.

Dénombrement des causes de la désobéissance du malade, de ses infidélités, ou de sa négligence à appeller le médecin.

Les causes pour lesquelles un malade enfreint les ordonnances de son médecin, ou ne les exécute qu'en partie, procédent de lui-même, ou des personnes qui l'environnent, soit parens, amis, gardes-malades, directeurs de conscience, supérieurs, ou autres. Nous allons parler des premieres; les autres seront exposées dans leur lieu.

La premiere cause qui procéde du malade, est son faux jugement, qui est tel à raison de ce qu'il n'a pas été cultivé; or, il est facile de voir que cette cause doit

être très-commune ; mais elle eſt d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt fortifiée par les ſuivantes.

La ſeconde, peut être la dépravation de ce même jugement, occaſionnée par la maladie. Mais cette cauſe demande peu d'égards, & doit être bien diſtinguée par les aſſiſtans, qui s'y trompent fort ſouvent, & en font, au préjudice du malade, une loi d'utilité, ou de beſoin pour lui.

La troiſiéme, peut ſe prendre du caractère du malade, qui eſt inconſtant, timide, impatient, pareſſeux, ou vain.

La quatriéme, de la prévention qu'il a conçue, & qui eſt née d'un faux jugement qu'il a déja porté, à l'occaſion de telle ou telle maladie, gouvernée par les médecins, ou qui lui a été ſuggérée par d'autres, ou qui enfin, eſt née d'un autre motif quelconque ridicule. Ici, nous rapporterons l'idée trop avantageuſe, que certains malades conçoivent des médecins qui les ont déja traités, & la louange affectée qu'ils en font au médecin qui les

traite actuellement ; tellement, que celui-ci, s'il eſt novice dans cette maniere de louer, comme ſont les jeunes médecins, ne ſait à quelle ſauce mettre ces louanges, ou quelle application leur donner. Au reſte, bien juſtes dans leur principe, elles n'auroient rien de blâmable, ſi elles n'étoient une ſorte d'indécence commiſe envers le médecin, & ſi elles ne détournoient les malades des devoirs de l'obéiſſance.

Ici, nous rapporterons encore l'erreur de certains malades, qui refuſent de ſe ſoumettre, parce qu'ils ont vu mourir, entre les mains des médecins, leurs parens, leurs amis, leurs connoiſſances, ne ſongeant pas aſſez, que l'homme n'eſt pas immortel (*a*), & que bien des cauſes, autres que l'inhabileté des médecins, en commençant par la gravité de la maladie, qui ſurpaſſoit les facultés de la nature & de l'art, ont pu donner lieu à ces morts,

(*a*) *Les maladies & la mort ſont les fruits du péché.* Exod. 15, n°. 26. Joann. 5, n°. 14. &c.

comme on peut le recueillir de tout cet ouvrage.

Quant à ceux qui ſe privent des ſecours de la médecine, regardant la ſanté & le terme de la vie, comme l'ouvrage du haſard, ou de la fatalité, nous les renvoyons particuliérement aux chapitres II & V juſqu'à IX.

Je n'oublierai pas de dire, qu'il eſt auſſi des cauſes dépendantes des médecins eux-mêmes, ſavoir de leurs diſputes, & de la diverſité de leurs ordonnances, ou de leurs procédés, qui atténuent la confiance de certains malades, & les portent à la déſobéiſſance. Mais en premier lieu, ceux-ci manquent de caractère & de lumières, pour apprécier ces cauſes (*chapitre X*). En ſecond lieu, c'eſt une fort mauvaiſe façon de raiſonner, que de ſe priver des ſecours qu'offre une profeſſion; parce qu'on apperçoit dans ceux qui l'exercent, quelque choſe qui déplaît, ou révolte nos préjugés & notre amour-propre, mais qui ne peut avoir au fond qu'un but profitable. Il faut enfin que les malades

ſachent

ſachent, que la médecine offre dans certains cas, des voies de guérir différentes ; mais comment pourroient-ils appercevoir ces différences, eux qui jugent pour l'ordinaire, que tous les remédes, dont les appellations ne ſont pas les mêmes, doivent produire des effets oppoſés ?

Telles ſont à-peu-près les cauſes frivoles, pour leſquelles les malades réſiſtent aux conſeils des médecins, ou négligent de les appeller, & qui procédent de leur éducation, de leurs préjugés, en un mot, de leur manière d'être & de penſer particuliere. D'ailleurs, cette matière offre d'autres objets & d'autres diſcuſſions, que nous ſommes forcés de renvoyer au chapitre ſuivant.

CHAPITRE XII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Examen ultérieur des diverſes prétentions des malades, ou de leurs préjugés, & qui les portent à enfreindre les ordonnances de leur médecin, &c.

PREMIEREMENT, tel malade ſe croit & ſe dit médecin, parce qu'il a autrefois aſſiſté à quelques leçons d'anatomie, ou d'herboriſation; tel autre, parce qu'il a ſouvent vu, ou ſoigné des malades; celui-là, parce qu'il poſſéde un ſecret héréditaire dans ſa famille, &c. Mais quand tous ces malades auroient raiſon, & ſeroient véritablement ce qu'ils croyent être, il eſt impoſſible de comprendre ſur quoi ſeroit appuyée leur prétention; à moins de leur attribuer l'avantage ſingulier, de poſſéder la ſcience dont ils ſe glorifient, par infuſion, ou par un don ſurnaturel.

L'on voit d'autres malades, qui, pen-

dant les temps orageux de leur maladie, ſont très-dociles, mais qui dans le calme, ſont d'une humeur toute différente, & ſe mêlent même de tracer des regles à leur médecin: or, cela ne peut venir que de foibleſſe d'eſprit, ou d'un orgueil étrange. D'autres malades conſervent cet eſprit d'orgueil, pendant tout le cours de leur maladie, & ſe gouvernent eux-mêmes imprudemment, ſoit qu'ils ayent appellé un médecin, ſoit qu'ils n'en ayent point appellé.

D'autres ſe vantent, lorſqu'ils ſont guéris, d'avoir tranſgreſſé les avis de leur médecin, & de s'être guéris eux-mêmes, ſoit en buvant du vin, ou quelqu'autre liqueur, ſoit en prenant tel aliment, ou tel médicament de fantaiſie. Mais ſouvent ce n'eſt-là que de la jactance, ou une manière de plaiſanter ridicule, qui demande une réponſe particuliere; attendu que le peuple eſt ſouvent abuſé par de pareilles frivolités.

Il eſt certain, & on en voit ſouvent des exemples, que des malades fantaſques,

légers, impatiens, trop craintifs, ou prévenus, guériſſent, non ſeulement en prenant des remédes, conſeillés par d'autres que par le médecin qui les traite, même des remédes très-contraires à leur état, mais encore ſans en prendre d'aucune ſorte; cela, dis-je, ſe voit preſque chaque jour, par un médecin qui a une pratique un peu étendue, & aucun ne peut révoquer la choſe en doute. Mais s'enſuit-il de-là, que chaque malade guérira de la même manière, & qu'il peut légitimement ſe ſouſtraire à l'obéiſſance qu'il doit à ſon médecin? Non ſans doute, d'autant qu'aucun malade n'eſt pas aſſez éclairé, pour pouvoir aſſurer qu'il a préciſément la même maladie, qu'avoient ceux qui ſe ſont comportés comme nous venons de le dire; qu'elle eſt au même degré; qu'ils ont le même tempérament, la même vigueur, en un mot, la même diſpoſition pour guérir de la même manière; oui, tout cela ſurpaſſe l'intelligence de tous les malades, & il faut être véritablement médecin pour le comprendre.

Voilà nos premieres raiſons, & qui intéreſſent plus particuliérement le malade à guérir ; les autres vont être expoſées dans la ſuite de ce chapitre.

Pluſieurs malades encore, prétendent qu'ils ne ſeroient pas guéris, ou même qu'ils ſeroient morts, s'ils avoient ſuivi les avis de leur médecin. Cette prétention eſt plus injuſte & plus ridicule, que la précédente ; elle bleſſe même, ou peut bleſſer griévement la réputation du médecin. Cette prétention eſt injuſte & ridicule ; parce que les malades ne ſont pas compétens pour juger dans une pareille matière, & parce que juger d'une choſe qui ſeroit arrivée, en conſéquence d'une telle marche, qui auroit été tenue, & qu'on n'eſt pas capable d'apprécier, eſt juger d'une chimere. Au contraire, il y a tout lieu de penſer, que le médecin, dont la charge eſt véritablement de guérir (*a*), auroit obtenu le ſuccès qu'on ſe plaît à attribuer, ſoit au haſard, ſoit à ſon habileté pré-

(*a*) Chap. X.

tendue, ou à celle d'une autre perſonne qui n'eſt pas médecin.

Il y a enfin des malades, qui, ennuyés de la longueur de leur maladie, & qui penſant fauſſement, qu'elle pouvoit être guérie plutôt, prennent tel reméde, qui leur eſt conſeillé par d'autres que par le médecin, & qui venant à guérir, en inferent, & s'efforcent de faire accroire, qu'ils n'avoient pas été bien traités cidevant, ou qu'ils l'avoient été mal.

Pour écarter une erreur auſſi dangereuſe, & aſſez commune, j'obſerverai qu'il faut dans les maladies, diſtinguer leurs cauſes, leur ancienneté, leur qualité grave, ou opiniâtre, leur commencement, leur développement & leurs périodes; qu'il eſt en conſéquence des maladies de différente durée, & qui ne ſauroient être guéries avant l'évolution de leur terme naturel (*a*), qu'au préjudice des malades, ou qu'au riſque de leur vie. Il faut encore

(*a*) Il y en a, dont la durée eſt de ſept années, comme Hippocrate l'a obſervé.

conſidérer dans le traitement des maladies, l'humeur des malades, leur inconſtance, leur faux jugement, leur facilité dans les maux opiniâtres, ou qui inſpirent de la crainte, à ſe laiſſer ſéduire par toutes les eſpéces de charlatans, ou à ſe laiſſer traîner de médecin en médecin, ou d'empirique en empirique. Or, qu'arrive-t-il pendant tout ce temps, que le malade emploie à conſulter le tiers & le quart? Il arrive que la maladie parcourt ſa période entierement; il arrive que la nature, qui ne perd pas un inſtant de faire agir ſes facultés, la ſoumet de plus en plus, & la détruit enfin; elle la détruit d'autant mieux, que chaque perſonne que le malade conſulte, eſt pour lui, un nouveau ſujet de confiance, ou un nouvel aiguillon qui la réveille, & l'excite auſſi à l'obéiſſance.

D'ailleurs, il eſt plus que vraiſemblable, que ces ſortes de guériſons, que certaines perſonnes vantent ſans diſcrétion, ſont dues plutôt aux premiers remédes, qu'aux derniers; parce que ceux-ci ne

pouvoient guérir dans un court eſpace de temps, une maladie d'un ordre rébelle, &c.

Mais enfin, qu'on nous le diſe de bonne-foi? Quelqu'un de bon ſens, qui auroit un procès, dont dépendroit toute ſa fortune, tout ſon bien-être, riſqueroit-il de le confier à un homme, qui n'auroit aucune intelligence dans les affaires? Non, mais il s'adreſſera à l'avocat le plus éclairé & le plus judicieux, qu'il pourra connoître. Cependant, ſuppoſons qu'un client confie le ſoin de ſon procès, à un homme qui n'a aucune connoiſſance claire & diſtincte de la juriſprudence, & qu'il obtienne un ſuccès heureux. L'un & l'autre peuvent-ils ſérieuſement rapporter ce ſuccès, à l'habileté de l'ignare avocat? Et de plus, oſeroient-ils avancer, que le même ſuccès n'eût pas eu lieu, ſi un juriſconſulte éclairé, ſe fût mêlé de conduire l'affaire? Cette aſſertion ſeroit aſſurément bien déraiſonnable.

En un mot, ſi l'avocat & le médecin, n'étoient pas chacun dans leur profeſſion,

les perſonnes ſur leſquelles on dût compter ; & ſi des perſonnes qui n'ont jamais eu, ni pu acquérir les vraies notions de ces profeſſions, pouvoient les ſuppléer, dès-lors, il faudroit les renverſer toutes, & il ſeroit ſuperflu d'en faire pendant toute ſa vie, une étude approfondie.

Diſons maintenant, par quels moyens le malade peut ſe garantir de la déſobéiſſance, matière vaſte, & qui ſe lie étroitement avec tout ce que nous avons dit juſqu'ici.

CHAPITRE XIII.

Moyens de ſoumiſſion, ou moyens par leſquels le malade peut ſe préſerver de la déſobéiſſance. Les aſſiſtans répondent de ſa vie, après le médecin....

LE premier moyen, par lequel le malade peut ſe garantir de la déſobéiſſance, c'eſt de ſe choiſir, autant qu'il lui eſt poſſible, un médecin en qui il ait une confiance éprouvée, ou une confiance appuyée ſur de bons motifs. L'importance de ce précepte, eſt évidente, & tout le monde peut la comprendre.

Le ſecond moyen, c'eſt d'être ſimple, naïf & vrai, mais ſur-tout exempt de prévention & d'orgueil. Conſéquemment, le malade ne doit point, pour quelque cauſe que ce ſoit, affecter de paroître à ſon médecin ce qu'il n'eſt pas, ou feindre de pratiquer ce qu'il ne pratique pas;

d'abord, parce que cette fauſſeté eſt un menſonge, & parce qu'elle peut lui cauſer un grand préjudice, comme on en voit beaucoup d'exemples; car, entre quelques malades, qui, rigoureuſement parlant, peuvent ſe bien trouver de ces ſupercheries, un grand nombre d'autres les payent fort chérement. De plus, le malade, ſimple & véridique, ſans prévention & ſans orgueil, bannira toute intelligence ſecrete avec les aſſiſtans; ceux-ci répondent ſans aucun doute de ſa vie, après le médecin, & ils en répondent en premier reſſort, & en tout, s'ils traverſent les vues du médecin (voyez l'article des *aſſiſtans*).

Le troiſiéme moyen, par lequel le malade peut ſe préſerver de la déſobéiſſance, c'eſt d'être entiérement réſigné aux événemens de la maladie : fidéle à ce précepte, il ne ſe livrera pas à de triſtes & fâcheuſes réflexions, à des craintes imaginaires, qui ſont fort ſouvent le principe de l'inconſtance des mala-

des, & de tous les déſordes qui la ſuivent (*a*).

Un dernier moyen d'obéiſſance & de fidélité, pour le malade, c'eſt de rejetter les diſcours des aſſiſtans, ſi dans le choix qu'ils lui propoſent d'un médecin, ils lui marquent de l'humeur, contre celui pour lequel il incline, ou s'il ſait, qu'ils ont quelque ſujet d'en avoir, ou enfin, s'ils n'alléguent que des raiſons légeres, & des lieux communs. Il peut encore juſtement ſe défier des conſeils des aſſiſtans, lorſqu'ils lui propoſent, pour le guérir, toute autre perſonne qu'un médecin. En effet, la ſageſſe des loix a, en toutes choſes, autant qu'elle le put juſqu'ici, dans les gouvernemens policés, applani les difficultés, en diſtribuant en claſſes, les diverſes profeſſions, & en encourageant ceux qui s'y adonnent, par des récompenſes honorables, à s'en inſtruire ardemment. L'artiſte voit encore une

(*a*) Voyez le chapitre premier de cet article.

autre fin de ſes travaux, c'eſt l'amour du public, & une juſte récompenſe pécuniaire, qu'il eſpere d'en retirer, enfin, la prérogative flatteuſe de les exercer excluſivement.

Or, puiſque les loix ont applani les voies, pour éclairer le peuple, & le diriger dans ſes beſoins, il doit les ſuivre, s'il eſt raiſonnable, plutôt que des voies détournées, toujours douteuſes & ſuſpectes aux yeux du ſage.

Mais, comme tous les malades ne ſont pas capables de connoître un bon médecin, & peuvent être entraînés dans l'erreur, en s'en rapportant aux conſeils d'autrui à cet égard, & que même un grand nombre, particuliérement dans les campagnes, attribuent cette qualité, indiſtinctement à toutes ſortes de perſonnes, qui ſe mêlent de guérir, nous allons expoſer quelques regles qui pourront ſervir à les guider.

CHAPITRE XIV.

Marques ou caractères du vrai médecin. Liaison nécessaire de sa profession, avec celles du chirurgien & de l'apothicaire. Le vrai médecin est publiquement, & par les loix, reconnu tel.

J'AI parlé plus haut (*a*) des fonctions du médecin ; je vais exposer ici les raisons qui lui attribuent ces fonctions. Personne ne peut me blâmer de tracer ce tableau, auquel il ne manque d'ailleurs, pour être connu généralement, que d'être mieux apperçu des yeux du peuple, & notamment des habitans des campagnes.

Je remarquerai d'abord, que la profession du médecin, s'étend non-seulement sur le traitement des maladies internes, mais aussi sur le traitement des maladies chirurgiques, & sur la pharmacie ; il n'y

(*a*) Chap. X.

a que les opérations, ou les œuvres manuelles de ces deux arts, dont le médecin ne fait pas ordinairement ſon objet, ou ſon occupation; mais il eſt tenu d'en connoître les regles, & il les connoît d'autant plus certainement, qu'elles forment une liaiſon très-étroite avec ſa ſcience principale; c'eſt-à-dire, la théorie & l'hiſtoire des maladies internes, & tout ce qui y reſſortit.

Bien des gens ignorent, ou méconnoiſſent, cette étendue de la profeſſion du médecin, & ce commerce intime qu'elle a avec celles du chirurgien & de l'apothicaire.

Bien d'autres penſent, que le médecin n'a aucune connoiſſance, ou qu'une connoiſſance très-imparfaite, des maladies dont la chirurgie s'occupe, & de leur traitement; d'où il arrive, qu'un très-grand nombre de malades, ſe privent des conſeils des médecins, dans ces ſortes de maladies, les regardant vains, ou ſuperflus. Non ſeulement, le médecin connoît, mais encore il ne peut pas ignorer le

caractère & le traitement des playes, des abscès de tout genre, des tumeurs, des caries, des affections gangréneuses, &c; parce que toutes ces choses tiennent nécessairement à la nature de sa profession, comme je l'ai dit.

Le vrai médecin est encore celui qui a cultivé son art, pour ainsi dire dès le berceau, & qui a rapporté à cette étude, tous ses vœux, tous ses desirs, & qui enfin est publiquement, & par les loix, reconnu tel (*).

Mais appuyons de l'autorité la mieux éclairée, les réflexions précédentes, sur l'étendue & les attributs de la profession du médecin.

(*) *Nota.* Pour être médecin, il faut d'abord avoir fait toutes ses études, comme on le dit vulgairement, & avoir pris des lettres de *maître-ès-arts.* Après ces études préliminaires, qui remontent jusqu'à l'enfance, les médecins entreprennent particuliérement celle de leur profession, qui offre trois degrés à parcourir, ou trois grades à acquérir, connus sous le nom de *grades de bachelier, de licentié & de docteur.*

« Le médecin réunit les principes de » la chirurgie & de la pharmacie ; c'eſt » lui qui a inventé, augmenté & perfec- » tionné ces deux arts . . . . . Ces deux » états ſont inſtitués pour la médecine. » L'apothicaire ayant appris du médecin, » la préparation des remédes, ne devroit » en diſpoſer, qu'en vertu des ordonnan- » ces du médecin, & jamais de lui-même, » ni à la réquiſition de qui que ce ſoit . . . » Le médecin ſe fera un devoir continuel » de conduire le chirurgien vers les ſour- » ces de la médecine ; il lui fera ſentir » la néceſſité où ils ſont l'un & l'autre de » douter & d'appréhender ; il lui préſen- » tera les lumieres qui lui ſont néceſſaires, » pour connoître les parties qu'il convient » d'ouvrir, & celles qu'il faut épargner ; » cet accord leur donnera à tous les deux, » la proportion convenable de certitude » & de ſuccès, dans les opérations chirur- » giques » (*a*).

(*a*) *Quæſt. med. Eſt-ne chirurgus medico certior?* Paris.

Il eſt donc vrai, que le médecin peut quelquefois prêter des ſecours, ou des lumieres, au chirurgien, dans le traitement des maladies chirurgiques, & que le médecin n'a ce titre, que parce que ſa profeſſion embraſſe celle du chirurgien & de l'apothicaire.

Expoſons maintenant les ſignes, qui peuvent faire connoître un bon médecin.

CHAPITRE XV. (a)

Comment peut-on connoître un bon médecin ? Diſtinction entre la profeſſion du médecin & celle du chirurgien. Peut-on devenir ſon propre médecin, en liſant beaucoup de livres de médecine ?

ON peut connoître un bon médecin, par l'application conſtante qu'il a miſe à s'inſtruire de ſa profeſſion, & à s'y per-

(a) Je ſépare ce chapitre du précédent, quoique je ſache bien la connexité qu'il y a entre le

fectionner, par les bonnes écoles & les grands maîtres qu'il a fréquentés, enfin par les dispositions & le goût qu'il a apportés à ce genre d'étude. Mais comme le médecin quitte assez souvent sa patrie, ou son domicile, pour en prendre un autre, & y exercer les talens qu'il a acquis, & que le public, pour qui il les exerce, ignore ses premiers travaux, & quelle étoit sa premiere aptitude, on peut dans ce cas juger d'un bon médecin, par les marques suivantes.

Par le vif attachement qu'il a pour sa profession, & par l'ardeur avec laquelle il la cultive & l'exerce : ce moyen me paroît en général le meilleur ; mais il devient sur-tout évident, lorsqu'il est confirmé par les suivans.

Par un âge compétent, & une expé-

---

vrai & le bon médecin ; je les sépare, pour aider l'intelligence de tous nos lecteurs, en leur présentant les objets, sous la forme la moins compliquée, & pour plusieurs autres raisons, que l'on peut comprendre.

rience ſuffiſante, par des ſuccès bien reconnus, & enfin, par toutes les autres qualités, qui donnent la perfection à celles-là ; ſavoir, la prudence, la douceur, la fermeté, la véracité, un cœur ſenſible, ou qui s'intéreſſe aux infirmités d'autrui, & qui les partage.

Un bon médecin ſe connoît encore, en ce qu'il n'affecte pas de montrer ſa ſcience, en ce qu'il n'épouſe aucun ſyſtême particulier, & guérit par des moyens ſimples.

Voilà les qualités les plus eſſentielles d'un bon médecin, ou qui ſervent à le connoître.

Mais, nous dira-t-on, un chirurgien qui n'a pas tous les caractères, que vous avez rapportés dans le chapitre précédent, & dans celui-ci, n'eſt donc pas médecin ? Sans doute qu'il ne l'eſt pas, puiſque ſes premiers procédés, & au moins ſon premier objet, different des procédés, que ſuivent ceux qui ſe vouent à la médecine, & de la fin qu'ils ſe propoſent.

Cependant, ajoutera-t-on, il eſt poſſible qu'un chirurgien ſoit bon médecin. Rien n'empêche qu'un chirurgien ne ſoit médecin, & bon médecin ; l'art de la médecine offre un champ vaſte & libre à tout le monde, par exemple, comme les loix ſont un livre ouvert aux procureurs, notaires, & tabellions.

La profeſſion du chirurgien a ſes bornes ; elle a auſſi ſon objet particulier, comme nous l'avons remarqué dans le chapitre précédent, objet qu'il ne faut pas confondre avec celui du médecin. Au reſte, je n'ai ici d'autres vues, que d'indiquer au public, les ſources où il doit puiſer ſes conſeils, de la maniere la plus poſitive, ou la moins équivoque.

Le miniſtère des chirurgiens, ſera toujours à rechercher par ceux, qui ne peuvent pas avoir de médecin, ou s'en procurer commodément (*a*) ; c'eſt pourquoi l'on pourroit peut-être deſirer, ſans encourir le blâme d'extravagance, qu'il y eût dans

(*a*) Chap. IV.

le royaume, à peu près le même nombre de médecins, qu'il y a par exemple de curés, ou qu'ils fussent beaucoup plus nombreux qu'ils ne sont: ce nombre de médecins, n'excluroit point du tout celui des chirurgiens; au contraire, ils en feroient mieux valoir universellement les fonctions. Ajoutez qu'un tel établissement, pourroit contribuer beaucoup à éteindre la foule des charlatans & des empiriques.

Nous saisirons cette occasion, pour répondre à ceux qui ont la foiblesse de croire, & de faire accroire, ou d'écrire dans des livres publics, qu'*en lisant beaucoup de livres de médecine, l'on peut devenir son propre médecin* (*a*). Ceux qui raisonnent ainsi, n'ont assurément jamais cultivé cet art, ni de la maniere dont ils le disent, ni autrement. *L'on peut devenir son propre médecin, en lisant beaucoup de livres de médecine*, à la façon des gardes-malades, & d'autres personnes

(*a*) *Journ. de polit. & de litterat.* Janv. 1778, n°. 3, pag. 115.

aussi peu instruites : *l'on peut devenir son propre médecin, en lisant*, &c, quand, sans principes, sans règles, on est capable de mettre à profit cette lecture, quand on n'a d'autres maux que des indispositions, quand on est assez circonspect, prudent, &c.

CHAPITRE XVI.

Dénombrement des signes équivoques des talens du Médecin. Quel âge doit avoir le médecin qu'on appelle ? &c.

APRÈS avoir exposé les caractères essentiels du vrai & du bon médecin, il est juste de parler des signes équivoques, & sur lesquels le public se trompe souvent, je ne dis pas seulement à l'égard des médecins, mais encore à l'égard de tous ceux qui lui offrent des remédes, ou des drogues. Eclairciſſons auparavant quelques objets du chapitre précédent, sur lesquels on raisonne chaque jour fort différemment.

1°. *Quel âge doit avoir le médecin qu'on appelle ?*

Quoique l'opinion publique & presque universelle, veuille que le médecin soit vieux, & que plus il l'est, plus il a de connoissances & de talens; cependant cette regle mérite d'être circonscrite.

Un médecin, dont les études, ou les progrès ont été lents, qui n'a point suivi de grands modèles, qui n'a jamais eu qu'un goût foible pour sa profession, qu'une pratique indigente, sterile, un tel médecin, s'il en existe, doit être vieux, la chose est évidente. Mais tel autre qui a apporté comme en naissant, toutes les qualités propres à s'instruire dans son art, & qui s'en est instruit avec ardeur, qui a eu de grands maîtres, ou de grands modèles, qui a une pratique journaliere assez étendue, celui-là n'a pas besoin sans doute d'être si vieux.

Pour dire enfin notre maniere de penser : un médecin bien instruit & bien appliqué, qui a atteint trente ou trente-cinq

ans, mérite la confiance publique; depuis ce terme, tant que ſon eſprit (*a*) conſerve ſa vigueur, il la mérite encore mieux.

2°. *Comment peut-on bien eſtimer les talens d'un médecin, par ſes travaux, ou ſes ſuccès?*

Un grand nombre de perſonnes ne jugent du mérite d'un médecin, que par telles ou telles maladies qu'il a gouvernées, & l'événement qui en eſt réſulté. Mais rien n'eſt plus incertain que cette regle. Pour apprécier convenablement les talens d'un médecin, comme ceux d'un général d'armée, il faut les conſidérer en ſomme; car en n'en jugeant que par quelques exemples particuliers, on s'expoſeroit trop à le confondre avec toutes ſortes de

(*a*) Par l'eſprit du médecin, nous entendons l'enſemble de toutes les connoiſſances qu'il a acquiſes, & qui conſtituent ſon art, & ce principe heureux qu'il a reçu de la nature, qui donne le goût, la force & l'activité néceſſaires, pour les pratiquer utilement, & avec certitude.

perſonnes, qui ſe mêlent de donner des remédes ; puiſque toutes peuvent compter quelque ſuccès, bon ou mauvais.

3°. J'ai dit qu'*un bon médecin ſe connoît, en ce qu'il n'affecte pas de montrer ſa ſcience*. En effet, l'on convient aſſez généralement, que plus un eſprit a d'étendue & de richeſſes, plus il a de retenue & de réſerve. Cependant, cette regle n'eſt pas toujours sûre, ou exempte d'exception; mais il n'appartient qu'à des hommes très-judicieux & très-éclairés, & à des maîtres de l'art, de la faire. D'ailleurs, le climat dans lequel on eſt né, l'éducation qu'on a reçue, les perſonnes avec qui on a vécu, peuvent jetter quelque obſcurité ſur ce ſigne. Par exemple, le Gaſcon eſt verbeux, & en apparence vain, ou faſtueux, quoique plein d'eſprit & de ſagacité. Remarquez de plus, qu'il n'eſt guère perſonne, qui ne vînt à bout de ſe parer de cette forme de la modeſtie, s'il étoit bien convenu, ou certain, qu'elle caractériſe l'homme ſavant, ou l'habile

homme. Nous mettrons donc cette forme au rang des signes équivoques, pour le public en général.

Nous mettons encore au même rang, la prestance, une certaine gravité, la prévenance, l'élocution, la générosité, quoique pourtant toutes ces qualités, par leur association avec les qualités essentielles (chap. XIV & XV), donnent au médecin, la perfection qu'Hippocrate avoit raison d'exiger, pour la pérennité & l'illustration de son art.

Enfin, *tout ce qui est étranger au savoir-faire du médecin, & qui le constitue proprement ce qu'il est, ou ce qu'il doit être, c'est-à dire utile aux malades, à la manière d'Hippocrate, mérite d'être regardé comme insuffisant, ou incertain.* Nous soulignons cette réflexion, parce qu'elle contient en substance, tout ce que l'on peut dire sur le choix éclairé d'un médecin. Mais sur-tout nous déclarons insuffisans, & facilement trompeurs, les signes suivans.

Les facultés du médecin, c'est-à-dire,

ſes richeſſes, ou ſa pauvreté, ſon crédit, quelle qu'en ſoit la ſource, autre que ſes vrais talens, l'honneur qu'il a d'être médecin d'un grand ſeigneur, ſa pratique ou ſa vogue, ſa vie retirée ou bruyante, ſa beauté ou ſa laideur, ſa taille, ſon regard, ſon embonpoint ou ſa maigreur, ſes manieres, ſes geſtes, ſon air ouvert & riant, ou taciturne & ſérieux, ſon vêtement, ſes bonnes odeurs, &c. Ne craignons pas d'inſiſter ſur ces ſignes, auxquels le public donne chaque jour trop d'importance; les bons médecins, qui ont plus d'une fois déploré ces erreurs, ne pourront qu'applaudir aux efforts que je fais pour les diſſiper, ou inſpirer aux malades plus de ſageſſe & de précaution, & moins de prévention, dans le choix d'un médecin. Deux chapitres vont comprendre tout ce que nous avons à dire ſur ce ſujet.

CHAPITRE XVII.

Examen particulier des ſignes équivoques & facilement trompeurs. Quel jugement doit-on porter de la pratique plus ou moins étendue, ou bornée, d'un médecin, de ſa ſcience, de l'honneur qu'il a d'être médecin d'un grand ſeigneur, d'un noble, &c ?

CE *médecin*, dit-on, *travaille beaucoup, celui-ci travaille peu ; donc le premier eſt plus habile & mérite la préférence.* Voilà le langage inconſéquent que l'on tient tous les jours. Je dis *inconſéquent*, parce qu'il n'y a aucun rapport eſſentiel entre le ſavoir-faire du médecin & ſa pratique ; témoins de cette vérité les empiriques & les charlatans, chez qui la prévention publique, ou la vogue, a ſouvent fait tout le mérite. La pratique, quelque étendue qu'elle ſoit, eſt bien éloignée de fonder ſeule les talens du mé-

decin ; voyez le chapitre XV. Qui ne ſait encore, que la renommée prend ſouvent ſa ſource dans la claſſe la moins inſtruite des hommes ? Je dis en un mot, que la pratique d'un médecin, grande ou petite, tient plus ſouvent aux préjugés du public, ou aux cauſes de ces préjugés, qu'à une raiſon réfléchie ; elle ne doit donc pas toujours être une regle pour l'homme qui penſe.

La ſcience même d'un médecin, n'eſt pas toujours une preuve certaine de ſon habileté ; & il faut que cette preuve ſoit cimentée par des ſuccès évidens & ſoutenus pendant un certain nombre d'années, qui ſont ſans contredit la meilleure preuve, ou celle d'après laquelle le public intelligent, de bonne-foi & attentif, peut juger avec le plus de certitude. Mais voici deux exemples de cette inſuffiſance de la ſcience d'un médecin ; je les emprunterai de l'ouvrage d'un médecin Eſpagnol.

« Du temps, *dit-il*, que la médecine » des Arabes fleuriſſoit, il y eut un mé-

» decin, qui étoit fort célébre, tant à en-
» seigner, qu'à écrire, argumenter, dis-
» tinguer, répondre & conclure, duquel
» on disoit, à cause de son savoir, qu'il
» devoit ressusciter les morts; & cepen-
» dant il étoit si malheureux, qu'il ne
» voyoit pas un malade, qui ne courût
» danger entre ses mains; de quoi, étant
» honteux, il se rendit moine.... Plu-
» sieurs grands médecins, ont cru que Jean
» Largentier, médecin de notre temps, a
» de beaucoup surpassé Galien, en ce qui
» est l'ordre de réduire la médecine en une
» meilleure méthode; & néanmoins on
» raconte qu'il étoit si malheureux en ses
» cures, que pas un malade de son pays,
» n'osoit s'abandonner à lui, tant on crai-
» gnoit ses mauvais succès » (*a*).

Ces médecins étoient fort instruits l'un & l'autre. Il faut croire qu'ils manquoient d'une expérience suffisante, ou de ce génie naturel & heureux, dont nous par-

(*a*) *Huarte*, examen des esprits, chap. 15.

lions plus haut (*a*), propre à faire une application fructueuſe de leur ſavoir, génie néceſſaire ſans doute dans tous les arts, & ſans lequel on ne peut jamais que flotter entre l'erreur & la vérité, entre les bons & les mauvais ſuccès ; & enfin qu'ils n'avoient pas fourni la preuve dont j'ai parlé, preuve déciſive, s'il en eſt quelqu'une, & à laquelle il n'eſt pas poſſible de ſe refuſer : ſans les raiſons que nous ſuppoſons, il faudroit croire que le public extravagueroit quelquefois d'une maniere étrange.

C'eſt à mon avis, un préjugé favorable pour le public, quand un médecin a la confiance d'un grand ſeigneur, d'un noble, ou de toute autre perſonne diſtinguée dans une ville. Mais cette preuve n'eſt pas toujours démonſtrative ; parce que ce ſeigneur, ce noble, &c, ne ſont pas toujours en garde contre la prévention, ou n'apportent pas une atten-

(*a*) Page 97, en note.

tion assez éclairée dans leur choix; il y a même des médecins qui ont mis ce signe au rang des signes absolument incertains (*a*). Du reste, tous les bons médecins, ne peuvent pas avoir la confiance speciale de ces sortes de personnes, sans parler des raisons étrangères aux vrais talens, qui s'y opposent quelquefois.

(*a*) « *Peritiorem medicum minimè reddere* » *valent* (*magnates & principes*), *cum nec* » *procerum judicium, de medicorum dexteritate,* » *majoris, ac plebis, æstimari debeat* » . . . . . Bohn. de offic. med. pag. 27, *in* 4.

CHAPITRE XVIII.

Sur quel pied les malades, ou le public, doivent eſtimer la mine & la ſanté d'un médecin, ſon tempérament, ſon humeur, ſa figure.....

SI l'on en doit croire Hippocrate, *il faut que le médecin ait une figure qui marque la réflexion, & qui incline un peu à la triſteſſe* (*a*). Quelques auteurs ont prétendu, en conſéquence de cette maxime d'Hippocrate, que les médecins bilieux & les mélancoliques, que l'on connoît à un teint jaune & pâle, ſont les meilleurs; parce que, diſent-ils, *ils ſe portent plus que les autres, aux recherches curieuſes de leur art.* Cependant, il n'y a rien qu'on ait oublié, pour inſulter aux médecins, à cauſe de cette mine. « Voulez-

(*a*) *Figuram faciei habeat meditabundam, ac ſubtriſtem.* Hippocr. de medico.

» vous, *dit Petrarque*, le modèle de Mo-
» liere & de Montagne, connoître un mé-
» decin dans une assemblée, regardez au
» visage des personnes qui la composent,
» vous le connoîtrez infailliblement à sa
» mine triste & jaune ». D'autres ont dit, que « les médecins prennent ces visages » pour effrayer les hommes, &c, &c ».

On n'a pas non plus oublié de railler les médecins, réellement valétudinaires, ou que l'on a jugés tels par leur mine : on connoît le bon mot trivial : *médecin, guérissez-vous vous-même* ; c'est-à-dire, commencez par vous guérir, & je vous confierai le soin de ma santé. Mais si l'on a raillé les médecins, à cause de leur air valétudinaire, & si l'on a quelquefois manqué de confiance en eux pour ce sujet, aussi par un contraste singulier, on a vu des malades ne vouloir être gouvernés que par de tels médecins, se persuadant qu'ayant éprouvé les mêmes maux, ils étoient les plus capables de les guérir. Cela prouve, ou que ce motif est de soi chimérique, comme il l'est en

effet, ou que le public apporte un goût bien différent dans sa maniere de juger, ou enfin son incapacité de bien juger dans les choses qu'il n'examine pas assez.

Quand même ceux qui s'adonnent à la médecine, n'auroient pas un tempérament bilieux, ou mélancolique, ils pourroient en contracter les apparences, par leur grande application à l'étude de cet art, par la vue des malades de toutes les sortes, l'air infect & dégoûtant qu'on respire auprès d'eux, par l'intérêt qu'ils prennent à leur situation, &c.

Cependant, Hippocrate recommande au médecin, de prendre soin de sa santé, & de pourvoir qu'il ait une bonne mine, & de l'embonpoint (*a*).

Cette recommandation du pere de la médecine, intéresse trop ceux qui la cultivent; d'autant que le public est assez enclin à juger de leur mérite, par leur mine, ou leur santé : Hippocrate le

(*a*) Hippocrate, *loc. cit.*

ſavoit bien lui-même; puiſqu'il remarque que *le peuple s'imagine, qu'un médecin qui n'a pas une bonne ſanté, ne peut pas la procurer aux autres.* Mais cette bonne ſanté, cette mine vermeille, ne ſe concilient guère avec l'étude profonde & continue, & les travaux fatigans de la médecine, qui ne peuvent manquer d'influer plus ou moins, ſur la meilleure ſanté, ou la meilleure conſtitution; à moins que cette conſtitution ne fût ſinguliérement privilégiée.

D'ailleurs, le tempérament bilieux & le mélancolique, ont leur état de bonté ou de perfection, comme les autres tempéramens; de ſorte, que, malgré la couleur qu'ils apportent, on peut jouir d'une bonne ſanté, ſi elle n'étoit altérée par d'autres cauſes; c'eſt ce que prouve l'exemple des Portugais, des Eſpagnols, & ſurtout l'exemple des peuples de *Loango*, qui ont, dit-on, une pâleur cadavéreuſe.

Enfin, la qualité du tempérament, importe peu dans le médecin; pourvu qu'il

ſoit aſſez robuſte, pour ſoutenir les travaux de ſa profeſſion.

Je conclus, que ni la ſanté délicate, ni la ſanté brillante, réelles, ou apparentes, ni une mine pâle, jaune, ou bien colorée, ne ſont pas des ſignes démonſtratifs des talens grands, petits, ou médiocres d'un médecin; puiſque cette ſanté, cette mine, &c, peuvent être l'ouvrage de la nature, ou de l'art, comme d'un ſoin étudié, d'une vie tranquille, aiſée & exempte de ſouci, ou les fruits de l'excès des plaiſirs, &c; il n'y a qu'une ſanté qui a été altérée aux travaux fatigans de la médecine, qui puiſſe être de quelque poids, comme je l'ai fait entendre; & nous ne pouvons diſconvenir, que les bilieux & les mélancoliques, ont en général une pente plus marquée à ces travaux.

L'humeur & la figure (*a*) dans un médecin, trompent encore fort ſouvent les

(*a*) Je diſtingue la mine & la figure, comme l'humeur & le caractère. Voyez la note ſuivante.

malades, ou le public. Si elles plaisent ensemble ou séparément; c'est-à-dire, si elles ressortissent au goût le plus général, ou le plus reçu, elles sont un titre presqu'assuré, que le médecin aura des pratiques, & peut-être de la vogue, abstraction faite de toutes les autres qualités. Mais s'il est d'une humeur trop sérieuse, ou trop enjouée; dans le premier cas, on l'accuse d'être d'un caractère insoutenable, confondant ainsi le caractère avec l'humeur (*a*); dans le se-

(*a*) Bien des gens confondent l'humeur avec le caractère; cependant, ces deux choses sont bien différentes. Le *caractère* est formé de la réunion des qualités essentielles, & qui font qu'une personne est constamment la même, c'est-à-dire, inhumaine ou bienfaisante, spirituelle, &c. Mais l'*humeur*, comme la *mine*, est fort sujette à changer, selon la diversité du tempérament, ou de la complexion, & les occurrences. Par exemple, les mélancoliques, sont d'une humeur inconstante, & d'autant plus inconstante, qu'ils sont plus laborieux. Cependant, la pénétration, la prévoyance, le zèle le plus ardent pour la chose qu'ils embrassent, l'amour du beau & du vrai, l'amitié

cond, on l'accuſe de légéreté & d'ignorer ſon état; & dans l'un & l'autre cas,

---

la plus franche & la plus ferme, mais la plus délicate, en un mot tout ce qui appartient à la ſenſibilité la plus exquiſe, voilà les grands traits qui forment le caractère des mélancoliques, & qui les dédommagent de l'inconſtance de leur humeur (*). Il ſeroit plus beau ſans doute, d'aſſortir ſon caractère & ſon humeur, à tous les caractères & à toutes les humeurs, ou à tous les goûts privés poſſibles; mais la nature & l'éducation ont leurs droits, qui ne permettront jamais un tel aſſortiment. Ceux qui les ont un peu approfondis ces droits, ne les ont point méconnus, & l'hiſtoire nous en offre un exemple remarquable dans un prince, fameux guerrier. « Ayant demandé quel-» qu'un, qui pût lui rendre un compte exact de la » ſituation des ennemis, on lui amena un ſoldat de » mauvaiſe mine; le prince le rebuta & en deman-» da un autre. On en fit venir ſucceſſivement deux » de fort bonne mine, qui furent acceptés, & » s'acquittèrent fort mal de leur commiſſion. On » eut recours au premier, qui rendit un compte

---

(*) Pareillement, la nature ſe plaît quelquefois à enrichir de quelque don particulier, les hommes d'une petite taille, ou d'une laide figure les louches, les myopes, les borgnes, les boiteux, les pituiteux, les ſanguins, les gras, les épais, *toroſos*, &c.

on le répudie ſouvent ſans miſéricorde. Quelle eſt donc la loi de nature, ou de

» ſi exact, que le prince s'engagea de lui accor-
» der la premiere grace qu'il déſireroit. Le ſoldat
» lui demanda auſſi-tôt ſon congé. Le général
» étonné lui offrit de le faire capitaine. *Mon-*
» *ſeigneur*, lui répondit le ſoldat, *vous m'avez*
» *mépriſé, je ne ſers plus le roi.* Le prince ſatisfit
» à la demande du ſoldat, en témoignant à tout
» le monde le regret qu'il en avoit ». Cet exemple peut auſſi ſervir de leçon aux malades, qui ſeroient trop prévenus pour ou contre la mine du médecin. Il me ſeroit fort facile de démontrer, que les hommes les plus rares dans tous les genres, ont été dépourvus la plûpart de ce qu'on appelle une *bonne-mine*, dont la nuance eſt toujours proportionnée, comme je l'ai dit, à la qualité & à la vigueur du tempérament, & à mille autres choſes qui ſont purement accidentelles, & ſouvent auſſi conventionnelles. C'eſt pourquoi les gens riches ou aiſés, inſoucieux, &c, doivent avoir la meilleure *bonne-mine*, comme ils l'ont en effet, lorſque la conſtitution qu'ils ont reçue de leurs parens, ne dérange pas cette harmonie; car la meilleure mine eſt toujours celle qui a pour fondement une bonne complexion. Moyennant cette même condition, les riches ont auſſi la meilleure *humeur*, qui releve le coloris de leur *bonne-mine*.

raiſon, qu'on me permette cette réflexion bien ſimple, qui preſcrive que les qualités eſſentielles d'un artiſte, ou d'un médecin, ſoient toujours liées avec des qualités extérieures correſpondantes aux divers goûts ? Par quelle loi encore, ces dernieres qualités préſuppoſeroient-elles toujours les premieres ?

Votre taille eſt haute & bien tournée, & vous me paroiſſez aſſez bien maniéré, diſoit un jour un médecin ſavant & célébre, M. Antoine Petit, à un garçon déja vieux, qui ſongeoit alors à embraſſer la profeſſion de la médecine; *vous ne ferez point mal de ſuivre votre goût.* Voilà comme nos maîtres de l'art, connoiſſent & ſavent apprécier les préjugés que je combats, & ſur leſquels je ne m'étendrai pas davantage; j'en ai dit aſſez, pour faire raviſer le public & les malades; je paſſe à d'autres objets.

CHAPITRE XIX.

Quatriéme devoir du malade, ſa confiance en ſon médecin ; elle doit être entiere ; elle eſt l'appui de l'obéiſſance, & fondée ſur les mêmes motifs.

LORSQUE le malade a fait ainſi un choix éclairé d'un médecin (chapitre XIV, juſqu'à XVIII), il doit ſans doute lui donner toute ſa confiance ; autrement il peut juſtement être taxé d'imprudent, de léger & d'inconſéquent.

La confiance eſt l'ame, le véritable appui de l'obéiſſance ; de ſorte que tout ce que nous avons dit de cette vertu du malade (chap. X, juſqu'à XIII), regarde néceſſairement la confiance.

La confiance excite l'eſpérance, ou la fait naître, ſi elle manque ; par elle, le cœur & tous les autres organes redoublent d'action ; leurs fonctions s'exécutent avec liberté & gaieté, & la maladie eſt plus efficacement combattue. Voyez au con-

traire, comme tel homme eſt affecté à la vue de tel objet qui lui inſpire de la crainte; ſon cœur ſe ſerre, ſon viſage pâlit, & quelquefois ſes membres tremblent; or un pareil trouble dans un malade, rendroit ſa guériſon impoſſible (*a*). J'en ai traité un, qui étoit connu d'un foſſoyeur, & qui chaque fois que celui-ci venoit le voir, étoit ſaiſi de peur, & tomboit dans une eſpéce de phrénéſie; lorſque je l'eus appris, je fis défendre à ce viſiteur l'entrée chez le malade, qui guérit fort bien (*b*).

Un laboureur tombe malade, & on

(*a*) « *Eadem ægrotantis confidentia hunc fructum parit, quòd amor, lætitia ac ſpes, ſpiritus languentes excitent, ſanguinem commoveant, hinc coctionem cruditatum morbificarum juvent, & robur naturæ in depellendis affectibus præternaturalibus, ad ſenſum ferè augeant: dum contrarium ex diffidentia, cujus individui comites triſtitia, metus atque odium ſunt, timendum videtur* ». Bohn. de offic. med. clin. *in*-4. pag. 46.

(*b*) Voyez le *chapitre premier* ſur les effets de la crainte dans les maladies.

lui fait venir, pour le traiter, une perſonne qui n'étoit pas celle qu'il avoit demandée; il témoigne ſa ſurpriſe de ce qu'on a contrevenu à ſes ordres; mais il avoit à vaincre le goût de ſa femme, de ſa ſœur, & de quelques autres aſſiſtans de poids, qui continuerent de ſe ſatisfaire, malgré l'indignation & les inſtances réitérées du malade, que la mort enleva; celui qui le traitoit, convint qu'il ne comprenoit rien à une mort ſi inattendue.

Il ſeroit ſuperflu de nous arrêter plus long-temps à prouver l'utilité, ou la néceſſité de la confiance dans les maladies, qui a été reconnue & recommandée dans tous les temps (*), & qui eſt entiérement fondée ſur la même baſe que l'obéiſſance,

(*) *Nota.* « La confiance du malade, dit *de Marque*, » dans ſa *méthodique Inſtruction à la chirurgie*, » *chapitre* X, lui eſt tellement néceſſaire, que » ſans icelle, la guériſon ne peut être obtenue, » ſinon difficilement, & avec grande peine. Sui- » vant Avicenne, la confiance aide plus en la » guériſon des maladies, que ne font tous les » remedes adminiſtrés par le médecin ».

c'eſt-à-dire, ſur les beſoins du malade, ſur ſon incapacité de ſe guérir lui-même, ſur le caractère du médecin (*a*), &c. Parlons maintenant de la variabilité de cette confiance, & de ſes cauſes.

(*a*) Voyez dans le ſecond article, les chapitres qui traitent de la confiance des aſſiſtans.

CHAPITRE XX.

La confiance des malades, ou du public, eſt fort ſujette à changer; cauſes de ces changemens. Regles générales pour faire un bon choix d'un médecin, & pour que la confiance ſoit ſtable.

L'ON pourra objecter que la confiance n'eſt pas le pur ouvrage de notre volonté, mais qu'elle s'inſpire, ou nous eſt inſpirée par la perſonne à qui nous la donnons. Mais ce langage, qui eſt devenu le langage familier de tout le monde, n'eſt-il jamais abuſif & trompeur? Cela mérite d'être examiné. Poſons d'abord, ce qui eſt juſte, que la confiance doit être rai-

ſonnée & éclairée, & voyons ce que l'expérience nous apprend à cet égard.

Elle nous apprend qu'il y a une mobilité ſinguliere dans la confiance, ou dans les motifs qui la déterminent. Pour s'en convaincre, il ſuffit de conſidérer, que s'il y a, par exemple, ſix médecins dans une ville, ils ont chacun leurs *pratiques*, comme l'on dit, ou leurs malades de confiance, & que tous ces malades, dans des temps particuliers, forment comme autant de claſſes diſtinctes, contentes chacune du médecin qu'elles ont adopté, & réciproquement éloignées d'en adopter d'autre, quoique pourtant il ſe faſſe chaque jour quelqu'un de ces changemens, & qu'au bout de quatre, cinq ou ſix ans, la réforme, ſi je puis le dire ainſi, ſoit générale, & particuliere à preſque tous les individus qui compoſent chaque claſſe.

Voilà ce que l'expérience nous apprend : or, qui croira que ces métamorphoſes, ces variations, ſont l'ouvrage d'une raiſon éclairée & réfléchie ? Diſons plutôt qu'elles ne peuvent prendre leur

ſource, que dans la préoccupation, dans une fauſſe eſtimation de tel ou tel mauvais ſuccès, dans la ſuggeſtion, qui eſt ſans doute une cauſe très-commune. Mais je remarquerai ici en paſſant, que ceux qui s'efforcent de détourner la confiance d'un malade, ou de la faire changer, commettent un attentat contre ſa perſonne, attentat d'autant plus grave & répréhenſible, que le ſujet eſt particulier à l'auteur, ou au détracteur, & que le malade éprouve plus de maux. (Voyez l'article des aſſiſtans.)

L'expérience nous apprend encore, qu'un médecin, qui eſt parfaitement imbu des connoiſſances de ſa profeſſion, & qui eſt orné des autres qualités eſſentielles pour l'exercer, aura la confiance des perſonnes les plus inſtruites & les plus judicieuſes. Mais pourquoi la choſe contraire arrive-t-elle aſſez ſouvent? Pourquoi n'y a-t-il que le peuple, qui donne ſa confiance à un tel médecin? Il eſt évident que cela ne peut venir, que d'une cauſe étrangere, & qui ne mérite pas ſur-tout qu'un

qu'un malade, qui n'a rien à démêler avec elle, s'y arrête. Or, pourtant le peuple eſt ſouvent entraîné par ces cauſes particulieres ſans qu'il s'en doute; parce qu'il ne ſe conduit guère que par l'exemple des Citoyens les plus opulens, ou les plus accrédités.

Le peuple doit encore ſe tenir ſur ſes gardes, quand on lui dit qu'un tel médecin eſt *heureux*. Ce prétendu bonheur n'eſt au fond qu'une chimere : l'on doit toujours eſtimer le médecin par ſes caractères eſſentiels; les médecins l'ont penſé comme moi: *Ce bonheur*, ont-ils dit, *qu'on attribue à certains médecins, eſt une invention de la folie, & une héréſie; celui-là ſeulement doit être eſtimé heureux, qui eſt artiſte légitime, & qui exerce ſa profeſſion en homme bien inſtruit, bien appliqué...(a)*.

Enfin, plus un médecin eſt apparenté dans une ville, plus il intéreſſe par ſa famille, par ſa femme, par ſes richeſſes, par ſon éclat, par ſon accord, ou rapport avec la ſociété à laquelle il appar-

(a) *Bohn. de offic. med. clin. in-4. pag. 26.*

tient, plus il a de titres, & de titres puiſſans pour le répandre, & aſſurer ſa réputation. Mais je m'apperçois que la conformité des matieres, me raméne aux ſignes équivoques dont j'ai parlé plus haut; c'eſt pourquoi on peut conſulter ces ſignes, pour ſe procurer une connoiſſance plus étendue des cauſes de la mobilité de la confiance des malades. On peut auſſi conſulter les chapitres qui traitent des cauſes de leur déſobéiſſance.

J'infére des réflexions précédentes, que c'eſt d'après le ſentiment intérieur de ſa conſcience, que chaque homme doit ſe conduire dans le choix d'un médecin, quand en ſe rendant compte à lui-même, il croit ſuivre la bonne voie, & qu'il ne doit pas toujours ſur ce point, s'en rapporter aux avis d'autrui, dont d'ailleurs les motifs peuvent quelquefois lui être inconnus, ni ſe laiſſer toujours entraîner par la pente générale (*).

(*) Je ne dis pourtant pas, qu'il faille toujours s'en rapporter uniquement à ſon jugement par-

Je dis enfin, que la ſageſſe & la réflexion, doivent préſider au choix que fait un malade d'un médecin, s'il eſt d'un âge compétent pour faire ce choix, & quand il l'a fait, qu'il doit ſe repoſer entiérement ſur ſes ſoins, quelque opinion défavorable qu'on eſſaye de lui en faire concevoir; car il peut réſulter de grands inconvéniens d'une fauſſe confiance, ou d'une confiance chancelante, comme nous l'avons vu dans le pénultiéme chapitre; & il en réſulte auſſi du changement de médecin; c'eſt ce qu'il s'agit d'expoſer.

---

ticulier, ſur-tout quand en ſe bien obſervant, on eſt convaincu, qu'on manque des lumieres convenables, pour faire un bon choix. Mais je dis, que dans le doute, il vaut mieux quelquefois s'en rapporter à ſa propre apperception, ou au ſentiment de ſon goût, qu'au goût & aux inclinations des autres, bien entendu pourtant, qu'on ſuit avant toutes choſes, la voie générale, la route battue. (Chap. XIV.)

CHAPITRE XXI.

Maux que produit le changement de médecin. Il vaut mieux joindre le nouveau médecin désiré au premier... On ne doit jamais surprendre le médecin ordinaire, en en faisant venir secrétement un autre....

1°. LE changement de médecin, n'aboutit souvent qu'à atténuer davantage la confiance du malade, & à l'anéantir enfin, & par conséquent à le priver des fruits, qui sont le prix de cette confiance (*a*).

2°. Le nouveau médecin appellé, qui n'a pas vu jusqu'ici le train de la maladie, ni son commencement, ne peut pas toujours en saisir d'abord la nuance avec justesse; il faut nécessairement qu'il temporise; or ce délai peut être préjudiciable dans les grandes maladies, ou

(*a*) Chap. 19.

dans celles qui font leurs progrès avec promptitude.

3°. L'ordre & le plan des remédes, eſt aſſez ſouvent changé par le nouveau médecin ; ce qui cauſe de nouveaux embarras & de nouvelles difficultés, pour ceux qui ſont chargés de leur adminiſtration, & les expoſe à des mépriſes, quelquefois fort nuiſibles.

4°. Le changement de médecin, devient ſouvent pour les aſſiſtans, un ſujet, ou un prétexte de s'écarter de leurs devoirs.

5°. Le tempérament du malade, c'eſt-à-dire, ſes goûts, ſes fantaiſies, ſon train de vie ordinaire, ſes paſſions, ſes affections, ſa force ou ſa délicateſſe, tout cela n'eſt pas auſſi bien connu par le nouveau médecin, que par le premier, & par conſéquent, il ne peut pas, comme celui-ci, mettre ces connoiſſances à profit : or perſonne n'ignore, de quelle importance peut être la connoiſſance du tempérament, dans le traitement des maladies ; cependant, nous

tâcherons dans la ſuite, de réduire cette connoiſſance à ſa valeur, afin qu'on n'y attache pas une trop haute idée, ou plutôt, pour diſſiper d'autres préjugés, & d'autres maux, dont elle eſt la ſource.

Ainſi, à mon avis, le plus sûr parti pour le malade, eſt de s'en tenir au médecin, dans lequel il a d'abord mis ſa confiance, qu'il s'eſt choiſi par raiſon & par goût (chapitre XIV, juſqu'à XXI), ou qui lui a été indiqué par un ami, un parent, un ſupérieur, ou toute autre perſonne ſage, intelligente & non paſſionnée; qu'il rejette tous les diſcours qui tendent à le faire varier; qu'il banniſſe les importuns; qu'il rappelle lui-même, autant qu'il le peut, les aſſiſtans troublés, à la regle preſcrite par le médecin, afin qu'ils oſent moins s'en écarter (*a*).

Un autre moyen avantageux, plutôt que d'exclure le premier médecin, c'eſt de joindre ſon ſecours ou ſes lumieres, ſi le malade a des facultés ſuffiſantes,

(*a*) Voyez l'article des aſſiſtans.

aux lumieres du nouveau médecin pour lequel il incline, & ſi le malade manque de facultés, d'appeller ſeulement celui-ci, pour conſulter avec le premier, qui eſt le plus capable de conduire le malade; ou du moins, la préſomption favorable eſt pour lui.

Je remarquerai d'ailleurs, que c'eſt au médecin qui gouverne le malade, à décider du beſoin d'un autre médecin; que c'eſt ſon avis qu'il faut prendre, & non le ſurprendre, comme on le fait quelquefois, en en faiſant venir ſecrétement un autre; ce procédé, qui n'eſt rien autre choſe, ſi l'on veut, à l'égard du médecin, qu'une légère indécence, eſt toujours la preuve de l'inconſtance du malade, ou de ceux qui le ſoignent, & du déſordre qui regne dans l'adminiſtration des choſes qui le concernent, & la preuve du doute qu'ils ont de la capacité du médecin, & de la juſteſſe de ſes conſeils.

Je le répete, l'intérêt du malade & l'honnêteté des procédés, exigent qu'on prenne en ceci l'avis du médecin, qui

ſaura mieux que tous les aſſiſtans enſemble, ſe choiſir un conſultant, de qui il puiſſe tirer des lumieres, s'il en a beſoin, ou avec lequel il puiſſe être d'accord ſur le bon traitement qu'il a déja commencé. Mais puiſque nous en ſommes ſur l'article des conſultations, achevons de dire ce que ce ſujet offre de plus intéreſſant.

CHAPITRE XXII.

Des consultations ; abus qui s'y commettent. Conditions que doivent avoir les mémoires des maladies.

LES consultations sont un genre de secours que le besoin a fait imaginer, & que l'utilité a perpétué, ou conservé. Mais combien en est-il qui manquent leur effet, à cause des abus qui s'y commettent !

Le premier de ces abus, est de demander, ou d'aller chercher des avis au loin, sans qu'il en soit besoin, par prévention, ou par une crainte dont on est préoccupé, par des sollicitations dont on est fatigué, & quelquefois en secret, comme je le disois ci-devant. Cependant, le temps que l'on emploie à consulter, peut être un temps précieux que l'on perd. D'ailleurs, ceux qui consultent ainsi, à l'insçu du médecin, rompent ordinairement tout le plan du traitement qu'il

avoit établi, perdent la confiance qu'ils avoient en lui, & manquant d'une capacité suffisante, pour l'administration des nouveaux remédes ordonnés, le malade est exposé à beaucoup de maux.

Le second abus, c'est de consulter au loin, sur le rapport d'autrui, & de personnes mal instruites, un médecin (pour ne pas dire souvent un empirique grossier, un homme qui ne sait ni lire ni écrire); tandis qu'on en a un auprès de soi, auquel il suffiroit de donner son entiere confiance, pour être guéri, si l'on pouvoit se dépouiller des motifs peu réfléchis, par lesquels on est conduit, & en général de la prévention qu'on a conçue contre lui, à l'occasion de tel sujet léger, ou qu'on n'est pas en état d'apprécier.

Le troisiéme abus, c'est de consulter soi-même un médecin, sans en avoir la capacité, & sans songer assez à ce qu'on doit lui exposer; de sorte, qu'on passe sous silence des choses essentielles; ou bien, on lui écrit un état tel quel de la maladie, soit qu'on le rédige soi-mê-

me, soit qu'on le fasse rédiger par une autre personne, qui n'en a pas mieux la capacité.

Le quatriéme abus, c'est de croire que la consultation donnée, doive valoir pour tout le temps de la maladie, comme si le médecin qui l'a donnée, & qu'on ne consulte plus ensuite, pouvoit toujours prévoir les changemens qui surviendront.

Un autre abus, c'est de désespérer du bon succès des remédes ordonnés, & de les rejetter entiérement; parce qu'ils ne guérissent pas promptement, ou aussi promptement qu'on s'en étoit d'abord flatté trop légérement. (Chapitres II, III, IV.) On comprend par tout cela, l'utilité d'avoir un médecin en maladie, & de se le conserver (*a*).

Un dernier abus, c'est de s'imaginer que le médecin du lieu, ou du canton qu'on habite, refuseroit de conduire le malade, d'après l'avis d'un autre médecin; de maniere qu'il est livré aux soins

(*a*) Voyez le chapitre précédent.

d'un empirique, ou aux ſoins déſordonnés des aſſiſtans. Mais tout médecin ſait aſſez, que la confiance eſt volontaire ou licite, autant qu'elle eſt d'ailleurs raiſonnable ; elle l'eſt ſur-tout licite, lorſque le médecin ordinaire préſide aux conſultations dont nous parlons. Je dis plus, qu'un médecin qui prendroit de l'humeur, ſans d'autre motif, ſe rendroit indigne de ſa profeſſion (*a*).

A l'égard des mémoires, par leſquels on conſulte un médecin, leur condition eſſentielle eſt d'être détaillés avec exactitude, & une certaine préciſion : le tempérament du malade, ſon âge, ſon ſexe & tout ce qui eſt relatif à ce ſexe, eu égard à la circonſtance dans laquelle on conſulte ; ſa condition, ſes paſſions favorites, ſes excès coutumiers, ou autres, ſoit dans le travail, ou les fatigues du corps, ou de l'eſprit, ſoit dans quelque genre de débauche ; la marche qu'a tenu la maladie, juſqu'au moment où l'on con-

(*a*) Troiſiéme article.

ſulte, les remédes qu'on a employés, tout cela, dis-je, doit être nettement expoſé; l'habitation même du malade, ſes aiſances, ou ſes facultés, ſon caractere docile, ou indocile, les maladies qu'il a éprouvées antérieurement, doivent entrer dans le tableau. Mais voici à-peu-près un modèle général de ces ſortes de mémoires, modèle qui peut également ſervir de guide, dans les rapports que l'on fait à un médecin, qu'on appelle auprès d'un malade, ou que l'on conſulte verbalement pour ſoi.

CHAPITRE XXIII.

Modèle général des mémoires, par lesquels on consulte un médecin.

(1) *OU Anne, Marie, ma femme, ma sœur, &c.*

(2) *Vingt, vingt-cinq, &c, ans.*

(3) *Robuste, ou délicat, ou moyen, sanguin, bilieux, &c.*

(4) *Lent, ou vif, impatient, ou tranquille.*

(*) On décrira ici les symptômes de la maladie, c'est-à-dire, tous les maux qui sont évidens, ou dont le malade se plaint. On peut ranger ces maux par ordre, en commençant par ceux de la tête, & continuant par ceux de la gorge, de la poitrine, des bras & des mains, de l'estomac, &c. A la tête, sont le sommet, le front, les côtés du front, ou les pariétaux, les tempes, les yeux, les sourcils, les joues, le nez, les oreilles, les angles des machoires, les lévres, la cavité de la bouche, la langue & le sentiment du goût. La tête peut souffrir des douleurs plus ou moins aigues, le délire, ou le transport. Les yeux peuvent être hagards, fixes, larmoyans, &c. Les oreilles peuvent brouir, ou être sourdes, dou-

CHAPITRE XXIII.

Modèle général des mémoires, par lesquels on consulte un médecin.

MADAME..... (1), âgée de..... (2), d'un tempérament..... (3), & d'un caractère..... (4), a eu autrefois, en l'année 17...., une maladie accompagnée, autant qu'on peut s'en souvenir, de..... (*), & à laquelle

---

loureuſes, enflées; les narines élevées, écartées, déprimées; les joues pâles, rouges, creuſes; les lévres ſéches, tremblantes, ou convulſives; le nez ſec, ou humide; la morve fétide; l'odorat affoibli, ou perdu; la langue ſéche, ou couverte d'une croûte, ou d'une humeur jaune, noire; la ſoif conſidérable; le ſentiment du goût émouſſé, ou dépravé; les gencives molles, les dents tremblantes, & brunes, ou noires, &c. A la tête appartient encore le ſommeil, qui eſt plus ou moins dérangé. La difficulté d'avaler & de reſpirer, la voix éteinte, la toux, l'enrouement, & quelquefois auſſi le crachement de ſang, proviennent de la gorge, qui peut d'ailleurs, comme la bou-

(1) *Ou le chirurgien.*

(2) *Tel accident. Rapporter cet accident, ſes cauſes ſi on le peut, & ſes effets. On entend par* accident *dans une maladie, ce qui y arrive par la faute du malade, ou des aſſiſtans, ou par quelque choſe d'extérieur, comme un grand vent, le tonnerre, la pluie, &c.*

(3) *Du médecin qui la traitoit, du chirurgien, de ſa voiſine, de la ſage-femme, d'un charlatan, &c, ou de ſon chef. On expoſera enſuite les noms des remédes, ſi l'on peut ſe les rappeller en totalité; ſinon, après en avoir rapporté quelques-uns, on ajoutera:* Voilà les ſeuls remédes dont on peut ſe ſouvenir, entre pluſieurs (*ou quelques*) autres qui furent employés.

(4) *Ou Anne, Marie, &c.*

(5) *Vigoureuſe & brillante, ou foible & chancelante; de ſorte, qu'elle ne s'eſt jamais bien portée depuis cette maladie.....*

(6) *Le reſte, comme ci-devant.*

---

che, être enflée, rouge, ou enflammée, ou abſcédée. La difficulté d'avaler & de reſpirer, la toux, l'enrouement, l'extinction de la voix, la phthiſie pulmonaire, ou *maladie du poumon*, l'aſthme, appartiennent à la poitrine. De l'eſtomac, dépen-

le médecin . . . (1) donnoit le nom de... Au premier, deuxiéme, &c, jour, ſurvint . . . . . (2). La malade prit dans cette maladie, par les conſeils d . . . (3). Enfin, la maladie ſe termina au bout de . . . . . jours, après leſquels madame . . . . (4) entra en convaleſcence, laquelle dura l'eſpace de . . . jours, & laiſſa après elle, une ſanté . . . . (5).

En ſecond lieu, madame . . . . . eut dans le mois de . . . 17 . . . une autre maladie, accompagnée d . . . (6).

Aujourd'hui, elle ſouffre les maux ſui-

---

dent les vomiſſemens d'humeurs, ou de vers, les dégoûts, la perte de l'appétit, ou les appétits dépravés, & certaines douleurs, & certains crachemens de ſang. Du ventre, ou des boyaux, proviennent la diarrhée, les flux de ſang, la ſortie des vers par le fondement, &c, &c. Telle eſt à-peu-près la marche que l'on doit ſuivre dans l'énumération des ſymptômes des maladies. Au reſte, l'on peut voir dans l'*avis au peuple ſur ſa ſanté*, tome II, une liſte de queſtions à faire, ou d'objets à ſavoir, lorſqu'on veut ſe procurer des conſeils éclairés.

(1) *Le reſte, comme ci-devant.*

(2) *Dimanche, lundi, &c, à 6, 7, 8, &c; heures du matin, du ſoir, ou de la nuit.*

(3) *Friſſons, des tremblemens, des douleurs de tête, ou du dos, la ſoif, la fiévre, les vomiſſemens, l'abattement, &c, &c.*

(4) *Ou le chirurgien.*

(5) *Une, deux, &c, fois, du bras, ou du pied, de la gorge.*

(6) *D'apozème, de tiſanne, &c, compoſé....*

(7) *Un bol, &c, fait avec.....*

(8) *Facilité, ou difficulté.*

(9) *Les pâtiſſeries, les ragoûts, le laitage, le liévre, le poiſſon, le porc, &c, &c.*

(10) *Le jeu, la table, les veilles, la danſe, des méditations profondes, des travaux domeſtiques fatigans, des ſoucis & des inquiétudes ſans cauſe évidente, &c.*

vans. En premier lieu.... (1). Cette maladie se déclara le..... (2), par des.. (3); il y a par conséquent... jours qu'elle s'est montrée. Il faut même observer, que deux, trois, quatre, &c, jours auparavant, la malade avoit ressenti.....

Le médecin.... (4) qui la traite, trouve son état périlleux, ou non périlleux.

Dans les premiers jours de la maladie, on a saigné..... (5), & on a fait prendre.... On a ensuite passé à l'usage d...., & maintenant on donne le matin, à... heures, un verre d..... (6); à.... heures après midi..... (7); & pour boisson ordinaire on fait prendre..... à.... heures; après midi, madame prend....; & à l'heure du sommeil....

Elle prend tous ces remédes avec.. (8).

En santé, les alimens qui sont le plus de son goût, sont... (9).

Ses passions favorites sont... (10).

Elle jouit de l'aisance nécessaire à son

(1) *Froide & humide, ou ſéche & échauffée, bien aérée, ou non aérée, claire, ou obſcure, tranquille, ou bruyante, &c.*

(2) *Au retard des régles, ou à des flux abondans des régles, ou aux fleurs blanches, ou à des accouchemens laborieux.*

(3) *Du ſcorbut, du mal vénérien, de la gale, d'une maladie lente de la poitrine, du foie, du cerveau, &c.*

(4) *Vivans & d'une bonne ſanté, ou d'une ſanté languiſſante, ou morts, &c.*

rétabliſſement (ou elle ne jouit pas de cette aiſance).

Son habitation eſt.... (1).

L'on remarquera d'ailleurs, qu'elle eſt ſujette.... (2), & que ſon pere, ſa mere, ſa ſœur (ou ſes parents) ont été attaqués, ou ſont morts d... (3).

Enfin, madame.... a porté depuis .... ans qu'elle eſt mariée.... enfans, qui ſont... (4).

On prie monſieur le médecin que l'on conſulte, d'envoyer ſes avis avec toute la promptitude que le beſoin de la malade paroît l'exiger.

Nota. Tout le monde pourra, ſi je ne me trompe, calquer un mémoire de maladie d'après ce modèle, que j'ai donné très-étendu, mais dans lequel on peut ne prendre que ce qui a rapport à la maladie qu'on veut décrire. D'ailleurs, quelque difficile que l'on pût trouver ce premier pas, il l'eſt incomparablement moins, que l'adminiſtration opportune & fructueuſe des remédes or-

donnés, qui exige presque toujours, quoi qu'on en puisse penser, les connoissances d'un médecin.

Parlons maintenant des charlatans, afin de donner à notre tableau du vrai & du bon médecin, chapitres XIV, XV, &c, le contraste qui paroît nécessaire.

CHAPITRE XXIV.

Des Charlatans (a). Eſtimation des maladies qui peuvent ſe guérir d'elles-mêmes, eſtimation de celles qui ſont incurables, & de celles qui exigent les ſoins d'un médecin. Quel cas on doit faire des ſuccès des charlatans, d'après ce calcul.

VOICI un ſujet qu'on ne ſauroit trop remettre ſous les yeux du public, à cauſe de l'utilité toujours préſente, qu'il peut en retirer.

(a) *Nota.* Il paroît qu'il y a cette différence à faire entre les *charlatans* & les *empiriques*, que les premiers n'ont aucune vraie notion des principes de la médecine, & que les autres n'en ont qu'une très-obſcure. C'eſt pour raiſon de leur grande ſimilitude, que nous les comprendrons ſous le même titre, ſous celui de *charlatans*. Nous ſavons d'ailleurs, qu'on qualifie quelquefois

Eſt-il jamais permis, ou raiſonnable, de préférer le charlatan, ou le faux médecin au vrai? Cette queſtion ſemble ridicule & hors de ſaiſon, dans un ſiecle éclairé tel que le nôtre; mais pourtant, elle eſt très-bien placée dans notre ſiecle, & dans notre pays, où chacun s'empreſſe de donner de la vogue au charlataniſme & à l'empiriſme.

Non ſans doute, répondrons-nous, le bon ſens ne permet pas qu'on préfere le charlatan au vrai médecin; cette conduite eſt en ſoi auſſi erronée, que celle qui préféreroit la mauvaiſe marchandiſe à la bonne, le menſonge à la vérité. « Vous ne deviez pas plus vous adreſſer » à ce prétendu médecin, qui a gâté votre » maladie, en vous faiſant prendre des » choſes contraires, qu'un homme, dont » la montre s'eſt dérangée, ne doit la

---

de ce nom, même un medecin très-inſtruit, mais que l'on accuſe de ſe vanter de ſes lumieres, ou de ſes ſuccès, & que l'on confond ainſi une ſimple imperfection, bien ſouvent controuvée, avec un vice très-dangereux.

confier

» confier à quelqu'un qui n'eſt pas horlo-
» ger : il eſt pourtant poſſible que les ta-
» lens de l'horlogerie, ſe trouvent dans
» un amateur ; mais ſur un ouvrier paſſa-
» ble de cette eſpéce, craignez d'en trou-
» ver dix mille de mauvais ».

Ainſi parloit ſouvent à ſes malades, un médecin qui aimoit ardemment ſon état.

« Qu'on proméne dans les rues, *ajou-*
» *toit-il*, une figure de bois, par le moyen
» de certains reſſorts, en lui faiſant dire
» *caſſe*, *manne*, *ſenné*, *&c*, je ſuis sûr
» qu'elle trouvera des pratiques, princi-
» palement ſi elle a un peu de mine ; car
» on meſure ſur-tout le médecin & le
» charlatan à la mine, & aux autres gen-
» tilleſſes du corps » (*a*).

Les cauſes de ces abus, ſont les mêmes que nous avons déſignées tant de fois. Mais la plus ordinaire, ou la plus géné-rale, eſt la légéreté de notre eſprit, ou

(*a*) Chap. XVIII.

ſa facilité à ſe laiſſer préoccuper ; ainſi l'on eſt ſéduit par quelques ſuccès ſpécieux du faux artiſte, & l'on eſt aiſément découragé par quelques mauvais ſuccès inévitables de l'homme de l'art.

Cependant, il faut que le public ſache, qu'il eſt dans l'ordre ordinaire, que la moitié au moins des maladies guériſſent d'elles-mêmes, & encore en eſt-il qui guériſſent, comme l'on dit, *contre vent & marée* ; qu'un tiers de l'autre moitié eſt incurable, ou mortel ; & que les deux autres tiers ſeulement, exigent ſtrictement les ſoins d'un médecin : la grande affaire eſt de s'aſſurer d'abord de l'eſpéce de chacune de ces maladies, pour ne pas y être trompé. (Chap. II & III.)

Qu'on apprécie d'après ce compte, les ſuccès des charlatans ; puiſqu'une garde-malade prudente, & ſeulement capable de contenir les goûts dépravés des malades, pourroit en guérir beaucoup. En un mot, qu'on jette les yeux ſur cette foule innombrable de maladies, que des

personnes qui ne s'affichent nullement pour savoir guérir (*a*), guérissent, pour comprendre combien grand est le nombre des guérissables, & combien peu de talent elles exigent; n'est-ce pas même d'après une telle certitude, claire ou confuse, que tant de gens étrangers à notre art, s'en mêlent?

Nous accorderons si l'on veut, que la hardiesse, ou la témérité des charlatans, leur a fait obtenir quelquefois des réussites imprévues. Mais ces exemples ne peuvent en imposer à un homme instruit, qui sait qu'on ne peut rien conclure d'un cas particulier, & sur-tout d'un cas particulier d'une pareille espece.

« La chose est surprenante, *dit saint* » *Jérôme*, que les personnes de tout état, » même celles du plus bas métier, soient

(*a*) Combien de meres guérissent leurs enfans! combien de maîtres guérissent leurs disciples, ou leurs serviteurs! combien de supérieurs, ou de supérieures, leurs subordonnés! combien de nourrices, leurs nourrissons, &c!

» obligées de l'apprendre avant de pou-
» voir l'exercer ; & qu'il n'y ait que la
» ſeule profeſſion de la médecine, qu'il
» ſoit permis de pratiquer, ſans s'en être
» inſtruit convenablement (*a*).

M. Tiſſot a fait des réflexions ſur les charlatans (*b*), qui mériteroient bien d'être méditées plus ſérieuſement par le public. A l'exemple de ce médecin, ami ardent de l'humanité, nous allons en déſigner quelques eſpéces, & nous accompagnerons notre tableau de quelques exemples, afin qu'il inſtruiſe davantage.

(*a*) « *Mira res eſt ; fullones, metallarii, fabri, lignorum cæſores, ipſa quoque vilia opificia exercentes, abſque doctore eſſe non poſſunt, nec experiri audent quæ non noverunt ; ſola eſt medendi ars, quam ſibi paſſim unuſquiſque vendicat, &c.* »

(*b*) Voyez l'*Avis au peuple ſur ſa ſanté*.

CHAPITRE XXV.

Dénombrement de quelques espéces de charlatans ; presque tous les états en fournissent. Magie des vrais médecins. Plaisanterie de Roquelaure sur les charlatans ; exemples des maux qu'ils causent.

Nota. Ce chapitre sera un peu long; mais la matiere est aussi diffuse, & étrangement bigarrée ; nous tâcherons de la resserrer.

Les maiges, ou rebouteurs, les inspecteurs d'urine, enfin tous ceux qui ne savent pas même lire, ni écrire, & qui donnent des avis aux malades, ou affichent leurs secrets ; voilà le premier ordre des charlatans. *Quivis idiota.*

Second ordre, les baladins, ou joueurs de farces, *histrio*, c'est-à-dire, ceux qui montent sur des tréteaux, & qui par leur

jargon, & certaines épreuves, qu'ils mettent en évidence, bercent & leurrent le public, en le dépouillant de ſon argent, & ſouvent d'un argent néceſſaire. Les baladins ſont connus par-tout, & par-tout le public, devenu plus aviſé, commence ſérieuſement à les délaiſſer.

Troiſiéme claſſe des charlatans, les barbiers, *raſor*. Tout le monde ſait qu'ils ont fourni juſqu'à nos jours, en France, beaucoup d'hiſtrions à la médecine; mais le Gouvernement en a beaucoup diminué le nombre.

Nous entendons par barbiers, ceux qui manquant abſolument de talens & de goût pour la médecine & la chirurgie, ne pratiquent ces deux arts que fortuitement, & ſeulement pour remplir le vuide, que le métier de la barberie leur laiſſe, ou pour raiſon d'un plus grand lucre qu'ils en retirent.

Quatriéme claſſe, les vieilles femmes, particuliérement celles qui dans leur jeuneſſe ont aſſiſté des malades, qui ont été ſervantes dans quelque hôpital, dans

quelque maiſon religieuſe, ou qui ont ſervi dans la maiſon de quelque noble, ou de quelque grand ſeigneur, & de plus, certaines dames de charité, certaines veuves de chirugiens, d'apoticaires, d'herboriſtes, & de droguiſtes, &c. *Anus.*

Le ſoldat, *miles*, joue auſſi le rôle de charlatan, ſoit parce qu'il avoit appris à raſer, avant de s'enróler, & qu'il eſt perſuadé que ce talent lui donne des droits ſur la médecine, ou du moins le droit d'en impoſer à ſes officiers, à ſes camarades, & aux goujats, ſoit pour ſe procurer un peu plus d'aiſance, & célébrer Mars & les plaiſirs, le verre à la main. *Cinquiéme claſſe.*

Nous mettrons dans la ſixiéme, certains droguiſtes, certains épiciers, certains herboriſtes, enfin ceux qui vendent, ou achetent des drogues, en gros ou en détail, & leurs commiſſionnaires. *Mercator.*

Septiéme claſſe, les nourrices, *nutrix.* Celles-ci ſont auſſi conſultées dans quelques cantons, & leur avis eſt ſuivi préfé-

rablement à celui du médecin. Mais leur ſcience ſe borne preſque à l'éducation, ou aux maladies des nourriſſons, & rarement elles paſſent ces limites, ſi ce n'eſt les nourrices des villes, & du haut ton.

Huitiéme claſſe. Le laboureur, ou cultivateur, un peu ſpirituel, ſe vante auſſi de poſſéder ſes ſecrets en médecine; il appuie ſon ſavoir de quelques raiſonnemens ſur la crue des plantes, des arbres & des arbriſſeaux, ſur la qualité du ſol qu'il travaille, ſur la marche que tiennent les ſaiſons, ſur la ſéchereſſe ou l'abondance des pluies, des roſées, la nature des vents, ſur l'heureuſe multiplication de ſes vers à ſoie, de ſes mouches à miel, & auſſi un peu ſur la connoiſſance qu'il a du cours de la lune & des autres planetes. *Arator.*

Neuviéme claſſe, les ſorciers ou ſorcieres, c'eſt-à-dire, ceux qui perſuadent au peuple, pouvoir guérir par une vertu ſecrete, & qui ſouvent croyent les premiers, aux divinations, aux enchantemens, aux ſortiléges, aux conjonctions,

ou aux aſpects des planetes, & à mille autres rapſodies ſemblables, *lamia*. Cette eſpéce de médecins, ſe trouve principalement parmi les bergers, ou pâtres, & le nombre en eſt fort grand, ſans y comprendre les habitans des villes, les pauvres, ou artiſans, qui font profeſſion d'un talent auſſi abſurde. On connoît aſſez par-tout les *dénoueurs d'éguillette* : je me ſouviens d'en avoir vu un dans ma jeuneſſe, ſe vanter avec fierté à un médecin, de pouvoir lui jetter le ſort. « Je » te défie, lui répondit le médecin, en » riant, de me le jetter; & ſi tu ne me » le jettes pas dans quinze jours, je te » dénonce à un tel, à cauſe des déſordres » que tu commets dans la paroiſſe, par tes » fourberies ». Le prétendu ſorcier n'effectua point ſes menaces, ni le médecin ſes promeſſes.

L'apothicaire, *Pharmacopola*, eſt encore en grand crédit, ſur-tout dans certaines villes, & dans certains cantons. Eh ! comment celui qui vend les remédes & les prépare, & ſans lequel les mé-

decins ne peuvent guérir les maladies, ne ſeroit-il pas médecin ! Comment, dis je, les marchands de plantes, les jardiniers qui les cultivent, les femmes d'apothicaires, de diſtiliateurs, & leurs garçons, leurs ſervantes, qui coopérent à leur travail, ne ſeroient-ils pas verſés dans la médecine ! *Dixiéme claſſe* (*a*).

Dans la onziéme, nous comprendrons les magiciens, *magus*, comme les chiromanciens (la Bohême en fournit beaucoup), & ceux qui ont encore quelque foi en l'aſtrologie judiciaire. Voyez *ſorcier*. Il y a une eſpéce de magie, ſuivant certains auteurs, qui eſt néceſſaire au médecin (*b*). Cette magie, dont ils parlent, n'eſt autre choſe que l'art de bien conjecturer dans certains cas difficiles,

---

(*a*) « Les apothicaires exerçans la médecine, » ſont des Empiriques.... Ils ne ſont que les mi- » niſtres des médecins; leur art eſt méchanique, » & conſiſte à donner des clyſtères, à préparer » les médicamens... ». *Bohn. pag.* 39, *in*-4.

(*b*) Voyez Huarte, *Examen des eſprits*, Chap. XV.

art fondé sur un grand savoir, sur une grande application, & une longue expérience. Telle étoit la magie d'*Hippocrate*, de *Galien*, de *Dumoulin*, de *Fizes*, de *Bordeu*; mais toute autre espéce de magie ne peut être qu'imposture.

La douziéme classe que nous désignerons, est celle des Juifs, *Judæus*. Leur vogue étoit autrefois si grande, qu'on a vu *François premier*, roi de France, malade d'une maladie opiniâtre, s'adresser à *Charles-Quint*, pour qu'il lui envoyât *un médecin Juif, le meilleur qui se trouvât en sa cour. Mais quand le médecin fut arrivé en France, & en la présence du prince, il se passa un dialogue entr'eux très-agréable, par où on découvrit que le médecin étoit chrétien; si bien que le roi ne voulut pas se servir de lui* (a).

Il n'est pas surprenant, que l'état de misère, où la proscription & la haine générale des peuples, ont jetté les Juifs,

(a) Huarte, *Examen des esprits*, loc. cit.

les ait réduits à la néceſſité de faire toutes ſortes de métiers, & de s'en faire un de la médecine. Mais la médecine des Juifs, ou leurs prétendus ſecrets, paroiſſent preſqu'entiérement enſevelis dans l'oubli. D'ailleurs, il eſt aſſez croyable, que la grande célébrité de Salomon dans cet art, avoit pu ſervir de motif de préjugé en faveur de ſes deſcendans.

Je me bornerai à ce dénombrement des charlatans; j'en paſſe ſous ſilence quelques autres; leur état, leur éducation, leurs connoiſſances, m'impoſent un reſpect que je ne violerai pas; je ſouhaite qu'il leur inſpire plus de retenue, & de pitié pour les malades.

Expoſons maintenant quelques exemples des maux que le charlataniſme produit; car je ferois un gros volume, ſi je voulois rapporter ſeulement, ceux qu'une pratique de cinq ou ſix ans, peut fournir à un médecin qui eſt un peu occupé.

Premier exemple. Un curé très-reſpectable ſe plaint depuis quinze ou vingt jours, de douleurs dans les entrailles &

ne va pas à la garde-robe ; ſurviennent des envies de vomir : il ſe conſulte avec un homme d'eſprit & décidé, qui eſt d'avis que monſieur le curé ſe purge, & la purgation eſt miſe en uſage ; mais elle augmente les douleurs & les envies de vomir : nouvelle conſultation. M. le conſultant juge, qu'il faut ſuivre la pente de la nature, & faire vomir. En conſéquence, quelques grains d'émétique ſont avalés, & ne tardent pas à produire des déſordres qui effrayent. On court à la hâte chez le médecin, qui découvre une inflammation dans les boyaux, & guérit le malade, par des ſaignées réitérées, l'eau de poulet, & par d'autres remédes ſemblables.

Deuxiéme exemple. Un poſtillon, qui avoit une fiévre tierce ordinaire, conſulte un empirique. Celui-ci s'empreſſe de lui faire prendre un apozème de quinquina ; la fiévre ſe ſupprime, ou paroît guérie, & le malade contracte une bouffiſſure de tout le corps, avec une difficulté étonnante de marcher & de reſpi-

rer. Il déclare au médecin, qu'il appelle dans cet état, qu'il n'a que peu de temps à vivre, s'il ne trouve quelque moyen de le ſoulager promptement. Le médecin le purge deux fois, le délivre du quinquina qui cauſoit tous ces maux, & il le guérit enſuite de la fiévre tierce, par un traitement régulier.

Troiſiéme exemple. Une dame de qualité, qui ſe croyoit groſſe, mais d'un enfant foible & délicat, conſulte un charlatan, qui lui conſeille de faire des embrocations fortifiantes ſur le ventre. Ces embrocations ne paroiſſant pas produire l'effet qu'on s'en étoit promis, on appliqua un ciroenne (*), qui attira une phlogoſe (**) conſidérable, qu'avoit déja préparée le premier reméde. On oublie alors l'enfant, pour s'occuper de la mere, & de la phlogoſe, & on applique une lame de plomb. Cette lame étant

(*) Emplâtre fait avec la cire.

(**) Maladie accompagnée de chaleur, rougeur, tenſion, & quelquefois de fiévre.

ſans ſuccès, on eut recours à des feuilles d'or, dont on couvrit toute la partie malade. La phlogoſe faiſant ſes progrès avec rapidité, & madame en craignant les ſuites, elle appella pour le coup, des gens de l'art, c'eſt-à-dire, un médecin & un chirurgien. Le chirurgien, dont la belle naiveté égale les grands talens qu'il poſſéde dans ſon art, ne put s'empêcher de faire la remarque ſatyrique, que madame avoit un beau ventre, puiſqu'il étoit doré (*a*).

Voici un quatriéme exemple, qui m'a été communiqué par M. *Fouignet*, médecin de la Faculté de Bordeaux, & de celle de Paris. M. Fouignet qualifie cet exemple de tragique; il doit l'être en effet au jugement des ames ſenſibles, comme la ſienne. Une mere de onze enfants, qui avoit au ſein une glande carcinomateuſe, étoit venue de Meulant, conſulter à Paris pluſieurs médecins de

(*a*) Ce fait m'a été raconté par M. *Portal*, dont le nom & les travaux ſont généralement connus.

cette Faculté. Tous lui avoient conseillé l'extirpation de la glande. Un charlatan, autrefois maréchal ferrant, à quatre lieues de Versailles, lui promit de la guérir d'une autre façon. Il lui fit appliquer d'abord des cataplasmes, & ensuite un caustique. Au bout de trois mois, la glande tomba; on cicatrisa promptement la plaie, & la malade mourut en très-peu de temps, victime de sa confiance aveugle. En mourant, elle mit au monde un enfant, qui put à peine recevoir l'eau du baptême.

On connoît la fameuse histoire de « ce savetier, qui ne pouvant vivre » de son métier, & réduit à la misère, » se mit à vendre dans un pays in- » connu, un prétendu contre-poison, » sous un nom emprunté, & s'acquit de » la réputation dans ce nouveau métier. » Mais étant devenu sérieusement mala- » de, le roi de la ville, à dessein d'éprou- » ver son habileté, lui fait visite, & » demande une tasse, dans laquelle ver- » sant de l'eau, il dit au savetier de mêler

» ſon contre-poiſon à ce breuvage, l'aſ-
» ſurant d'une bonne récompenſe, ſi cette
» épreuve réuſſiſſoit bien. Le faux guériſ-
» ſeur, ſaiſi de crainte, confeſſe qu'il n'a
» aucune connoiſſance, ni expérience en
» médecine, & qu'il n'a entrepris de jouer
» le rôle de charlatan, que parce qu'il
» ſavoit bien que le public étoit facile à
» tromper ». *Fabul. Æſop. libr. I. fabul.* 14.

Un ſavetier devenu célébre, en vendant une fauſſe marchandiſe, ou plutôt en ne vendant rien ! Pauvre public, voilà une bonne leçon pour vous ! Ce n'eſt ici qu'une fable, direz-vous : mais c'eſt bien plutôt une alluſion pleine de ſel & de vérité.

On peut juger maintenant, combien grand eſt le nombre des faux guériſſeurs, pris dans toutes les claſſes de perſonnes, ou de citoyens. Je ne ſais ſi l'anecdote ſuivante eſt vraie ; mais la voici telle qu'elle m'a été racontée ; elle nous tiendra lieu de dernier exemple.

Roquelaure ſoutenant en préſence de

Louis XIV, que rien n'étoit si commun en France, que les médecins, & le Roi n'imaginant pas d'abod où pouvoit tendre ce discours, *Roquelaure* affubla sa tête d'un bonnet & d'une serviette, & appuyant sa main sur son visage, se présenta dans les lieux les plus fréquentés du palais. Ceux qui passoient, croyant qu'il avoit une fluxion, ne manquoient pas de s'arrêter, de le plaindre, & de lui conseiller chacun leur reméde souverain. Le Roi qui voyoit ces scènes, ne put s'empêcher de rire de la plaisanterie, & de l'évidence de la vérité.

Au reste, les charlatans & les empiriques, en imposent de mille façons différentes, les uns par leur babil, les autres par leur air prude, d'autres par leur aisance, d'autres par leur taille, ou leur bonne mine, ceux-ci par leur crédit, ou leur protection, ceux-là, par quelque prétendue guérison, d'autres, par leur ascendant sur l'esprit des malades, &c, &c. Mais il faut dire que ceux qui n'ordonnent que des remédes extérieurs, sont

moins répréhenſibles, que ceux qui en ordonnent pour l'intérieur. Cependant, il eſt des remédes extérieurs, qui cauſent quelquefois des effets pernicieux ; tels ſont par exemple, certains linimens qu'ils donnent pour frotter la gale, certains topiques pour appliquer ſur les tumeurs écrouelleuſes, chancreuſes, ou ſquirrheuſes, certaines liqueurs aſtringentes, pour guérir la gonorrhée virulente, vulgairement la *chaude-piſſe*.

CHAPITRE XXIV.

Du tempérament ; préjugé ſingulier à cet égard. La connoiſſance familiere du tempérament d'un malade, n'eſt pas toujours néceſſaire, pour le guérir. La connoiſſance du tempérament, ne peut être qu'imparfaite & vaine, dans un homme qui n'eſt pas médecin.

IL y a un très-grand nombre de perſonnes qui, à les entendre, attachent un très-haut prix à la connoiſſance du tempérament, & qui pourtant ſe livrent ſouvent dans leurs maladies, au premier empirique, que le haſard leur préſente, ou au premier charlatan qui affiche ſon reméde. Jugez de leur conſéquence.

D'autres perſonnes ſont tellement prévenues, que la connoiſſance du tempérament eſt néceſſaire pour la guériſon des maladies, que quand elles auroient

adopté l'empirique le plus avéré, elles le préféreroient, ſans d'autre examen, au meilleur médecin ; parce que celui-là, diſent-elles, connoît leur tempérament, & que l'autre, le vrai médecin, ne le connoît pas auſſi bien. Quelques réflexions pourront ſuffire, pour diſſiper cette eſpéce d'aveuglement.

1°. La connoiſſance du tempérament n'eſt pas toujours néceſſaire pour guérir les maladies; j'en cite pour preuve ces guériſons nombreuſes, qui ſont opérées chaque jour par des perſonnes étrangeres à la médecine & inconnues aux malades. Je demande pardon, ſi ces preuves ne ſont pas concluantes ; elles doivent l'être pour ceux qui ajoutent foi à ces guériſons.

2°. La connoiſſance familiere du tempérament, celle qui s'acquiert par la fréquentation, n'eſt pas toujours néceſſaire, comme bien des perſonnes ſe le perſuadent, & ſemblent affecter de ſe le perſuader, contre l'évidence ; puiſque les médecins guériſſent tous les jours une

multitude infinie de malades, qu'ils n'avoient jamais vus, ni connus auparavant.

3°. Perſonne ne peut diſconvenir, que la connoiſſance dont nous parlons, n'eſt qu'un moyen auxiliaire, entre beaucoup d'autres, pour guérir les maladies; de manière que, quand on la ſuppoſeroit entiere dans un homme qui n'eſt pas médecin, choſe impoſſible, ou contradictoire, elle ſeroit en lui une ſcience morte, ou inutile. Je dis *contradictoire*, parce que toutes les parties conſtitutives de la médecine, ſont étroitement liées entr'elles, & ſe prêtent des forces néceſſaires.

4°. La connoiſſance du tempérament d'un malade, eſt néceſſaire ſur-tout, lorſqu'il préſente des nuances très-éloignées des autres tempéramens; car tous les tempéramens ſe reſſemblent par le plus grand nombre d'attributs.

5°. Qu'on nous réponde de bonne foi: combien de perſonnes, qui en queſtionnant des médecins, qui ne les avoient

jamais vues, ni fréquentées, ſur leurs goûts, leurs inclinations, leurs exercices, leur frugalité, ou leur voracité, leur humeur, & toutes les autres choſes dépendantes du tempérament, ont été ſurpriſes de la juſteſſe des réponſes de ces médecins, encore même quelquefois qu'ils fuſſent jeunes, & par conſéquent privés d'une expérience capable de perfectionner leurs connoiſſances ? En effet, les formes diverſes des tempéramens, doivent ſe préſenter, & ſe préſentent au médecin inſtruit, & ſur-tout exercé par l'habitude, comme les nuances de divers tableaux, peuvent s'offrir à l'œil du peintre praticien & intelligent; elles s'y préſentent pour ainſi dire d'elles-mêmes, & ſans effort.

J'en ai dit aſſez pour conclure, que ce ſont toujours les vrais médecins, & autant qu'il eſt poſſible les meilleurs, que l'on doit rechercher & s'attacher ; parce qu'il eſt bon, & même quelquefois eſſentiel, que *le médecin ait vu & traité pluſieurs fois le malade, quand il étoit en*

ſanté, en lui tâtant le pouls, en conſidérant ſon urine, la couleur de ſon viſage, & ſa complexion ; afin de juger, quand il eſt malade, de combien il eſt éloigné de la ſanté.

CHAPITRE XXVII.

De la reconnoiſſance du malade envers le médecin. Les médecins ſecourent les pauvres, de leur art & de leur bourſe, autant qu'ils le peuvent . . . . .

LA reconnoiſſance du malade envers le médecin, eſt fondée ſur l'équité la plus évidente, ſur la loi du *tien* & du *mien*, loi ſacrée & inviolable, & qui preſcrit auſſi qu'elle ſoit proportionnée aux facultés du malade, & aux ſervices qui lui ont été rendus. Mais outre la récompenſe pécuniaire, la reconnoiſſance du malade, embraſſe encore ce ſentiment noble & généreux de la conſcience, que conſervent des ames ſenſibles, qui ont reçu

reçu des ſervices, ou des bienfaits. Cependant, combien de malades s'éloignent de ces devoirs de l'équité ! Qu'il nous ſoit permis de dévoiler ce que l'expérience nous a fait connoître à cet égard ; puiſque notre objet eſt de réformer ces ſortes d'abus.

En premier lieu, combien voit-on de malades, qui, pendant qu'ils ſont travaillés de leur maladie, promettent qu'ils s'acquitteront avec fidélité, même avec généroſité, mais qui, lorſqu'ils ſont guéris, ne ſongent à rien moins qu'à leur promeſſe ? ſemblables à ces marins, qui pendant la tourmente, font des vœux à la Vierge, ou aux Saints, & qui, lorſque le calme eſt arrivé, laiſſent échapper de leur ſouvenir, & la tourmente & leurs vœux.

2°. Combien de perſonnes guéries, qui, lorſqu'elles redeviennent malades, ne s'adreſſent plus au même médecin, pour ſe ſouſtraire autant qu'elles peuvent, à leur ancienne obligation ?

3°. Qui le croiroit ! on en voit de ces

perſonnes qui médiſent du médecin, ſouvent pour feindre par ce procédé, qu'elles ont ſoldé.

4°. On en voit auſſi qui détournent d'autres malades, de s'adreſſer au médecin qui leur a rendu la ſanté, n'ayant d'autre raiſon légitime au fond, & n'en pouvant avoir d'autre, ſinon qu'elles ne ſe ſont pas encore acquittées envers lui.

5°. Un très-grand nombre d'autres malades, rabattent le plus qu'ils peuvent de l'objet de leur reconnoiſſance, prétextant que les viſites du médecin ſont trop cheres, ou, ce qui eſt bien plus malhonnête, qu'il en exige plus qu'il n'en a fait.

6°. Combien les médecins traitent-ils de perſonnes aiſées, ou riches, & jouiſſant de quelque rang, de quelque dignité, ou de quelque crédit, qui ne les payent pas, ſe perſuadant, que cette dignité, ce rang, ce crédit, les en diſpenſent? Mais tirons le voile ſur tous ces traits d'ingratitude, que je n'ai rapportés qu'avec répugnance. *Hippocrate*

qui les connoiſſoit, preſcrit au médecin de faire prix avec le malade, avant de l'entreprendre (*a*). Mais ces ſortes de conventions, ſi jamais elles ont exiſté généralement (*b*), ne ſont plus en vigueur; de ſorte que les médecins ſeroient totalement à la merci des fantaiſies des malades, ſi forcés enfin de recourir à la juſtice de la loi, elle ne leur offroit un renfort.

(*a*) Hippocrat. *præcept. ſect.* 1. On a dit, conformément à ce conſeil d'Hippocrate :

Accipe dum dolet, quia ſanus ſolvere nolet.

Quand de grandes douleurs tourmentent un malade,
Il promet tout ſon bien, pour avoir la ſanté ;
Prends d'abord ſon argent, pour plus de sûreté,
Crainte qu'étant guéri, il ne paye.....

(*b*) Bien des chirurgiens, la font cette convention, avec ceux qui ont des maladies vénériennes, & font même ſolder d'avance, la moitié de la rétribution, & exigent une promeſſe par écrit de l'autre moitié. Perſonne ne s'eſt encore aviſé de crier contre cet uſage, qui s'eſt introduit preſque par-tout.

Tout ce que je viens de dire de l'ingratitude des malades, ne regarde point les pauvres, ou ceux qui n'ont pas la faculté de payer le médecin. Je dirai au contraire, que les vrais pauvres, ſont en général trop timides à demander des conſeils, & ſe privent ſouvent de ſecours néceſſaires: tous les médecins ſont pénétrés du deſir de les ſoulager; & ils les ſoulagent, non-ſeulement de leur art, mais auſſi de leur bourſe, lorſqu'ils le peuvent; la religion & l'humanité, ſont à cet égard la regle des médecins (*a*).

Que les pauvres redoublent donc de courage; qu'ils demandent avec confiance dans leurs maladies, des conſeils aux médecins, avec la ſeule attention de n'en pas abuſer, ſoit pour eux, ſoit pour d'autres; parce que le temps eſt précieux au médecin, pour gouverner d'autres malades, & pourvoir aux beſoins qui lui ſont communs avec tous les autres hom-

(*a*) Voyez le chapitre de *la charité du médecin*, dans le troiſiéme article.

mes. Les pauvres doivent ſur-tout prendre garde d'affoiblir la réputation du médecin, encore qu'ils ne fuſſent pas toujours guéris ; parce qu'il y a bien des maladies incurables, & que dans celles qui ſont guériſſables, fort ſouvent chez les pauvres, les bons conſeils ne ſuffiſent pas.

CHAPITRE XXVIII.

Sixiéme devoir du malade, qui concerne la médecine de la religion, & l'arrangement de ſes affaires temporelles ; embarras qui s'y rencontrent ; cauſes de ces embarras. Toute guériſon vient de Dieu ; preuves.

IL n'eſt pas rare que le médecin, le curé, le vicaire, ou les autres aſſiſtans des malades ſoient embarraſſés, lorſqu'il s'agit de leur annoncer, qu'ils doivent remplir les devoirs de la religion, & mettre ordre à leurs affaires temporelles : cet embarras dans le médecin, ou les aſſiſtans, n'a d'autre principe que la crainte.

Le médecin qui connoît, ou qui a raiſon de préſumer, l'appréhenſion qu'a le malade de mourir, & qui connoît auſſi l'intérêt que prend ſa famille à ſa ſituation & à ſon exiſtence, craint que l'effroi & le déſeſpoir ne s'emparent de

lui, & que la maladie ne devienne mortelle, ou plus dangereuſe ; ou bien, le médecin craint que les aſſiſtans, plus ſuſceptibles encore que le malade, d'être allarmés (*a*), ne troublent l'ordre du traitement. En effet, ſouvent cette crainte n'exiſte pas chez le malade ; mais on veut épargner de la douleur à ſa famille, & à tous ceux que ſon ſort intéreſſe ; & dès qu'on parle de confeſſion, d'arranger des affaires, toutes ces perſonnes intéreſſées s'allarment, & la plûpart s'imaginent poſitivement qu'il va mourir ; tout eſt bouleverſé ; quelquefois même la confiance pour le médecin ſe perd, on en appelle d'autres ; & enfin, ſoit d'une manière, ou de l'autre, on

(*a*) La choſe eſt très-certaine, que les parens, amis, & autres aſſiſtans des malades, ſont quelquefois plus troublés que les malades, par cet appareil de la religion, & d'arrangement des affaires temporelles. J'ai ouï dire à des prêtres, que pour leur épargner cette frayeur, ils avoient à leur inſçu, adminiſtré aux malades, les ſecours dont nous parlons.

cauſe la mort au malade, qu'il auroit pu éviter ſans tous ces déſordres.

De leur côté, les parens ou les intéreſſés du malade, n'oſent s'ouvrir à lui ſur les devoirs dont nous parlons; parce qu'ils craignent d'augmenter ſa peur, ou de lui en donner une qu'il n'a pas, & que cette peur ne le faſſe mourir; ou bien ils craignent de faire naître une cauſe d'affliction pour eux-mêmes.

Nous ne diſſimulerons pas, que la crainte ſinguliere, qu'ont certains malalades de quitter la vie, peut leur donner la mort, ou l'accélérer; il ſuffit de connoître un peu l'hiſtoire du cœur humain, l'hiſtoire de ſes paſſions, ou de ſes affections, pour être certain de cette vérité. C'eſt pourquoi les malades doivent ſe rendre maîtres autant qu'ils peuvent de cette crainte, ſi elle exiſte; & un devoir des plus eſſentiels du médecin & des aſſiſtans, eſt de la tempérer par tous les moyens poſſibles (*a*).

(*a*) Voyez le chapitre premier de cet article.

D'ailleurs, ſi je devois faire ici l'office de théologien, ou de moraliſte, je dirois qu'une telle appréhenſion du malade, ne peut guère avoir ſa ſource que dans ſon attachement déméſuré à la vie, aux plaiſirs qu'il y goûte, & qui ont irrité ſes ſens, comme ils ont énervé ſon courage; car on ne remarque pas en général chez les pauvres, ou chez les perſonnes peu aiſées, la même crainte de mourir. Quelquefois pourtant cette crainte du malade, peut être fondée ſur des motifs raiſonnables, comme ſur les regrets qu'il a de quitter une famille qui n'eſt pas élevée, de délaiſſer une femme chérie, & dont la mort menace d'enlever toutes les reſſources, ou les plus aſſurées. Mais enfin, quels que ſoient ces motifs, un malade prudent doit les oublier ſans doute, s'ils s'oppoſoient à ſa guériſon.

Si je devois encore faire l'office de théologien, ou de moraliſte, je dirois qu'il y a des malades qui s'abuſent, ou ſe négligent ſur les devoirs de la religion, & de leurs affaires temporelles,

parce qu'ils ſe fient trop à leurs forces, ou parce qu'ils ne connoiſſent pas aſſez leur danger ; de ſorte, qu'on en voit périr, ſans avoir ſeulement ſongé à ces devoirs ; ces malades ſont pour l'ordinaire ceux qui n'appellent pas de médecin, pour les gouverner.

Mais je remarquerai, que la plûpart des maladies ſont guériſſables, (voyez les ch. premier & XXIV) & que celles mêmes qui paroiſſent le plus mortelles, trompent ſouvent l'eſpérance, ou la crainte des aſſiſtans & du malade ; voilà donc des motifs pour les raſſurer.

Il eſt encore très-certain, que Dieu eſt le premier auteur de toute guériſon, comme cela eſt dit en propres termes dans le livre de l'*Eccléſiaſtique* ; la même vérité eſt répétée dans le *Deutéronome*, & ailleurs (*a*). Les Sages de l'antiquité,

(*a*) *A Deo eſt omnis medela.* Eccleſiaſtici, cap. 38, v. 2. *Auferet Dominus à te omnem languorem.* Deuteron. cap. 7, v. 15. *Oratio fidei ſalvabit, & allevabit eum Dominus, ut convaleſcat.* Div. Jacob. cap. 5.

n'ont pas méconnu cette vérité, c'eſt-à-dire l'influence de la divinité ſur la guériſon de nos maladies, & la néceſſité de lui offrir nos prieres, pour obtenir cette guériſon; car, « à quoi peuvent ſervir, *ont-ils* » *dit*, tous les ſecours de l'art de la méde- » cine, tous les efforts du médecin, ſi Dieu » ne donne aux remédes la vertu de gué- » rir » (*a*)? *Virgile* fait dire au médecin qui avoit guéri *Enée*: « Enée, ce n'eſt » ni par ma ſcience, ni par aucun pou- » voir humain, que vous avez été guéri; » vous devez votre guériſon, à un plus » grand maître que moi; vous la devez » à Dieu » (*b*).

Mais enfin, dans quel temps de la maladie, doit-on avoir recours au prêtre, ou à la médecine de la religion, & régler ſes affaires temporelles?

(*a*) *Ni Deus adfuerit, viresque infuderit herbis,*
Quid, rogo, dictamnus, quid panacea juvat?

(*b*) Voyez l'art. III.

CHAPITRE XXIX.

Dans quel temps le malade doit-il avoir recours à la médecine de la religion, & régler ſes affaires temporelles ?

JE réponds que ce doit être, autant qu'il eſt poſſible, au commencement de la maladie. J'ai cité ailleurs (chapitre II), un paſſage de l'écriture ſainte, que j'ai appliqué à l'uſage de la médecine du corps ; le voici ce paſſage : *employez les ſecours de la médecine, avant de devenir foible & languiſſant.* Or, la même regle eſt tout-à-fait admiſſible à l'égard de la médecine de l'ame.

On doit avoir recours à la médecine de la religion au commencement de la maladie ; parce qu'alors les forces du malade ſont entieres, & qu'il peut mieux s'acquitter de cet acte de vertu, qu'au fort de la maladie, où ſa raiſon eſt le plus ſouvent troublée, ou que ſur ſa

fin, où ſes forces naturelles, & ſon eſprit, ſont preſque éteints. D'ailleurs, la maladie en s'avançant, peut ſurprendre le malade, & ceux qui s'intéreſſent à ſon ſort, comme cela arrive tous les jours.

Mais, dira-t-on, faut-il donc que dans toutes les maladies, dans celles qui ne ſont pas dangereuſes, comme dans celles qui le ſont, on ait recours au prêtre? & faut-il que dans les unes & les autres, on y ait également recours au commencement?

Je réponds, qu'un malade qui ſe ſent un peu violemment attaqué, doit inceſſamment ſe porter de lui-même, à cet acte de la religion, & à tout le reſte (*); il gagne à cela deux choſes. Premiére-

(*) *Nota.* Dans toutes les maladies *aigues*, (voyez le chap II), qui montrent au commencement des ſymptômes graves, ou affligeans, comme ſont une fiévre forte, un grand abattement, une grande crainte, des douleurs aigues dans quelque partie interne du corps, du trouble dans l'eſprit, &c, il n'eſt pas douteux qu'il faut ſe preſſer d'employer les ſecours de la religion.

ment, il accélere un devoir qu'il doit remplir, & qui peut contribuer à ſa guériſon (*a*). Secondement, il s'épargne la frayeur, que pourroit lui cauſer une pareille repréſentation, de la part du médecin, ou des aſſiſtans. De plus, il eſt certain, que le malade, en ſe conduiſant de cette maniere, inſpire un zèle plus actif au médecin & aux aſſiſtans.

J'obſerverai encore, qu'il n'eſt pas poſſible, que le médecin faſſe la loi, ou trace la route à cet égard, à tous les malades; parce que les maladies offrent des variétés infinies dans le riſque; parce que le médecin qui traite pluſieurs malades à la fois, n'a pas toujours le loiſir de ſaiſir le temps opportun, & parce que chez bien des perſonnes (ſur-tout chez les riches, qui, pour flatter la délicateſſe de leurs malades, ſe plaiſent fort ſouvent à diminuer conſidérablement le danger à leurs yeux, & à ſe le déguiſer à eux-

(*a*) *In infirmitate tua ora Dominum, & ipſe ſanabit te.*

mêmes), l'on ſeroit révolté par une telle marche du médecin, qui conſeilleroit à ſes malades, d'employer les ſecours de la religion au commencement de leurs maladies. Il faut donc que chaque malade ſe range de lui-même à cette loi dans l'occurrence, autant qu'il en eſt capable, & qu'il ſe ſent preſſé par le beſoin, comme je l'ai dit.

Dans tous les cas douteux, les malades, ou leurs aſſiſtans, doivent demander l'avis du médecin, s'ils n'aiment mieux prendre le parti le plus certain, celui dont nous venons de parler.

Enfin, comme un tel avertiſſement, donné imprudemment par les aſſiſtans, peut cauſer le trouble, ou la frayeur à certains malades, il faut que dans tous les cas, ils ſe rangent, autant qu'il eſt poſſible, du côté du médecin, & lui remettent le ſoin de regler ce devoir. Cette manière eſt la plus sûre, comme elle eſt fondée ſur le droit.

L'on voit par toutes ces réflexions, l'utilité d'avoir un médecin en maladie,

& de ſe le procurer le plutôt que l'on peut (*a*), d'autant qu'il peut raſſurer le malade & les aſſiſtans ſur des craintes frivoles, qu'ils enfantent ſouvent.

Nous terminons ici l'article du *malade ;* les articles ſuivans lui offriront pourtant d'autres objets, qui le regardent, ſoit directement, ſoit indirectement.

(*a*) Chap. II.

ARTICLE II.

LES ASSISTANS.

PRÉLUDE.

RIEN n'excite plus le courage & le zèle du médecin, que la fidélité exacte du malade & des assistans, & rien ne le déconcerte tant, qu'une conduite contraire. En effet, pourquoi le médecin n'éprouveroit-il pas du désagrément, lorsqu'il est ainsi traversé dans la pratique de son état? il est homme comme un autre (*a*). Il faut d'ailleurs remarquer,

(*a*) J'ai connu un médecin qui disoit souvent: « Bon Dieu! quand ferez-vous cesser ces désor-» dres & ces infidélités des assistans, afin que » nous puissions avec quelque assurance, rendre » la santé à nos pauvres malades »? Ce médecin étoit le célebre *Bordeu*, dont les talens supérieurs, & le zèle ardent pour son état, ont fait l'admiration de tous ceux qui l'ont bien connu. Je dois

qu'il vise à deux objets principaux, dans le traitement des maladies ; l'un est la

trop à cet homme rare, & que la médecine regrette, pour que je ne saisisse pas cette occasion, de répandre quelques fleurs sur son tombeau : si quelquefois ses enseignemens, ou ses découvertes, eurent l'air de systêmes, eh ! qui n'en bâtit pas quelquefois dans sa vie ! l'on ne peut disconvenir que ces systêmes, menoient du moins à des vérités bien utiles, & bien précieuses.

Voyez deux Eloges historiques de M. *de Bordeu*, l'un par M. *Gardane*, & l'autre par M. *Rousselot*. Nous aurions desiré de trouver dans ces deux éloges, quelques traits de moralité, qui auroient caractérisé mieux que tout le reste, le grand médecin qui en étoit l'objet, & pouvoient présenter le plus d'images fortes & intéressantes. Quelques personnes ont accusé M. de Bordeu, d'être ambitieux. Oui, il étoit ardemment desireux de la gloire (*). Mais quelle passion peut

(*) *M. de Bordeu*, parloit quelquefois de la Noblesse & des Grandeurs, avec un respect qui tenoit, pour ainsi dire, du prestige, & qui prouvoit bien le desir ardent qu'il avoit de s'élever, pour affermir la réputation que ses travaux & ses succès lui avoient méritée. Ceux qui le fréquentoient, peuvent se rappeller la grande joie que répandit dans son ame, le brevet de Conseiller d'Etat, que le Roi, qui aimoit à récompenser le vrai mérite, lorsqu'il le connoissoit, accorda à son pere.

guériſon des malades, pour leſquels l'humanité & la religion l'ont formé; l'autre eſt l'amour de la gloire & de l'honneur, qui le font être tout ce qu'il eſt dans la ſociété, dans laquelle chacun a intérêt de ſe ſoutenir de toutes ſes facultés. Mais voyons quelles doivent êtres les qualités des aſſiſtans, dont la conduite a tant d'influence ſur la guériſon des maladies, & ſur le ſort des malades; préſentons d'abord un tableau général de ces qualités.

être plus permiſe & plus honnête que celle-là, lorſqu'elle eſt reglée, comme elle l'étoit dans M. de Bordeu, par le génie, l'expérience & le ſavoir, & par le ſentiment le plus exquis?

CHAPITRE PREMIER.

Des qualités générales des assistans : ils sont les serviteurs tutélaires des malades....

NOUS entendons par les *assistans des malades*, les *gardes-malades*, & tous ceux qui se mêlent d'une manière ou de l'autre, d'en faire les fonctions, & dont l'autorité ou les conseils, ont quelque empire sur leur esprit, savoir, leurs parens, ou leurs amis, leurs voisins, les dames de charité, les apothicaires, les accoucheurs, ou accoucheuses, &c, &c.

Les assistans doivent se regarder comme les dépositaires des avis, ou ordonnances des médecins, & les instrumens de leur exécution; ils doivent aussi se regarder comme les serviteurs tutélaires des malades, ou de leur vie & de leur santé, dont ils répondent en leur qualité. C'est pourquoi ils doivent être

ſoumis & reſpectueux, intelligens, charitables, fideles, paiſibles & ſilencieux, & autant qu'il ſe peut, d'une humeur conforme à celle du malade; ils doivent plutôt exciter ſa confiance pour le médecin, que s'efforcer de l'affoiblir, ou de la détruire; ils ne doivent ſur-tout jamais lui faire des rapports déſagréables, ni lui rien dire, ou lui faire entendre, qui puiſſe l'affliger; ils doivent en un mot, ſuivre en tout la marche du pilote (*a*), je veux dire du médecin.

Tel eſt en abrégé, le tableau des qualités, que doivent avoir les aſſiſtans des malades, & ſans leſquelles ils ne peuvent conſciencieuſement exercer cet office. Parcourons en détail ces caractères, & tâchons de nous rendre intelligibles & utiles. Mais auparavant, mettons ſous les yeux du lecteur, ces réflexions d'un ſage de l'antiquité, bien dignes d'être méditées par les gardes-malades, & les autres aſſiſtans.

(*a*) Chap. X, XI, &c, du *premier article.*

« Notre premier devoir, *dit-il*, eſt » de nous bien examiner; nous devons » enſuite peſer ſoigneuſement la choſe » dont nous voulons nous charger, & » conſidérer les perſonnes pour qui, & » avec qui nous nous en chargeons; mais » avant tout, il eſt important de ſe priſer » ſoi-même; parce qu'il arrive aſſez ſou- » vent que l'on s'imagine pouvoir faire » plus qu'on ne peut » (*a*).

Ces réflexions ſeroient bien dignes d'un commentaire particulier; mais ce que nous allons dire, pourra en tenir lieu.

(*a*) *Inſpicere autem debemus primùm nos met-ipſos, deinde quæ aggredimur negotia, deindè eos quorum causâ, aut cum quibus agendum eſt. Antè omnia, neceſſe eſt ſeipſum æſtimare; quia plus ferè nobis videmur poſſe, quàm poſſimus.* Seneca de tranquillit. animi, cap. 4.

CHAPITRE II.

De la charité, de l'humanité, du zèle, & de la loyauté des assistans.

Nota. Nous commençons par la charité; parce qu'elle paroît être le fondement de toutes les autres vertus des assistans: l'humanité, le zèle & la loyauté, ont une liaison très-prochaine avec leur charité, comme on va le voir.

La charité dans les assistans des malades, est cette vertu qui les fait participer à leurs souffrances, ou à leur situation fâcheuse, & exercer envers eux les offices dont ils sont capables, d'une manière qui leur soit toujours utile, & jamais nuisible.

La charité embrasse donc la vertu d'humanité, qui, selon l'idée qu'on en a généralement, nous impose l'obligation de faire à notre semblable, ce que nous

voudrions nous-mêmes qu'il nous fût fait dans la même conjoncture, & sur-tout, l'obligation de ne pas lui faire, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît, & qui nous préjudicieroit.

Mais la charité doit sans doute être éclairée, comme toutes les autres vertus (*a*); & alors, il est certain, qu'elle ne peut blesser ni les intérêts du malade, ni ceux du médecin, ni ceux des assistans eux-mêmes.

La charité prescrit donc aux assistans des malades, de leur rendre les offices dont ils sont capables, & des offices qui leur soient toujours utiles, & jamais nuisibles.

Le zèle n'est pas seulement la charité, ou la pitié, considérée comme nous venons de la dépeindre; c'est de plus un desir ardent & sincere, d'exercer actuellement, ou très-prochainement, les offices dont le malade a besoin, soit qu'il

(*a*) Voyez le chap. VIII, sur l'intelligence des assistans.

ait

ait droit de les exiger, comme dans les gardes-malades, & les autres perſonnes intéreſſées à ſon rétabliſſement, ſoit que notre inclination, ou notre amour purs, nous portent généreuſement à les lui rendre.

La loyauté conſiſte à exécuter avec promptitude & plaiſir, ſoit ce que le malade demande, ou deſire, ſoit ce que le médecin exige, ou preſcrit; elle conſiſte auſſi à ne pas trop contrarier le malade, quoiqu'il s'écarte des ordonnances du médecin; c'eſt au médecin que les aſſiſtans doivent rapporter en particulier ces manquemens, & prêter leurs efforts, pour que le malade ſe range à ſon devoir. Je ne dis pas que la loyauté preſcrit encore aux aſſiſtans, d'uſer de prévenance envers le malade, & même de l'aider de leurs facultés dans le beſoin; cela eſt bien entendu.

Quelqu'un pourra remarquer, que la charité bien raiſonnée, paroît renfermer tous les devoirs que preſcrivent le zèle & la loyauté aux aſſiſtans des malades. Nous l'accordons.

CHAPITRE III.

De la ſoumiſſion & du reſpect des aſſiſtans ; leur préſomption & leur indocilité, préviennent le malade & le médecin, & leur ôtent le goût de la guériſon.

LA ſoumiſſion & le reſpect des aſſiſtans, ſont fondés principalement ſur l'humanité, ou les beſoins du malade, & ſur le vrai & ſolide intérêt qu'ils doivent prendre à ſon rétabliſſement. Ils tirent encore leur principe du caractère du médecin, qui eſt le chef légitime, ou le *miniſtre néceſſaire* (*a*) de toute la conduite qui doit être tenue envers le malade. Je ne parle pas du rang du médecin ; le

(*a*) Voyez pluſieurs chapitres du premier article. Le mot de *miniſtre* eſt celui qu'a employé Hippocrate, pour déſigner le caractère du médecin.

médecin doit ſon rang à l'objet dont il s'occupe, & c'eſt à cet objet que tout ce qu'on lui doit, eſt réverſible ; j'en excepte pourtant les vertus particulieres qu'il peut avoir ; vertus qui, chez tous les hommes, doivent être de quelque poids, aux yeux de leurs ſemblables.

C'eſt donc principalement dans la vue des beſoins du malade, & d'un principe inviolable d'humanité, que les aſſiſtans doivent être reſpectueux, ſoumis & dociles. En effet, comment voulez-vous que ce pauvre moribond guériſſe, ſi vous faites paroître envers lui, ou envers le médecin qui le traite, un caractère préſomptueux & indocile, qui en les aſſurant l'un & l'autre des libertés que vous vous permettrez, ſi vous ne vous les êtes déja permiſes, les déconcerte, & leur ôte le goût de la guériſon, en leur en ôtant l'eſpérance?

D'ailleurs, il ſuffit de lire dans le nouveau Teſtament, avec quelle ſageſſe ſe comportoient les fideles témoins des guériſons que *Jeſus-Chriſt* opéroit ; voyez

par exemple, l'hiſtoire de la réſurrection du Lazare: on y remarque d'un côté, l'attention & le reſpect de tout le peuple qui étoit accouru, pour être témoin de cette réſurrection, & de l'autre, les déclarations de foi (*), que *Jeſus* exigea de Marthe, ſœur du Lazare, avant de le rendre à la vie. Or, ces conditions ne ſont pas moins néceſſaires aujourd'hui, quoique celui qui guériſſoit miraculeuſement, ne ſoit pas préſent au lit des malades, comme il l'étoit autrefois.

(*) Voyez le *chap. VII* qui ſuit.

CHAPITRE IV.

De la fidélité des gardes-malades, & des autres aſſiſtans; à quoi ſe réduiſent leur caractère & leurs prétentions.

LA fidélité, comme la ſoumiſſion, eſt facilement produite par la charité, la compaſſion, & ſur-tout le zèle, c'eſt-à-dire, par une charité active, ou ardente.

La fidélité des assistans, consiste dans le rapport exact qu'ils font au malade, de ce que le médecin a dit, ou prescrit. Elle consiste aussi à pratiquer ses avis de point en point, c'est-à-dire, sans y rien changer, ou innover, & par conséquent, à n'avoir aucun égard aux sollicitations du malade, ni à celles de ses parens, amis, ou autres personnes qui voudroient transgresser ces avis. Les assistans, ou les gardes-malades, auront beau nous dire, que leurs infidélités, leurs manquemens aux ordonnances des médecins, ont été quelquefois fort salutaires aux malades, qu'ils ont acquis des connoissances en médecine, par l'expérience, ou par la routine, &c. Tout ce langage présomptueux, ne peut en imposer qu'à la foible crédulité: le caractère des assistans, & leurs prétentions, doivent se borner à l'obéissance, à la fidélité, à la circonspection, & aux autres devoirs de ce genre, devoirs inappréciables pour les malades, quand ceux qui les soignent, visitent, ou fréquentent, les pratiquent sans

réſerve, & d'une manière irréprochable.

Mais un attribut bien eſſentiel de la fidélité des aſſiſtans, c'eſt de ne pas traverſer, altérer, ou détourner, ſans beaucoup de réflexion, la confiance du malade pour le médecin qui le gouverne; attendu qu'une confiance décidée, eſt la baſe de toute bonne & prompte guériſon (*a*); ce qui nous conduit à parler de leur prudence & de leur diſcrétion.

(*a*) *Fides ac ſpes erga medicum, ſæpè plus efficit, quàm ipſa cum medico medicina.* Voyez le chap. XIX, article du *malade.*

CHAPITRE V.

De la prudence & de la diſcrétion des aſſiſtans.

LA prudence ſe forme de l'aſſemblage de toutes les autres vertus; d'où il ſuit premiérement, que ſon office, ou ſon objet eſt très-étendu, ſecondement, que la prudence, dans les aſſiſtans des ma-

lades, peut se mesurer facilement par les autres vertus morales qu'ils possédent.

La prudence peut être définie cette qualité précieuse & sublime qui ne commet point d'erreur, ou de mépriſe, pas même dans les cas les plus délicats, ou les plus imprévus. Mais une telle prudence, qui est la prudence par excellence, est trop difficile à trouver chez nous autres foibles mortels. Nous la définirons donc d'un trait moins relevé, nous la définirons dans les assistans des malades, cette vertu qui s'applique avec ardeur, à ne pas commettre des manquemens, & sur-tout à n'en pas commettre d'essentiels, j'entends dans les choses que les assistans entreprennent de leur autorité privée, car pour celles que le médecin prescrit, elles ne demandent en général de leur part, que la soumission, le zèle & la fidélité, comme je l'ai remarqué dans le chapitre précédent.

On voit clairement par-là, le rapport qu'ont entr'elles la prudence & la charité; l'une, est la sentinelle qui veille;

l'autre, la bienfaiſance, ou l'amour, ſaiſit tous les inſtans, pour exécuter le bien que la premiere apperçoit.

La diſcrétion eſt un attribut inſéparable de la prudence, c'eſt la prudence elle-même modifiée, ou exercée dans tel cas particulier, qui exige qu'on taiſe, ou qu'on ne faſſe pas des choſes, dont on ne peut pas aſſez prévoir les effets, ou les ſuites. Mais pour ne parler de cette vertu, que dans le ſens le plus familier, nous dirons que la diſcrétion des aſſiſtans d'un malade, conſiſte à ne lui dire, ou en ſa préſence, rien qui puiſſe l'inquiéter, ou l'affliger, ſoit que cela regarde ſa femme, ſes enfans, les affaires de ſon ménage, ſon commerce, &c, ſoit que cela regarde le médecin, ou les perſonnes qui le ſoignent, les remédes qu'on lui donne, les changemens qu'on y fait, ſi ces changemens doivent lui déplaire, le courroucer, ou l'indiſpoſer.

En un mot, la loi générale de la diſcrétion, eſt qu'on réfléchiſſe bien, ſi ce

qu'on veut dire au malade, & qui le regarde, ou ſa famille, doit lui faire du plaiſir, ou de la peine, ou lui être indifférent ; car dans ces deux derniers cas, on doit le taire; & on doit le taire dans tous les cas, ſi ſon repos, ou ſon ſommeil, doivent en être troublés. D'ailleurs, tous les malades ne ſont pas ſuſceptibles de plaiſir, par exemple ceux qui ſont affligés de grandes maladies ou qui en ſont fort affoiblis.

CHAPITRE VI.

Les aſſiſtans des malades doivent être paiſibles & ſilencieux.

RIEN n'eſt ſi commun chez certains particuliers, & ſur-tout parmi les gens de la campagne, que de voir regner le trouble & la confuſion dans la chambre, ou dans la maiſon du malade. J'ai vu des aſſiſtans jetter des cris d'affliction, ou des hurlemens, en ſa préſence; j'en ai vu ſe débattre avec un voiſin, ou un

autre assistant; j'en ai vu crier & discourir, avec aussi peu de ménagement, que s'il n'y avoit pas eu de malade. J'en ai vu d'autres qui avoient l'air de parler bas, mais qui pourtant parloient assez haut, pour être entendus du malade. Mais, le dirai-je? rien ne montre mieux le peu d'égards qu'on a pour lui, & l'indifférence pour son rétablissement, ou au moins la légéreté, & l'ineptie des assistans, que cette rumeur, ce tracas bruyant, dont on frappe ses oreilles.

Au contraire, le silence que gardent les assistans, la paix, la tranquillité, qu'ils s'efforcent de faire regner autour du malade, sont la preuve presque certaine de leur entendement, & de l'intérêt qu'ils prennent à sa guérison.

Observez, que le silence garantit les assistans, des indiscrétions qu'ils pourroient commettre, & qu'il préserve aussi les malades, des maux funestes qu'elles leur ont causés plus d'une fois; je n'avance rien qui ne soit vrai. Mais qui ignore que les mauvaises nouvelles, par exemple,

affectent quelquefois très-vivement une perſonne en ſanté (*)? Elles peuvent donc affecter de la même maniere une perſonne malade (**).

Enfin, le ſilence & la tranquillité, ſont dans les gardes-malades, & les autres aſſiſtans, l'expreſſion énergique de leur prudence; elles en ſont auſſi le ferme appui.

Au reſte, ſi les habitans des villes pratiquent aſſez bien ces vertus, ceux des campagnes les pratiquent en général fort mal, comme je le diſois ci-devant, ſans doute parce qu'ils n'en connoiſſent pas aſſez le prix; mais tous les habitans des villes, ne ſont pas à l'abri des reproches que nous adreſſons aux premiers, ni exempts de profiter de nos réflexions.

(*) *Tite-Live* rapporte l'hiſtoire d'une femme qui mourut ſubitement, en voyant arriver le cadavre de ſon fils, de la bonne ſanté duquel on venoit de l'aſſurer. Je cite cet exemple, parce qu'il s'offre le premier à ma mémoire.

(**) Voyez le premier chap. du *premier article.*

Il nous reſte à parler de deux autres vertus bien eſſentielles ; l'une eſt la confiance, & l'autre l'intelligence des aſſiſtans. Nous allons nous en occuper dans les chapitres ſuivans.

CHAPITRE VII.

De la confiance des aſſiſtans ; elle eſt le vrai terme de toutes les autres vertus qu'ils doivent avoir ; elle met le ſalut du malade dans une entiere ſécurité.

POUR que l'intérêt, ou l'amour des aſſiſtans, dont nous avons parlé ci-devant (*a*), ait le caractère de perfection qu'il doit avoir, & que le malade ſoit dans une entiere ſécurité, une nouvelle

(*a*) Chap. II. *Nota.* Toutes les vertus morales des aſſiſtans des malades, fraterniſent tellement entr'elles, comme on le voit bien, qu'on ne doit pas être ſurpris, ſi nous retraçons quelquefois les mêmes.

condition eſt néceſſaire; ils doivent unir leur confiance à la ſienne ; ils doivent unir leurs vœux & leurs efforts, aux vœux & aux efforts du médecin. Voilà proprement à quoi ſe réduiſent toutes les vertus morales des aſſiſtans, voilà quel eſt leur objet final (*), voilà auſſi le point de leur ſtabilité.

En effet, la confiance produit dans les aſſiſtans, les mêmes effets que dans les malades (*a*); elle les rend ſoumis, zélés, ſoigneux & exacts, elle leur fait rejetter tout conſeil étranger, mais ſur-tout craindre toute entrepriſe hardie, ou téméraire; elle leur fait attendre avec patience les ſuccès des remédes, ou l'événement de la maladie ; elle ſoutient, ou anime

(*) *Nota.* La guériſon du malade, ne peut être qu'indirectement l'objet des aſſiſtans; puiſque cet objet regarde particuliérement l'office du médecin. Les aſſiſtans en général, devroient faire plus d'attention à cette vérité ; ils ſeroient moins préoccupés, moins embarraſſés, moins entreprenans, bref, fort ſouvent moins fautifs.

(*a*) Chapitre XIX, *premier article.*

leur courage, & imprime ſur leur front, une ſérénité qui réjouit les malades.

Ainſi, un amour vrai, & non ſimulé des aſſiſtans, pour le rétabliſſement du malade, & une entiere confiance de leur part dans le médecin, ſont l'ame, la pierre de touche, ſi je puis parler ainſi, de toute leur bonne conduite. Nous dirons de plus, que lorſque ces vertus manquent en eux, tout le reſte, tous les ſoins qu'on prend du malade, ſont fort douteux.

Nous venons de parler de la confiance des aſſiſtans, vraie, ſolide & durable. Il en eſt une autre eſpéce, qui eſt la fauſſe confiance, ou la confiance chancelante, & qui ne reconnoît d'autre regle que la préoccupation, ou les motifs qui la produiſent; telle eſt toujours la ſource de celle que l'on donne aux charlatans, & à tous ceux qui ſans caractère, & ſans connoiſſances, ſe mêlent de guérir. (Voyez dans le *premier article* les chapitres XXIV & XXV.)

CHAPITRE VIII.

De l'intelligence des assistans ; elle doit être distinguée de leur présomption.

L'INTELLIGENCE est un don de la nature, & l'ouvrage de l'instruction.

L'intelligence, en éclairant toutes les autres vertus des assistans, leur donne le vrai prix qu'elles doivent avoir ; elle seule, dis-je, peut bien assurer leur marche, & le succès de leurs soins.

Premiérement, des gardes-malades, ou autres assistans intelligens, ne sont point sujets à commettre d'erreur involontaire, ou de *quiproquo*, dans ce qu'ils font, ou dans ce qu'ils disent.

En second lieu, ils sont fideles dans l'exécution des ordonnances du médecin ; parce qu'ils en comprennent la nécessité.

En troisiéme lieu, des assistans intel-

ligens, exécutent avec adreſſe & promptitude, ces mêmes ordonnances, & procurent ainſi au malade, un plaiſir ſecret, qui en le raſſurant ſur tous les ſoins qu'on prend de lui, hâte ſa guériſon.

Quatriémement, ils ſavent prévenir les beſoins du malade, lui dire des choſes gracieuſes, & éviter de lui en dire de diſgracieuſes, ou d'affligeantes.

Enfin, des aſſiſtans, ou des gardes-malades intelligens, ne leur nuiſent en aucune manière que ce ſoit, par exemple, en faiſant par étourderie (*), ou ineptie, toute autre choſe que le médecin a preſcrit, ou en le faiſant imparfaitement, ou gauchement.

Il paroît donc, qu'on peut eſtimer toutes les bonnes qualités des aſſiſtans, ou des gardes-malades, par la meſure de leur intelligence, comme on peut les eſtimer

(*) Nous avons cité dans le *premier article*, *chapitre XIX*, un exemple d'étourderie, ou d'imprudence des aſſiſtans; nous en rapporterons un autre dans le chapitre ſuivant.

par le degré de leur prudence (*a*). Cependant, je ne dissimulerai pas, que j'ai vu souvent des particuliers, même instruits, & en apparence assez avisés, préférer dans leurs maladies, leurs domestiques grossiers, à des gardes-malades entendues; leur motif ne pouvoit être que l'économie; mais ce motif est absurde, & j'ai vu des malades le payer chérement, par des impatiences fréquentes qu'ils éprouvoient, ou autrement.

Au reste, l'intelligence doit être bien distinguée de la présomption, dont le plus grand nombre des assistans des malades, sont pourvus, même par excès; & ce qu'il y a de pis, c'est qu'il est rare que cette présomption ne soit compagne d'une ignorance à craindre, & contre laquelle les médecins ont fortement à lutter.

Exposons maintenant les causes pour

(*a*) *Chap. V.* Voyez dans le *premier article, chapitre premier*, un exemple de prudence, & d'intelligence des assistans.

lesquelles les assistans manquent de soumission, de confiance, &c.

CHAPITRE IX.

Causes pour lesquelles les assistans des malades manquent de confiance, ou de fidélité. Le salaire doit être payé aux gardes-malades. Mort tragique d'un jeune apprentif.

LA premiere cause pour laquelle les assistans manquent de soumission, & des autres qualités, c'est leur orgueil, qui les porte à croire qu'ils en savent autant, ou même plus que le médecin (*), & qu'ils peuvent sans risque, & sans blesser leur conscience, s'écarter de ce qu'il a prescrit. Mais que les assistans considérent l'étendue de la profession

(*) J'ai vu des assistans, comme des malades, faire au médecin des questions aussi ennuyeuses qu'indécentes, soit pour essayer de primer sur lui, soit pour l'éprouver.

de la médecine, s'ils en ſont capables, qu'ils en conſidérent, ou meſurent les difficultés, qu'ils voyent l'application & les travaux de ceux qui s'y adonnent, enfin, qu'ils recherchent de bonne foi, les connoiſſances qu'ils y ont acquiſes ſans aucune, ou preſque aucune peine.

Une autre cauſe, c'eſt la crainte que les aſſiſtans forment ſur le ſort du malade, à raiſon de ce que la maladie redouble par une néceſſité inévitable, mais lorſqu'ils ne s'y attendoient pas, ou parce qu'elle dure trop long-temps. Ainſi, une mere tendre tremble pour ſon fils, l'eſpérance, le ſoutien unique de ſa famille, un mari pour ſon épouſe, une ſœur pour un frere, qu'elle aime au-delà de l'expreſſion. Mais ce motif, quelque juſte qu'il ſoit, n'en eſt pas moins dangereux par les effets funeſtes qu'il peut produire. C'eſt ſur-tout dans les grandes maladies, que les aſſiſtans perdent la confiance, & tranſgreſſent les avis du médecin : or pourtant, c'eſt plutôt dans ces cas épineux, qu'ils doivent être retenus & cir-

conſpects. Que diroit-on de ceux qui voguant ſur la mer, pendant une violente tempête, s'empareroient du gouvernail, ou preſcriroient la manœuvre au pilote? Combien de malades un tel zèle inconſidéré a précipités au tombeau! cela eſt inévitable, d'autant que le aſſiſtans agiſſent dans ces cas, tumultueuſement, comme ſans principes & ſans lumières.

J'ai vu un jeune apprentif, qui au cinquiéme jour d'une maladie aigue, dont il étoit travaillé, fut conduit ſur une charette chez ſes parens, éloignés de trois lieues; j'eus beau repréſenter les riſques & l'inutilité d'un pareil tranſport, attendu que le malade étoit bien ſoigné par les ordres de ſon maître; il partit à deux heures après midi, & pendant un temps fort chaud, & mourut le lendemain matin. Il y auroit bien des réflexions à faire ſur un tel procédé, qui expoſe un malade à un péril évident.

Une troiſiéme cauſe du manquement de zèle, ou d'exactitude des aſſiſtans, ou plu-

tôt des gardes-malades, eſt la crainte qu'ils ont de ne pas être récompenſés, ou de l'être mal, des ſoins qu'ils prennent; & ce motif n'eſt pas le moindre, ni le plus rare parmi le peuple. C'eſt pourquoi les malades, ou à leur défaut, leurs parens ou leurs amis, doivent faire tous leurs efforts, pour diſſiper cette crainte. *Saint Paul* remarque, que le ſalaire qu'on paye aux ouvriers, n'eſt pas un don de grace, ou de faveur, mais une obligation eſſentielle dont on s'acquitte (*a*). En effet, la matiere du ſalaire que l'on paye à un ouvrier, n'eſt proprement que l'échange que l'on fait de cette matiere, avec l'emploi de ſon temps, ſes peines, ſon zèle, ſa vigilance.

La derniere cauſe que je rapporterai, eſt l'eſpérance de ſuccéder, ou d'avoir part à l'héritage que le malade doit laiſſer. Ce motif, lorſqu'il peut refroidir le zèle,

---

(*a*) *Ei autem qui operatur, merces non imputatur ſecundùm gratiam, ſed ſecundùm debitum.* Epiſt. Paul. ad Rom. 4, v. 4.

ou la fidélité des assistans, est criminel en tous sens, & je laisse à de plus sages que moi, le soin d'en faire sentir l'atrocité.

On peut lire les autres causes, dans les chapitres XI & XII du *premier article*; car toutes ces causes sont à-peu-près les mêmes dans les malades, & leurs assistans. Le chapitre XIII mérite aussi d'être lu & médité par les gardes & autres assistans des malades. Telles sont au reste, les causes des erreurs, ou des manquemens des malades, qui procédent des personnes qui les environnent, & que nous avons annoncées dans le chapitre XII du même article, savoir, l'inconstance, les faux jugemens & la prévention, la crainte, l'opiniâtreté, ou la violence de la maladie, en un mot, le mauvais exemple, & la suggestion. Mais je remarquerai encore ici pour l'utilité des malades, que tous ceux qui sont parvenus à cet âge, où leur raison est développée, doivent rejetter avec fermeté toutes les propositions des assistans, qui tendent à leur faire transgresser les ordonnances

de leur médecin, ou à changer de médecin, & à renverſer ainſi l'ordre établi; ou s'ils adherent à ces propoſitions, il faut qu'ils ayent le courage de s'en faire expliquer les motifs, & que ces motifs ſoient bien évidens; autrement, ils ſeroient perpétuellement en butte au caprice, ou à la légéreté des aſſiſtans, comme ils l'ont été juſqu'à ce jour.

Cependant, je ne prétends pas, que l'on ne puiſſe jamais décider un malade ſur le changement, ou le choix d'un médecin; mais je crois que ceux qui ſe mêlent de ce choix, ou de ce changement, doivent être très-prudens & très-circonſpects, & ſur-tout ne pas être conduits par aucun motif étranger, comme motifs de haine ou de reſſentiment, motifs de jalouſie, d'importance, ou d'orgueil, &c. (Voyez dans le premier article les chapitres XX & XXI.)

CHAPITRE X.

Cas où les assistans des malades, peuvent manquer de confiance & de soumission : ils ne peuvent être excusables dans aucun cas, de désobéissance envers le médecin : quand peuvent-ils, rigoureusement parlant, donner des conseils aux malades ?

DISONS cependant dans quels cas, les assistans peuvent manquer de confiance, d'obéissance & de fidélité. Ils peuvent à bon droit manquer de ces vertus, lorsque celui qui traite le malade est un charlatan, un empirique, ou un faux artiste (chapitres XXIV & XXV du premier article). Ils doivent même dans ce cas, avertir le malade des risques qu'il peut courir, & le porter à employer au plutôt les secours d'un homme de l'art (chapitres X, XIV, XV, &c, du même article).

Les

Les assistans peuvent manquer de confiance pour celui qui traite le malade, encore qu'il soit médecin, lorsque le malade résiste absolument à ses conseils, soit ouvertement, soit en secret, & qu'ils n'ont aucune part à ce défaut de confiance; car si les assistans y avoient quelque part, ils seroient responsables des inquiétudes du malade, de ses craintes, de la prolongation de sa maladie, en un mot, de tous les maux qui sont la suite inévitable du manquement de confiance & de soumission, (chapitres X & XIX du premier article) (*).

Les assistans ou les intéressés d'un malade, pourroient encore manquer de confiance, s'ils étoient bien certains que le médecin n'a pas les qualités essentielles

(*) Un malade doit connoître, ou étudier autant qu'il le peut, le caractère de ses assistans, & de tous ceux qui l'approchent, & qui ont quelque ascendant sur son esprit. Les assistans des malades, peuvent leur en imposer volontairement, ou involontairement, de mille manieres, & toutes préjudiciables.

que nous avons rapportées au chapitre XV du premier article : mais il leur eſt bien difficile, & peut-être impoſſible, d'acquérir cette conviction, principalement parce qu'ils ne connoiſſent guère d'autre regle, dans ces ſortes de déciſions, que le préjugé, la prévention, ou l'opinion, la ſuggeſtion, &c. (voyez le chapitre XIV du premier article, juſqu'à XXI). Or, dans le doute, il vaut mieux qu'ils ſe taiſent, ou ſe retirent, ou qu'étant perſuadés de l'incapacité du médecin, ils ſe décident à en appeller un autre ; car le médecin, quel qu'il ſoit, doit être cenſé plus capable que tous les aſſiſtans enſemble, de conduire le malade ; ce qui fait aſſez comprendre, qu'ils ne peuvent, dans aucun cas, être légitimement excuſables de déſobéiſſance, ou d'infidélité envers lui.

Les aſſiſtans ſeroient encore moins excuſables, de donner des conſeils aux malades, & ſur-tout de les contraindre d'une manière ou de l'autre à les pratiquer : qu'on ne nous cite ni un cas léger,

ni un cas urgent, les aſſiſtans confondant tous les jours une affection légere avec une grave, & ne connoiſſant même le ſiége de preſqu'aucune, n'ayant en un mot aucune qualité vraie, pour connoître ces choſes.

S'il étoit quelque cas où ils puſſent donner des conſeils aux malades, ce ſeroit ceux, où ils pourroient ſe dire à eux-mêmes, ou à leur conſcience, que ces conſeils produiront un effet indifférent, s'ils ne les ſoulagent. Voilà la regle, le vrai point de partance des aſſiſtans, dans les conſeils qu'ils veulent donner aux malades; qu'ils ne s'y trompent pas.

Il a été ſans doute un temps, où ces ſortes de conſeils déſordonnés, étoient permis, & en vigueur; mais ces temps étoient le berceau de la médecine (*),

(*) Dans les premiers temps de la médecine, on expoſoit les malades en public, pour que ceux qui croyoient avoir eu la même maladie, puſſent indiquer le remède qui les avoit guéris; c'eſt-là le premier genre d'*empiriſme*, auquel la médecine ait été aſſujettie; cet empiriſme a fait

& où tout le monde faiſoit les fonctions de médecin, parce que perſonne ne l'étoit. Mais ces temps ne ſont plus; l'art de guérir, eſt aujourd'hui réduit en regles certaines & invariables, & il y a partout des hommes aſſez courageux, qui ſe conſacrent à l'étude pénible & profonde de cet art.

---

place depuis long-temps à la *médecine rationelle & expérimentale*, qui eſt aujourd'hui celle de tous les médecins.

CHAPITRE XI.

Du deſpotiſme des aſſiſtans & du public ; preuves & effets de ce deſpotiſme. Les décrets du public, ou des intéreſſés des malades, qui prononcent ſur les œuvres du médecin, ne peuvent être qu'infideles. Doit-on refuſer les honoraires aux médecins, lorſqu'ils ne guériſſent pas les malades ?

POURSUIVONS encore un peu les vices des aſſiſtans : on voudra bien nous pardonner ces détails, qui ſont expoſés d'après nature, & une multitude d'exemples qu'on remarque tous les jours.

J'ai vu des perſonnes qui m'ont dit, pendant que je traitois certains malades : *M. le Docteur, je ſuis fort aiſe que la maladie de Mr . . . , de Madame . . . . , prenne une tournure favorable ; cette guériſon vous fera beaucoup d'hon-*

neur. Remarquez que ſouvent la maladie ne faiſoit que commencer, ou qu'elle étoit à ſon plus haut degré d'intenſité.

Examinons ſans prévention la valeur de ce propos, qui ne doit être inconnu à aucun médecin.

D'abord, on voit qu'il eſt la preuve aſſurée de l'eſpéce de deſpotiſme, auquel les intéreſſés des malades aſſujettiſſent le médecin; car il ſe réduit à ceci : *Vous traitez M. un tel, j'en ſuis aiſe*, ou *je n'en ſuis pas fâché, mais pourvu que vous le guériſſiez; autrement.....*

Or un tel deſpotiſme, eſt contraire aux égards de l'honnêteté, dus à un citoyen, contraire à la liberté, qui eſt l'appanage naturel des beaux arts, contraire enfin à l'équité morale, qui ne permet pas qu'on aſſujettiſſe qui que ce ſoit, à un devoir trop onéreux, ou impraticable, comme ſeroit l'obligation que l'on impoſeroit à un médecin, de guérir tel ou tel malade, ſous peine de ſa réputa-

tion & de ſa fortune, ou même de ſa vie (*) : il doit ſuffire au public & aux particuliers, que les médecins guériſſent les maladies guériſſables ; les autres, qui ſont le terme de la vie, ne ſont ni du reſſort de la médecine, ni du reſſort d'aucune puiſſance humaine (*a*).

En ſecond lieu, les décrets du public, ou des intéreſſés, qui s'emparent de la liberté du médecin, en lui impoſant une loi trop onéreuſe, ne peuvent être qu'infideles, le fruit de la préoccupation, & haſardés, regardant ſouvent comme miraculeuſes, des guériſons très-ſimples, ou

(*) On a vu quelquefois des particuliers, dont les parens étoient morts, ſe porter à un tel excès de colère, qu'ils auroient volontiers offert en holocauſte à leurs mânes, le ſang des médecins qui les avoient traités ; je ne parle pas de tous ceux qui pour un pareil motif, leur ont juré une haine éternelle.

(a) *Non eſt in medico ſemper relevetur ut æger ; interdùm doctâ plus valet arte malum.*

Voyez les chapitres II, III & VI du *premier article.*

très-ordinaires, ſur-tout ſi les malades étoient des perſonnes conſidérées dans le public; & ne faiſant nulle attention à celles qui prouveroient véritablement la ſagacité de l'homme de l'art, & ſon habileté.

Une preuve confirmative du deſpotiſme dont nous parlons, ſont les reproches amers, que les aſſiſtans & les intéreſſés, lancent publiquement, & ſans diſcrétion, contre le médecin qui a laiſſé mourir le malade, comme on le dit, quelque zèle, quelque ſoin qu'il ait mis à le traiter, oubliant ce zèle, ces ſoins, & l'intérêt ardent qu'il prenoit à ſon rétabliſſement.

Mais que réſulte-t-il de ces mauvais diſcours ? Il n'en peut réſulter que l'atténuation, ou la perte de la réputation du médecin. Or, la bonne charité, ſi les aſſiſtans la poſſédoient (chapitre II de cet article), eſt abſolument oppoſée à de tels procédés, & à une telle fin ; elle eſt bien éloignée, diſons-nous, d'imaginer des ſujets de

blâme, la vindication ou la calomnie (*a*).

De plus, ces cris publics, ces calomnies, ne peuvent qu'offenſer & aigrir le médecin, s'il étoit ſuſceptible de ces affections, & énerver, ou abattre ſon courage, s'il n'étoit ſoutenu par une vertu mâle, religieuſe & philoſophique. Ils produiſent un autre mal plus grand encore, en ce qu'ils tendent à réduire le vrai artiſte, au niveau du faux, ou du charlatan; de ſorte que le public ne mettant plus de différence entr'eux, s'y confie indiſtinctement, & ne tarde pas à payer le prix de l'erreur, dans laquelle il a été entraîné.

Cependant, rien n'eſt ſi commun, que ces ſortes de critiques, ou d'outrages, même parmi ceux qui ſe piquent de quelque bon ſens, & de quelque éducation. Mais rien n'eſt plus aiſé, que de les combattre par leurs propres raiſon-

(*a*) *Non quæras ultionem.* Levit. cap. 18, v. 19. *Diliges proximum tuum, ſicut te ipſum.* Matt. cap. 22, v. 38.

nemens, par leurs aveux fideles. Ils conviennent tous, que la médecine eſt un art très-profond, très-obſcur, très-long, & très-difficile à apprendre ; ils prétendent auſſi, qu'il eſt fort peu de bons médecins ; enfin, ils tombent d'accord, qu'ils n'ont jamais fait de cet art, une étude ſuivie & approfondie.

Mais, répondrons-nous, ſi notre art eſt très-profond, & offre de grandes difficultés, pour être appris ; ſi on n'eſt bon médecin, ſuivant ces cenſeurs, qu'à un âge avancé ; s'ils n'en ont jamais fait une étude particuliere ; s'ils n'en connoiſſent point les principes, & leur enchaînement, ou s'ils ne les connoiſſent que vaguement & confuſément, &c, qu'ils nous diſent donc de quel poids, ou de quelle valeur, peuvent être les jugemens qu'ils portent des travaux des médecins ? La premiere qualité d'un juge, ou d'un cenſeur, eſt pourtant d'être verſé dans la choſe ſur laquelle il veut prononcer. Que diroit-on d'un homme ſans ſcience & ſans étude, qui préten-

droit raiſonner de la ſageſſe, ou en tracer des regles? Ou bien, que penſeroit-on d'un jeune écolier, qui voudroit apprendre à un homme du monde, la maniere de s'y gouverner?

Enfin, beaucoup de perſonnes prononcent, ou ſont d'avis, qu'on devroit retenir les honoraires aux médecins, lorſqu'ils ne guériſſent pas les malades; nouvelle preuve de leur deſpotiſme, ou de celui du public. Mais, ſoit, répondront unanimement les médecins: vous retiendrez nos honoraires dans ces cas; pourvu qu'on nous paye chaque guériſon, le prix qu'elle vaut, car il ne peut y avoir de juſte balance, que dans cette réciprocité; & pourvu auſſi que vous retranchiez de ces cas, ceux où nous vous annoncerons d'une maniere poſitive, l'incurabilité, ou la mort inévitable des malades que vous nous confiez (*a*), ou que vous nous laiſſiez la liberté de les traiter par amour, ou charité, pour allonger un peu, s'il eſt

(*a*) Chap. II & III *du premier article.*

poſſible, leur carriere, les conſoler, &c, ou la liberté de nous retirer, pour éviter les traits de votre médiſance & de votre calomnie, que ſouvent vous aiguiſez d'avance.

CHAPITRE XII.

Les aſſiſtans des malades peuvent-ils propoſer au médecin de conſulter avec un empirique, un charlatan, ou un homme à ſecrets ? Leurs complots.

NOUS plaçons ici cette queſtion; parce qu'en général elle regarde plutôt les aſſiſtans, que les malades.

Les parens, les gardes, ou autres aſſiſtans d'un malade, peuvent-ils propoſer au médecin qui le traite, de conſulter avec quelqu'un qui ne l'eſt pas, ou qui n'eſt pas publiquement, ou juridiquement (*a*) reconnu tel ?

(*a*) Chap. XIV *du premier article.*

Nous déclarons d'abord, qu'une telle propoſition, dont on a vu des exemples (*), ſeroit indécente; & un médecin qui n'y déféreroit pas, ne pourroit juſtement être blâmé. Chaque art noble, & la médecine eſt le plus noble de tous (**), a ſes droits, ſes prérogatives, que qui que ce ſoit ne doit, & ne peut raiſonnablement eſſayer d'enfreindre. Une telle ſorte d'abus, tendroit d'une maniere très-évidente, à bouleverſer l'ordre que les loix ont établi (a). D'ailleurs, la médecine eſt fondée ſur des regles certaines

(*) On a même vu des cas, où des empiriques, prétendus poſſeſſeurs de certains ſecrets, ſe ſont emparés du malade, ſans doute de ſon aveu, & de celui des aſſiſtans. Mais qu'on liſe les hiſtoires de ces malades, dans les dépôts de l'art, on apprendra quel profit ils ont retiré de ces préférences, dictées par la prévention.

(**) *Omnium profectò artium medicina nobiliſſima.* Hippocr. lex.

(a) Chap. XIII *du premier article.*

& invariables, & qui ont eſſentiellement pour fin, ou pour but, le bien des malades. Le médecin ne peut donc pas être compromis, ni ſouffrir qu'on le compromette avec un charlatan, ou un faux artiſte, & encore moins avec un homme à ſecrets, dont la marche obſcure eſt totalement éloignée des vrais ſentiers de la médecine; parce qu'ils ignorent ces regles, & ſont cenſés les ignorer, & parce qu'il eſt très-préſumable, que ſes vues ne cadreroient pas avec les leurs.

Cependant, il faut que le médecin ait toujours devant les yeux, les préceptes d'Hippocrate, qui veut qu'il ſoit compatiſſant & ſouffrant pour les malades. Mais c'eſt toujours à lui à ſe décider dans les cas dont nous parlons, & à tracer la loi.

Enfin, le médecin ne peut pas plus qu'un homme de tout autre état, un eccléſiaſtique, par exemple, un miniſtre, un philoſophe, renoncer aux prérogatives de ſa profeſſion. L'on ſait ſur quel

pied les gens de loi regardent les *solliciteurs*.

Le médecin peut donc écouter les raiſonnemens d'un homme étranger à ſon art, comme un juge, ou un avocat, écoutent un ſolliciteur. Mais il doit auſſi uſer de tous les droits, que lui attribue ſa profeſſion, fondée par eſſence ſur la vérité, & auſſi ancienne que le monde (*).

J'aurois encore à parler de ces complots des aſſiſtans, touchant le choix, ou le changement d'un médecin, qu'ils propoſent aux malades, complots qui donnent à ce choix, à ces changemens, une eſpéce d'air de commerce, complots qui naiſſent ſouvent de tout autre motif, que d'un mécontentement réel, ou fondé, complots enfin fort dangereux quelquefois par leurs ſuites; mais qu'il me

(*) *At verò in medicina, jam-pridem omnia ſubſiſtunt.* Hippocr. de priſca med. *Voyez* le chapitre V & les ſuivans, *du premier article.*

ſuffiſe de les avoir rappellés ici ; je n'ajouterai rien à ce que j'en ai dit aux chapitres *treize* & *vingt* du premier article, & au *neuvieme* de celui-ci.

Après avoir parlé des vertus morales, des malades & des aſſiſtans, occupons-nous de celles du médecin, avec leſquelles les premieres ont une très-grande conformité, comme une dépendance eſſentielle. Tout le monde peut aiſément ſentir cette vérité.

ARTICLE III.

LE MÉDECIN.

C'eſt-à-dire de ſes vertus morales, relatives tant au gouvernement de ſes malades, qu'à lui-même.

Premiérement, *des vertus morales du médecin, relatives au gouvernement de ſes malades.*

Nota. J'AI déjà fait entendre dans l'avant-propos, que ces réflexions ne s'adreſſent qu'aux jeunes médecins; elles regardent encore les malades & leurs aſſiſtans, & le public en général, comme on le verra. Au reſte, ſi notre morale paroiſſoit à certaines perſonnes trop ſimple, ou triviale, nous conviendrons que nous avons mis peu de ſoin à l'orner; nous avons tâché qu'elle fût vraie, & digne

d'être avouée par ceux qui peuvent bien apprécier notre travail, & nos vues.

CHAPITRE PREMIER.

De la douceur & de l'affabilité du médecin.

CES qualités ſont généralement recommandées, & le médecin doit les poſſéder éminemment, pour s'aſſimiler davantage à la nobleſſe de ſa profeſſion, & à l'utilité qu'elle offre, & qui le rend ſujet de tout le monde; car telle eſt la condition commune des hommes, d'être liés à tous leurs ſemblables, par quelque devoir.

D'ailleurs, les vertus dont nous parlons, outre qu'elles ornent le médecin, peuvent lui procurer des honneurs & des richeſſes. « Je plains un médecin, diſoit ſouvent un de mes amis, qui avoit long-tems pratiqué la médecine, » qui manque d'affabilité, ou de douceur; » parce que s'il a toutes les autres qua-

» lités qui regardent ſa profeſſion, il fer-» me la porte à la fortune, malgré elle ». Je dis qu'il ferme auſſi la porte au bien qu'il pourroit faire, & ce n'eſt pas un petit mal.

Enfin, le ton aigre, ou trop décidé, n'eſt quelquefois ſupportable, ou excuſable, que lorſqu'une cauſe bien légitime, & d'autres qualités ſublimes le tempèrent.

CHAPITRE II.

De la modeſtie & de la piété du médecin.

LA médecine eſt définie l'art de conſerver la ſanté, & de guérir les maladies, *autant qu'il eſt poſſible*. Il faut donc que le jeune médecin ſoit bien pénétré, que ſon art a des bornes, & qu'il ne s'accoutume pas trop à préſumer de ſon pouvoir; les médecins ſenſés ne ſe ſont jamais livrés à cet excès. *Japis*, après avoir guéri *Enée*, répond ainſi aux marques de reconnoiſſance, que lui donnoit cet illuſtre malade: *Enée, ce n'eſt ni par ma ſcience, ni par aucun pouvoir humain, que vous avez été guéri; vous devez votre guériſon à un plus grand médecin que moi, vous la devez à Dieu* (a).

(a) *Non hæc humanis opibus aut arte magiſtra Proveniunt, neque te Ænea mea dextera ſervat, Major agit Deus.* Virgil. Æneid.

Voilà tout à la fois un exemple de modeſtie & de piété, auquel on ne peut aſſurément rien ajouter.

Hippocrate paroît avoir aſſocié ces deux vertus enſemble : *Nam & deorum cognitionem ipſe* (medicus) *potiſſimùm animo complectitur ; cumque aliis in affectibus & caſibus, medicina multùm deos colere comperitur, tum verò medici diis plurimùm concedunt, neque enim ipſa ſibi ſupervacaneam potentiam arrogat ; cum ſiquidem ipſi multa aggrediuntur, in multis verò ab iis ſuperantur* (a).

Ce langage du pere de la médecine, fait aſſez comprendre quelle doit être la piété du médecin, quelle influence de la divinité, il doit reconnoître dans ſes travaux, quel hommage il doit lui rendre pour les guériſons qu'il procure : ces termes lui montrent encore les bornes étroites de ſon art.

Les mêmes ſentimens de modeſtie & de piété, ont fait dire à *Arnaud de*

(a) *Hippocr. de decent. hab.*

Villeneuve, que « le médecin ne doit » pas promettre affirmativement la gué- » rison à ſes malades ; parce qu'en agiſ- » ſant ainſi, *ajoute-t-il*, il excluroit le » concours de la divinité, & lui feroit » injure ».

Hippocrate a préconiſé la modeſtie par d'autres traits expreſſifs, en déclarant que l'étude de ſon art eſt fort longue, eu égard à la briéveté de la vie, & que quoiqu'il fût vieux, il n'y étoit pas encore parfait (*a*).

La modeſtie du jeune médecin, conſiſte ſur-tout à ne point entreprendre le traitement d'une maladie, s'il n'eſt bien

---

(*a*) *Medicinam citò addiſcere non eſt poſſibile.... ars longa, vita brevis.... ego ad finem medicinæ nondum perveni, licet jam ſenex.* Hippocr. *de loc. in Hom.* Aphor. 1. & epiſt. ad Democr. Du reſte, de ces aveux d'Hippocrate, bien dignes de faire loi, les malades doivent inférer, que les médecins les moins vieux, ou les plus jeunes, ne doivent pas être en général les meilleurs. *Voyez* le chapitre XVI *du premier article.*

certain qu'il la connoît, & qu'il peut la guérir, ſi elle eſt guériſſable : il doit dans ce cas, appeller un confrere expérimenté; autrement il s'éloigneroit entierement du véritable but de ſon art; car c'eſt parce que la médecine s'occupe de la vie & de la ſanté des hommes, & s'en occupe utilement, qu'elle a toute la nobleſſe dont elle ſe glorifie, & qu'elle la partage avec celui qui la cultive.

A plus forte raiſon, un médecin ne doit pas s'offenſer, qu'on lui témoigne l'envie d'appeller un, ou pluſieurs autres médecins, au ſecours de ſon malade, d'autant que par cette juſte condeſcendance, ſa réputation eſt miſe à couvert, ſi la maladie tourne mal (au lieu que dans ce cas, elle pourroit quelquefois ſouffrir beaucoup de l'opiniâtreté, ou de l'indifférence qu'il auroit montrée); & ſi elle tourne bien, il doit lui être flatteur de partager le triomphe avec des confreres, qui ſont encore des témoins qui peuvent juſtifier, s'ils ſont équitables, de ſon zèle, & de ſes talens.

CHAPITRE III.

De la bienfaiſance & du déſintéreſſement du médecin. L'avarice de Sylvius, châtiée après ſa mort.

NOUS ne nous laſſerons pas d'emprunter l'autorité d'Hippocrate, dont les préceptes ont reçu une éternelle ſanction, par le ſuffrage univerſel qu'ils ont réuni conſtamment.

« Je vous conſeille, *dit ce grand* » *Maître*, de ne jamais montrer trop de » rigueur à exiger votre récompenſe, & » d'avoir égard à l'aiſance & aux facul- » tés des perſonnes que vous traitez : il » convient auſſi que par fois vous trai- » tiez vos malades ſans intérêt, ſongeant » plus au plaiſir d'avoir obligé, que vous » éprouverez, qu'à la ſimple conſidéra- » tion que vous retireriez, en agiſſant » autrement : mais ſur-tout, il faut que » vous ſoyez charitable & libéral envers

» le

» le pauvre & l'étranger ; de tels actes » d'humanité, prouvent toujours dans le » médecin qui les exerce, un grand amour » de ſon état » (*a*).

Voici l'autorité de la religion, réunie à celle de pluſieurs autres médecins.

« Que jamais le médecin ne refuſe ſes » conſeils à l'indigent ; qu'il l'aide même » de ſa bourſe s'il le peut ; la charité » chrétienne lui en fait une loi, ſuivant » *Condroch.* 1. *de Chriſt. med. rat. cap.* » 19 : *Roder. à Caſtr. med. polit.* 3. *cap.* » 21, &c » (*b*).

Il ſeroit tout-à-fait inutile de chercher d'autres témoignages, pour juſtifier un devoir qui eſt inſcrit en gros caractères dans le livre de la ſageſſe, ou de l'humanité éclairée.

Mais un autre avantage flatteur que retire le médecin charitable & bienfaiſant, c'eſt d'être à l'abri des épithétes malignes, qu'on a lancées quelquefois con-

(*a*) *Hippocr. ſect.* 1. *præcept.*
(*b*) *Bohn. de offic. med. clin.*

tre l'avarice de certains médecins ; j'en citerai pour exemple cette épitaphe de Sylvius (*).

« Ci gît Sylvius, qui ne fit jamais rien » pour rien, & qui maintenant qu'il eſt » mort, pleure encore qu'on liſe ſon » épitaphe gratis » (**).

Enfin, il eſt très-certain, que le public préſume favorablement d'un médecin généreux & compatiſſant, qu'il le recherche & le prône.

(*) *Jacques Sylvius*, médecin célébre & profeſſeur de la Faculté de Paris.

(**) *Sylvius hîc ſitus eſt, gratis qui nihil fecit unquam ;*
Mortuus, & gratis quòd legis iſta dolet.

CHAPITRE IV.

De la ſurveillance, du zèle & de l'activité. Quels ſont les caractères de ces vertus dans le médecin, & quels devoirs elles lui impoſent.

LE médecin qui connoît mieux les cauſes nombreuſes du manquement des malades & des aſſiſtans (*a*), doit être d'autant plus ſurveillant, afin de les écarter; cette ſurveillance, dis-je, ou une ſage défiance, eſt fondée ſur l'expérience de tous les temps, qui a fait connoître aux médecins, l'inconſtance des malades, ou de leurs aſſiſtans, & leurs dépravations, ou leurs faux goûts, fruits naturels de leurs préjugés, de leurs foibleſſes, &c.

Le zèle, l'activité & la ſurveillance, impoſent auſſi au médecin l'obligation de viſiter ſes malades le plus ſouvent qu'il

(*a*) Voyez *les premiers articles.*

le peut, principalement ceux qui ſont atteints d'affections promptes & périlleuſes (*).

Mais que doit faire le médecin, lorſqu'il ſuſpecte l'exactitude du malade, ou des aſſiſtans, ou qu'il en eſt certain?

Il doit uſer de tous les droits d'un chef légitime, mais qui eſt toujours conduit par l'amour de l'humanité, de la charité, de la paix, de la juſtice & de la vérité.

Si ces manquemens étoient d'une nature importante, & les aſſiſtans abſolument indociles, il ſeroit du devoir du

---

(*) Il y a des malades, ou des aſſiſtans, aſſez déraiſonnables, pour blâmer ce zèle du médecin; mais c'eſt au médecin à corriger cette erreur. *Crebro ægrum inviſe*, dit Hippocrate, *diligentem conſiderationem adhibeas, ut iis qui decepti ſunt per mutationes occurras; facilior enim tibi cognitio ſuppetet, ſimulque te promptiùs expedies; inſtabiliter enim moventur quæ in humidis conſiſtunt, ideòque facilè cum à natura, tum à fortuna mutationem habent.* Hippocr. ſect. 1. præcept.

médecin de trancher, ou de demander d'autres perſonnes pour ſoigner le malade, de faire interdire l'entrée de ſa maiſon, & toute communication avec lui, à tous ceux qui ſont foibles, & capables de lui donner des mauvais conſeils. Il eſt vrai que ces moyens ne ſont pas toujours praticables; parce que pluſieurs des aſſiſtans, même les chefs de la maiſon, ſans en excepter le malade, ſont d'accord entr'eux ſur les infidélités, ou les déſordres que nous ſuppoſons. Alors, le ſeul parti qui reſte à prendre au médecin, c'eſt de ſe retirer, pour ne pas compromettre l'honneur de ſa profeſſion, & le ſien propre.

Il faut enfin que toujours occupé de la guériſon du malade, qui eſt ſon premier objet, le médecin regle ſa conduite particuliere, celle du malade & des aides, ſur ce plan; & quand il ne peut pas établir cet ordre, ou plutôt quand le malade & les aſſiſtans s'en écartent entiérement, & font une réſiſtance invincible, il doit délaiſſer le malade, & perſonne

ne peut le blâmer d'un tel procédé. Mais voyons comment le médecin doit ſe comporter dans des cas moins extrêmes.

CHAPITRE V.

De la tolérance du médecin ; exemple de cette tolérance.

LE médecin doit à l'exemple des ſages légiſlateurs, puiſqu'il eſt dans ſa profeſſion, l'homme qui trace la loi, le pilote de la frêle barque, tolérer ce qu'il ne peut éviter, mais qui ne peut pourtant pas préjudicier notablement au malade, comme nous l'avons dit, feindre même dans ce cas, de ne pas appercevoir certains manquemens, certaines licences qu'il prend, ou qu'on lui fait prendre, faire ſervir ces licences à quelque choſe d'utile, s'il eſt poſſible, & pourtant les réprimer par leur contraire : telle a été toujours ma regle, que je conſeille aux jeunes

médecins de ſuivre. Voici une obſervation relative à ce ſujet ; ces ſortes de détails ne peuvent déplaire à perſonne, & peuvent être utiles au public, en même temps qu'ils l'inſtruiſent.

Un jeune homme, d'un tempérament pituiteux, & malade de la petite vérole, me fit appeller le ſecond jour de l'éruption qui étoit fort abondante, mais ſans aucuns grands ſymptômes. Je m'apperçus que toute ſa famille & ſes connoiſſances, qui venoient le voir en foule, étoient décidées pour lui faire boire du vin. Sentant que je ne pourrois réſiſter à un tel torrent, je dis qu'on pouvoit lui en donner, mais ſeulement une cueillerée de loin en loin : j'appris le lendemain par mes recherches, qu'il en avoit bu la veille une pinte ; j'en vis la preuve dans l'intenſité de la maladie : il n'étoit pas queſtion de parler de le ſaigner, j'aurois bientôt cauſé la déſolation & l'allarme ; je lui fis porter les ſacremens, & preſcrivis une boiſſon de petit-lait, dans laquelle je faiſois mêler, ſur chaque verre, une

cueillerée de vin ; je tâchai de diſſuader qu'on donnât d'autre vin ; je conſeillai en même-temps de retrancher le bouillon de viande, pour lequel le malade lui-même n'étoit pas porté, repréſentant qu'il étoit inutile, & même dangereux, de le contraindre à cet égard. L'ayant revu le ſoir du même jour, & apprenant qu'il ne s'étoit point relâché ſur le vin, dont il avoit pris la quantité accoutumée, y joignant pourtant exactement la boiſſon de petit-lait (*), j'écrivis un julep rafraîchiſſant, que je lui fis boire ſur le champ. Les jours ſuivans, je me conduiſis de la même maniere, juſqu'à la deſſiccation preſque entiere des puſtules, énervant par des boiſſons tempérantes & rafraîchiſſantes, l'activité du vin vieux de Bourgogne, qu'on ſe plaiſoit à

(*) Heureuſement les propriétés du petit lait, n'étoient pas en butte aux préjugés des aſſiſtans, qui regardoient une boiſſon d'orge comme funeſte dans la petite vérole, par ſa qualité rafraîchiſſante.

donner avec profusion. Le malade guérit fort bien, quoiqu'un peu lentement; il fut guéri en même-temps d'une fièvre quarte, qu'il portoit depuis plusieurs mois.

Je jugeai cette marche que je suivis, meilleure que si j'eusse voulu lutter contre les goûts du malade & de tous ceux qui l'environnoient; mes contrariétés n'auroient pu aboutir qu'à les indisposer, ou les aigrir, qu'à me faire abandonner le malade, le livrer à la discrétion des assistans, &c.

Au reste, ce seroit ici un des cas, lorsque la chose est possible, où un médecin pourroit demander de consulter avec un confrere, qui en appuyant son avis, écarteroit ainsi, par un moyen fort simple, le danger du malade.

J'ajouterai pour l'instruction des personnes attaquées de la petite vérole, qui voudroient abuser du vin, comme le malade dont nous venons de faire l'histoire, qu'il dut son rétablissement à la nature particuliere, à la nature pituiteuse

de ſon tempérament, ſans laquelle il eût péri vraiſemblablement.

CHAPITRE VI.

De la complaiſancce & de l'adulation.

NOUS avons vu dans les chapitres précédens, que le médecin doit être ardent, zélé & ſurveillant, même tolérant, prenant garde pourtant, comme nous l'avons remarqué, de ne jamais condeſcendre à des vòlontés qui pourroient être eſſentiellement nuiſibles. Cela poſé, parlons de la complaiſance, qui eſt, tout auſſi bien que la tolérance, la ſurveillance, &c, un attribut du zèle, ou du devoir du médecin: mais il faut qu'elle ne ſe borne pas ſimplement aux cas ordinaires, comme à changer un médicament, dont le malade ne peut ſupporter le goût, ou à avoir l'air de ſe prêter à quelqu'autre choſe qu'il deſire.

J'ai eu affaire quelquefois à des mala-

des bourrus, ou colériques, que j'aurois ceſſé de voir, ſi j'euſſe pris moins d'intérêt à leur ſituation.

J'ai auſſi rencontré aſſez ſouvent des malades & des aſſiſtans, qui faiſant les entendus, ou qui croyant l'être, me diſoient de la meilleure foi du monde, qu'ils n'avoient jamais vu ordonner un tel reméde dans une telle maladie; je terminois promptement la querelle, en leur répondant avec bonté, qu'ils n'étoient pas médecins, & que s'ils l'étoient, ils ne trouveroient rien d'étrange à cette manière d'ordonner.

Un médecin, dans un grand hôpital, fait viſite à un malade qui y étoit nouvellement arrivé, & qui lui marque ſa ſurpriſe d'*être tombé* dans une ſalle dont il eſt médecin, ajoutant qu'il croyoit avoir affaire à M. un tel. Le médecin à qui s'adreſſoit ce diſcours, fait tranſporter ſur le champ le malade dans une des ſalles où il deſiroit être.

Un grand art encore dans le médecin, & qui montre ſon habileté, c'eſt de ſa-

voir flatter le malade & ceux qui le soignent, soit parce qu'ils rempliſſent avec fidélité ſes ordonnances, ſoit pour les exciter à les remplir de cette maniere. L'utilité de cette adulation raiſonnable & non affectée, eſt certaine. Le malade y gagne ſouvent un redoublement de ſoins & d'attention de la part des aſſiſtans; il y gagne auſſi lui-même un encouragement qui augmente ſes eſpérances; le médecin de ſon côté, y gagne un redoublement de confiance, qui dans ce cas eſt l'effet naturel de la reconnoiſſance ſecrete du malade & des aides.

Nous ne faiſons, comme l'on voit, preſque qu'effleurer toutes ces matieres, pour les raiſons que nous en avons dites ailleurs (*a*).

Ici ſe préſente une queſtion, qui peut quelquefois intéreſſer les médecins & le public; nous allons en faire le ſujet d'un chapitre particulier.

(*a*) Dans l'avant-propos.

CHAPITRE VII.

Un médecin doit-il ſe charger du traitement des maladies incurables, ou de celles qui ſont mortelles ?

NON, ſelon *Hippocrate*, qui s'explique clairement ſur ce ſujet en deux endroits. « Ne vous mêlez pas, *dit-il*, de traiter » des maladies, qui ont triomphé des ef- » forts de la nature, puiſque vos ſecours » n'y peuvent rien... Vous n'êtes pas » ſage, ſi vous vous chargez de mala- » dies qu'il vous eſt impoſſible de gué- » rir » (*a*).

Pluſieurs médecins ont penſé ſur ce point, comme Hippocrate; pluſieurs auſſi

(*a*) *Neque iis* (ægris) *qui à morbo victi ſunt, manum admoveat* (medicus), *cum id* (ſanationem) *medicinam præſtare non poſſe probè conſtet.... Non rectè fit, ſi quæ ſanatu impoſſibilia ſunt, te ſanaturum recipias.* Hippocr. l. de arte & de morb.

ont été d'un avis contraire ; je préférerois le ſentiment de ces derniers.

Quel médecin peut ſe flatter d'être certain, que toutes les maladies qui lui paroiſſent au premier coup d'œil, incurables, ou mortelles, le ſont en effet ? Les exemples & les autorités des plus grands maîtres, prouvent qu'il peut s'y méprendre quelquefois (*a*). Les jeunes praticiens doivent être encore plus ſujets à cette mépriſe.

Mais ſuppoſons des maladies évidemment incurables. Le médecin peut quelquefois les prolonger ; il peut par ſon zèle, par ſes égards, en un mot, par l'intérêt qu'il montre, conſoler les malades, & adoucir ainſi l'amertume de leur trépas. L'importance de ce délai, peut encore bien s'évaluer dans certaines circonſtances, comme quand les intérêts des familles ſe trouvent compromis, & gagnent à ce

(*a*) *Quidam morbi reipsâ deplorati dicuntur, quidam ſenſûs judicio, cum reverà tales non ſunt.*

prolongement de la vie des malades. Or, ce n'eſt pas un motif étranger qui doit diriger le médecin; il doit être conduit par les devoirs de ſa profeſſion, qui s'étendent ſur tous les objets poſſibles.

Cependant, le médecin doit, avant de ſe charger des maladies en queſtion, avertir les aſſiſtans de l'état du malade, en leur impoſant l'obligation de garder le ſilence, & de ne lui faire aucune démonſtration. Par cette ſage conduite, il ſauvera l'honneur de ſa profeſſion, qu'il doit préférer à lui-même, ou à tous ſes intérêts particuliers.

On nous objectera, que de dégoûts un médecin n'éprouve-t-il pas dans le traitement des maladies rébelles & incurables! combien de contradictions de la part du malade, ou des aſſiſtans, & quelquefois, combien de reproches, de critiques ſourdes! Vous n'êtes pas d'ailleurs certain que votre réputation en particulier, ne ſouffrira pas quelque atteinte, après la mort du malade, quelque précau-

tion que vous ayez prise ; & n'est-ce pas pour toutes ces raisons, qu'Hippocrate, qui aimoit singuliérement son art, & l'honneur de celui qui le cultive, lui défend en termes si formels de se mêler des maladies incurables, ou mortelles ?

J'avoue que quand les assistans, parens, amis, &c, de tels malades, sont déraisonnables, & enclins aux mauvais procédés, alors le devoir du médecin est de se conformer au précepte d'Hippocrate ; il y gagnera plus que les malades & les assistans n'y peuvent perdre.

CHAPITRE VIII.

De la prudence du médecin ; de sa science & de son expérience.

EN un mot, l'objet du médecin, doit être de guérir son malade, en prenant toutes les voies qui peuvent le conduire à cette fin, en employant toute sa charité, tout son zèle, toute sa surveillance, en faisant le sacrifice de son amour-propre, & de tout autre intérêt, en tolérant tout ce qui n'est pas essentiellement nuisible, en écartant courageusement tout ce qui l'est, en usant dans toutes les circonstances, de moyens honnêtes & praticables.

Toutes ces vertus forment par leur réunion, la prudence du médecin, ou sa sagesse, son habileté; ces termes ont au fond le même sens. La prudence exige aussi de sa part, une grande connoissance de son art, qui renferme deux

objets ; l'un eſt ſa ſcience, l'autre ſon expérience.

La ſcience du médecin eſt par rapport à l'exercice de ſa profeſſion, ce qu'eſt par exemple le feu du ſoleil à l'égard de la terre ; elle éclaire, échauffe & anime toutes ſes œuvres ; mais elle acquiert elle-même toute ſa vigueur, toute ſa conſiſtance, à l'aide de l'expérience, ſans laquelle elle ne pourroit produire que peu de bons fruits. De ſon côté l'expérience, ſans un ſavoir ſuffiſant, ne peut être qu'un vain nom, un phantôme, un empiriſme aveugle, comme on le dit, ſujet à mille & mille erreurs (*).

(*) Cependant l'expérience du médecin, ne ſe borne pas ſeulement à celle qu'il acquiert en pratiquant lui-même la médecine ; elle comprend auſſi les connoiſſances que lui procurent la lecture des livres pratiques de ſa profeſſion, la fréquentation des hôpitaux, & les leçons des maîtres, qui roulent ſur ces objets ; de ſorte qu'il eſt évident, contre la façon de penſer fort commune, qu'un médecin peut avoir beaucoup

Il manque encore quelque chose à la prudence du médecin, je ne dis pas pour la guérison de ses malades, mais pour lui-même, pour l'accroissement, ou la conservation de sa fortune & de sa réputation. J'avoue que les forces & le courage me manquent ici, pour dépeindre cette prudence, ou les attributs qui la fondent, lorsque je considere que des médecins d'un mérite supérieur, loin d'être fortunés & heureux, ont été en quelque sorte les jouets de la prévention & du sort. Je n'en excepte pas même le pere

---

d'expérience, ou ce qui revient au même, une grande provision de faits dans sa tête, encore même qu'il n'ait jamais pratiqué la médecine. Cette *science expérimentale*, ou cette expérience du médecin, n'est point différente de celle qu'il acquerroit en gouvernant lui-même, ou de son fonds, des malades. Il est pourtant vrai que celle-ci, en attachant davantage son attention & son intérêt, & développant tous ses efforts, peut l'avancer plus promptement vers la perfection de son art.

de la médecine, dont le génie vaſte & profond, devoit pourtant mieux que tout autre, voir dans ce dédale ténébreux. Je ne me permettrai donc de préſenter que les plus gros traits de cette prudence, que j'oſe appeller, d'après le témoignage de mille faits, incertaine, vague & arbitraire. J'ajoute, qu'elle dépend peut-être davantage, généralement parlant, des qualités extérieures, & d'une certaine routine, qu'on acquiert par l'uſage & l'habitude, que de la poſſeſſion des vertus intérieures.

CHAPITRE IX.

Autre genre de prudence du médecin ; c'eſt-à-dire des vertus morales qui le regardent plus particuliérement lui-même, ou ſa fortune, ſa réputation, ſa conſervation. Il n'eſt aucune profeſſion, où l'artiſte ſoit autant ſujet à être traverſé, que celle de la médecine.

« *Oportet & ſapientiam ad medici-*
» *nam traducere, & medicinam ad ſapien-*
» *tiam. Medicus enim philoſophus Deo*
» *æqualis habetur ; nam neque multùm*
» *inter ſe differunt ; & quæ ad ſapien-*
» *tiam requiruntur, in medicina inſunt*
» *omnia* ». Hippocr. de decenti habitu.

NOUS avons vu juſqu'ici, à combien de flots & de tourmentes, la profeſſion, ou les travaux du médecin, ſont en butte; nous allons voir maintenant, à

combien d'événemens & de risques, il est lui-même sujet, & quelles vertus morales il doit avoir, pour s'en garantir, s'il est possible. L'on me pardonnera si je retrace des idées, qui ne peuvent flatter ni les médecins, ni le public. Mais en m'adressant à la masse de celui-ci, je n'offense personne; & l'on doit me savoir gré, des efforts que je fais, pour détruire des erreurs, ou des préjugés, qui ont nui jusqu'ici à plus d'un malade, & à plus d'un médecin.

Un jeune homme bien né, & qui a reçu une bonne éducation, qui n'a guère d'autres vues, que le soulagement de l'humanité, qu'il procurera un jour (*), qui a toutes les qualités con-

(*) Les jeunes gens songent peu à la fortune & aux moyens qui peuvent y conduire; leurs projets s'arrêtent peu sur cette idole de la plûpart des hommes murs. Mais comme pourtant tous doivent être pénétrés de quelque motif, en se livrant à l'étude de telle ou telle profession, ce motif ne peut émaner que de la profession même; puisque la cupidité, qui embrasse

venables, pour s'inſtruire de ſa profeſſion, & qui enfin en acquiert les connoiſſances à force d'étude, de veilles & de dépenſes, un tel médecin ne doit pas ſe flatter, qu'il a tout ce qu'il faut avoir pour mériter la confiance publique ; il faut ſans doute que ſon zèle, ſes nouveaux travaux, & ſes ſuccès, prouvent ſa ſcience. Ce n'eſt pas tout, il faut qu'il s'applique à connoître le cœur des hommes, c'eſt-à-dire, leur amour-propre, leur inconſtance, leurs caprices, leurs volontés biſarres, leurs injuſtices, leur ingratitude. Il faut ſur-tout, qu'il n'ait pas le malheureux talent de déplaire à certaines perſonnes, à celles qui peuvent anéantir dans un jour, tout l'édifice de ſa gloire & de ſa fortune. Or je dis qu'il acquerra plutôt les connoiſſances de ſon art, que la ſcience du cœur humain, dans laquelle il eſt très-novice, lorſqu'il s'apprête à courir la

---

tous les motifs étrangers, ne peut avoir qu'une très-foible part dans leurs vues.

carrière pratique de ſa profeſſion, dont les premiéres études l'ont rapidement entraîné, & comme abſorbé tout entier. D'ailleurs, les mœurs & les uſages du pays qu'il habite, peuvent offrir des particularités fort éloignées de ſa façon de penſer, & de ſes goûts; & pour ne le dire qu'en général, quelle différence entre la maniere de penſer des jeunes gens, & celle des hommes, formant corps avec la ſociété! Quelle droiture, quelle candeur, & quel déſintéreſſement dans ceux-là! quelle cupidité, & quelles intrigues dans ceux-ci! Or qui nous répondra, qu'un jeune homme pourra ſe plier à ce nouveau genre de vie, s'il n'y eſt préparé de loin, ou ſi une raiſon & un courage rares & anticipés, ne l'y ſoutiennent?

Reprenons toutes ces idées, & donnons-leur quelque développement. Je ſais que certaines perſonnes ne trouvent aucunes difficultés preſque dans aucune choſe; mais ce n'eſt pas pour ces perſonnes que je parle; je parle pour celles qui

qui instruites par leur expérience, ou par celle d'autrui, peuvent accorder quelque poids à ces réflexions.

Supposons qu'un jeune médecin, pourvu des connoissances les plus essentielles de sa profession, s'établisse dans une ville de province (car dans la Capitale, où l'on jouit d'une plus franche & plus honnête liberté, dans toutes les classes, & dans tous les ordres des citoyens, il suffit que la sagesse préside aux actions, & qu'elles soient pures), l'accueil qu'on lui fait, paroît d'abord marqué au coin de l'empressement, de l'amitié & de la franchise; on le fête, ses moindres succès heureux dans son art, sont exaltés, & enfin il semble que l'on est content de son zèle & de ses talens.

Les choses changent de face plus ou moins promptement; la réflexion prend la place de la légéreté, la froideur, la place de l'enthousiasme, & chacun, jusqu'au plus ignorant du peuple, prétend avoir le droit de juger du mérite du médecin, & le juge à sa manière. Ces

jugemens, dans leſquels préſide la voix des plus notables, & garde la prépondérance (*), volent de bouche en bouche, & ſe renforcent les uns par les autres; alors, dis-je, tout eſt peſé, tout eſt ſoumis au creuſet, les bons & les mauvais ſuccès du médecin, ſa ſcience, & tout ce qui regarde ſa conduite auprès des malades, même ſa conduite extérieure, ſes manieres, ſes geſtes, ſa figure, ſa taille, ſon ton de voix, ſa démarche, ſon air gai, ou triſte & ſérieux, ſon goût, ou ſon éloignement pour les compagnies, ſa ſévérité pour le vrai, le bien & le beau, ou ſa tolérance pour les vices, ſon zele, ſes complaiſances. En un mot, le médecin eſt jugé non-ſeulement ſous cet égard, mais encore comme citoyen, & citoyen de telle ville, ou de tel pays; de ſorte qu'offrant plus de faces que le ſimple citoyen, il eſt jugé plus ſévérement.

(*) Cette prépondérance des notables, doit avoir lieu par-tout; parce que par-tout ils ont ſur le peuple, l'avantage de prévaloir par les connoiſſances, les richeſſes, le crédit, &c, &c.

Il s'en faut beaucoup ſans doute, que tous ces jugemens ſoient le pur ouvrage de l'équité; mais quel qu'en ſoit le principe, ou le mobile, s'ils ſont déſavantageux, ils produiſent toujours leur mauvais effet; & un médecin prudent doit mettre autant de ſoin à ſe garantir des injuſtices, ou des traits de la calomnie, qu'il doit rechercher ardemment l'honneur & la gloire, qui ſont fondés ſur le vrai mérite. *Premiére réflexion morale* que nous avions en vue.

J'oſe avancer, ſans craindre de me tromper, que l'homme quel qu'il ſoit, a ſes foibleſſes, qui peuvent l'entraîner tôt ou tard dans des abſurdités, & que les branches de ces foibleſſes, ſont dans quelques-uns, preſque auſſi nombreuſes que les objets qui les environnent. *Deuxiéme réflexion.*

J'ai connu un particulier qui ſe flattoit d'avoir des connoiſſances, entr'autres choſes dans la médecine, qu'il n'avoit jamais appriſe. Il n'a jamais pu me pardonner d'avoir voulu l'empêcher de faire

prendre des remédes contraires à un malade qui étoit ſon proche parent. Ne voilà-t-il pas un grand trait de foibleſſe, ou de vanité? Combien d'autres foibleſſes de ce genre, les hommes vivans en ſociété, ne nous offrent-ils pas? Ainſi tel qui ne reconnoît preſque d'autre Dieu que les richeſſes, ſe laiſſe aiſément corrompre par un peu d'argent, ou l'eſpérance d'un peu plus de crédit & d'aiſance, pour nuire à un citoyen, même à un ancien ami, en qui il ne voyoit que des vertus, avant l'époque de cet appât ſéducteur. Tel autre pourſuit auſſi criminellement ſon frere, parce qu'il ne lui rend pas un encens qu'il ne connoît pas, ou qu'il a la mal-adreſſe de ne pas ſavoir lui rendre. Quel apprêt dans tout ce que l'on dit, & dans tout ce que l'on fait, & qui ne permet pas qu'on s'en écarte, à moins de commettre une faute impardonnable! Mais ne vaudroit-il pas mieux que l'art de vivre en ſociété, fût moins étudié, & qu'on y courût moins d'événemens & de riſques de toute eſpéce? La loi

n'oppoſe-t-elle pas aſſez une barrière aux manquemens eſſentiels ? Enfin, combien de ces liaiſons ſecrettes & dangereuſes, ou plutôt combien de ligues dans les ſociétés ! combien de ſoupçons combinés & recherchés ! combien de préoccupations ! combien de folles prétentions ! combien de fauſſes délicateſſes ! combien de fauſſes eſtimations ! combien d'affectations indécentes ! combien d'injuſtices ! combien d'écueils !

Il faut donc, pour que le médecin marche d'un pas aſſuré vers la fortune & la réputation qu'il a droit de prétendre, qu'il ne donne aucun ſujet de mécontentement tacite, ni évident. Or ceci eſt bien difficile, dira-t-on, la maſſe des citoyens, ou du public, étant formée d'une infinité d'individus, dont les goûts, (& bien entendu les intérêts), comme l'éducation, ſont fort différens, & ce qui plaît aux uns, pouvant ainſi déplaire aux autres (*). *Troiſiéme réflexion morale.*

(*) Quelqu'un m'a aſſuré, qu'il étoit poſſible de démontrer, que l'homme n'étoit pas fait

Le jeune médecin doit s'appliquer encore à connoître les vertus qu'on appelle défauts dans le monde, ou chez tels ou tels particuliers, & les vices qu'on y appelle des vertus. Cette étude, comme l'on voit, n'eſt pas l'affaire d'un jour. *Quatriéme réflexion.*

Mais, ſuppoſons que le médecin n'ait rien à ſe reprocher. Il ne doit pas croire que ſa réputation, ou ſa perſonne, ſoient à couvert de tous les traits : on attaquera par exemple ſes habitudes les plus raiſonnables ; on mettra ſur la ſcène quelques perſonnes qui ſont mortes entre ſes mains; ou en lui accordant le mérite de ſavoir & d'aimer ſon état, on le plaindra de n'avoir pas de bonheur, de laiſſer mourir ſes malades. D'autres fois, on affec-

---

pour être mis en ſociété, à cauſe de ces goûts & de ces tempéraments ſi divers. Cette aſſertion ſeroit trop triſte, ſi l'expérience ne la démentoit. Que deviendroit donc alors le nœud ſacré de l'humanité ! Que deviendroient tous les devoirs réciproques, dont la pratique a toujours été ſi délicieuſe aux cœurs ſenſibles & vertueux !

tera de considérer sa figure, son regard, son maintien, & de ces affectations, on passera aux dernieres extrémités, dont la moindre sera le mépris. Si le médecin est pauvre, on l'attaquera encore par cet endroit. On l'attaquera, s'il n'a pas les airs, ou les graces d'un homme du monde, vivant parmi les cercles, s'il est trop timide, s'il met trop de justice, de simplicité & de franchise, dans ses procédés. Qui plus est, s'il guérit bien ses malades, s'il se distingue dans sa profession par d'autres travaux; si ces succès & ces travaux ne cadrent pas avec la manière vulgaire d'estimer les rapports, je veux dire, si par exemple le médecin ne paye pas toutes ces choses par une certaine allure, on les attribue à une autre source qu'à lui-même, & l'on demeure à peine convaincu par la démonstration la plus évidente; bref, l'on doute, & l'on a l'air de s'efforcer de douter, que le médecin soit médecin. Je ne dis pas qu'on le charge de toutes les imprudences que commettent les malades,

& ceux qui les ſervent ; ces moyens ſont trop uſités, pour ne pas être connus.

Enfin, on attaque le médecin par les côtés les plus futiles, & qui ne peuvent être ſpécieux qu'aux yeux du peuple, dont on ſurprend aiſément la bonne foi, comme l'obſerve *M. le Marquis de Condorcet*, dans ſon éloge du très-illuſtre *Chancelier de l'Hôpital* : « Le peuple, » ignorant, facile à ſéduire, *dit-il*, ſe » trompe aiſément ſur le bien qu'on lui » fait ; ſes ennemis plus éclairés, plus at- » tentifs à leurs intérêts, ne ſe trompent » point ». *Cinquiéme réflexion.*

Mais le médecin qui voit ſa réputation attaquée de cette maniere, doit regarder le mal ſans reméde, comme ſi elle l'étoit par le côté des vrais talens ; parce qu'il n'eſt pas plus poſſible, de corriger le public ſur les injuſtices qu'il commet, par une volonté en apparence raiſonnée, mais qui n'eſt que dictée, ou inſpirée, que de le faire revenir ſur des jugemens déſavantageux qu'il a prononcés, fondés ſur les motifs les plus évidens,

& qui l'intéreſſent, ou l'affectent vivement. *Sixiéme réflexion.*

Le médecin doit ſur-tout dire adieu à la fortune, s'il ne plaît pas généralement ; ce motif, la déplaiſance, eſt le plus puiſſant, & renferme abſolument tous les autres. Or combien ſes ſources ſont nombreuſes ! Elles peuvent l'être autant qu'il y a de perſonnes, dont les goûts naturels ou factices, ne cadrent pas avec ceux du médecin ; elles peuvent l'être autant que ſa phyſionomie, ſon regard, ſon humeur, ſes uſages, en un mot, ſes qualités ſpirituelles & corporelles, priſes enſemble ou ſéparément, trouvent de perſonnes à qui elles ne conviennent pas (*a*). *Septiéme réflexion.*

(*a*) J'ai perdu ma réputation & mon état, diſoit un jour un médecin, pour avoir déplu, je crois, par mon air & par mes manieres, qui portent à la vérité l'empreinte de mes travaux aſſidus, mais que j'aime préférablement à tout.

Voilà un avis au médecin, qui ne ſeroit pas aſſez circonſpect ſur la meſure de ſes travaux, & ſur les ſoins de ſon extérieur. Mais ſi l'amour de

Il eſt donc évident, que le jeune médecin doit s'appliquer à connoître le cœur humain, ou ſes goûts divers, raiſonnables, & non raiſonnables, pour ſe prêter à tous, autant qu'il eſt poſſible. Il faut qu'il ſoit bien pénétré de cette vérité, qu'il n'eſt aucune profeſſion, où l'artiſte ſoit autant ſujet à être traverſé, à la calomnie, à la médiſance, aux injuſtices, aux diſgraces, que celle de la médecine (*). Hippocrate

---

ſon état l'entraîne ? Il ne doit pas l'entraîner, au préjudice de la contenance & des manières d'uſage. Mais la profeſſion du médecin exige tant de travaux ?...

(*) On me communiqua il y a quelque temps, une ſatyre contre *M. de Bordeu*, qui peut fort bien trouver ſa place ici, *ſatyre*, me dit-on, *qui lui cauſa une douleur amère, & au bout de ſept ou huit mois la mort* (*a*). Je réponds que ſi la choſe pouvoit être vraie, & prouvée, le ſatyrique mériteroit certainement la répréhenſion la plus ſévere. Mais j'aime mieux croire que M. de

---

(*a*) Je ſuis redevable de cette anecdote, & de la piéce ſatyrique, à *M. Buc'hos*, médecin, qui a enrichi la littérature & la médecine, de pluſieurs ouvrages très-connus.

ne l'ignoroit pas, puiſqu'il dit que cette calomnie, cette injuſtice de certains

---

Bordeu étoit déja malade, lorſque cette ſatyre parut; car pour dire la vérité, elle eſt trop miſérable, trop apprêtée & trop guindée, pour qu'elle ſoit capable d'affecter vivement un grand homme, qui jouit de ſa raiſon. Nous allons la rapporter en nature, pour mettre les jeunes médecins, intéreſſés à connoître ces ſortes d'outrages, & le public, à portée de la juger. Il faut d'abord obſerver, qu'elle fut faite à l'occaſion du dernier ouvrage que M. Bordeu mit au jour, ſous le titre de *Recherches ſur les maladies chroniques*, &c, *contenant la théorie générale des maladies* (*), & *l'analyſe médicinale du ſang*.

« Voici un ouvrage d'un genre nouveau, com-» poſé par trois médecins Béarnois, qui joignent » à beaucoup d'eſprit plus d'imagination encore.

(*) Cette premiere partie de l'ouvrage de M. Bordeu, n'eſt que la traduction pure & ſimple d'une théſe, toujours fort eſtimée des connoiſſeurs, qu'il ſoutint aux Ecoles de la faculté de médecine de Paris, en 1754, traduction que nous avions nous-mêmes travaillée, & envoyée à l'auteur, environ un an avant qu'il publiât ces *recherches*. Nous avons de plus fait des remarques ſur les objets les plus importans de cette théſe, que nous nous empreſſerons de mettre au jour, dès que des circonſtances favorables nous le permettront.

hommes, eſt ſi marquée, qu'ils refuſent même aux médecins, le mérite des cures

---

» Pour expoſer nettement le ſyſtême bien pro-
» fond de ces triumvirs ſubtils, il ne faudroit
» pas moins que la tournure de leur eſprit, leur
» ſagacité, leurs vues, leur tact, leur génie, leur
» ſavoir, leur expérience : comment ! ſans ces
» qualités naturelles & acquiſes, oſer ſe flatter
» de ne pas perdre à tous momens ce fil délié
» & preſqu'imperceptible, avec lequel il faut
» parcourir les longs & obſcurs détours d'un la-
» byrinthe immenſe, qui conduiſent à un centre,
» où l'on ſemble nous promettre de trouver la
» vérité dans tout ſon jour. Cette production porte
» l'empreinte qui caractériſe les précédentes de
» celui de ces meſſieurs qui a tenu la plume ; un
» pinceau plus hardi qu'exact, des couleurs plus
» brillantes que ſolides, des idées ſouvent plus
» impoſantes que vraies, des opinions trop foible-
» ment démontrées, ou ſoutenues, pour qu'elles
» ne paroiſſent point paradoxales, un ſtyle d'ora-
» cle, que tout le monde n'a pas le talent d'in-
» terprêter ». *Mémoires littéraires, critiques, philologiques, &c.* année 1776, Paris, 2e année, page 55.

Si l'auteur indiſcret de cette diatribe, eût jamais connu M. de Bordeu, il eût été plus

qu'ils font, en les rapportant à Dieu, & qu'ils leur imputent tous les mauvais ſuccès, laiſſant à part alors la Divinité. *Huitiéme réflexion.*

J'avois déja dit ailleurs (*) : « il ſe- » roit fort à ſouhaiter que tous les hom- » mes ſe conduiſiſſent par des voies rai- » ſonnables & exemptes de prévention » & d'intérêt ; l'ordre & l'harmonie régne-

---

reſpectueux envers ſon ouvrage & ſa perſonne, comme envers le pere de M. de Bordeu, vieillard vénérable, & qui avoit blanchi dans les travaux de la médecine, ſoutenus avec le plus grand ſuccès (1), & envers le frere de M. de de Bordeu, dont le caractère vrai & amical, nous eſt connu depuis long-temps, pour l'avoir vu & fréquenté familiérement. D'ailleurs, nous avons d'aſſez fortes raiſons, pour croire que la diatribe dont il s'agit, eſt plutôt l'ouvrage d'un homme lettré, ou tout au plus d'un amateur de la médecine, que d'un médecin, qui pour attaquer *M. de Bordeu*, & ſon ouvrage, auroit employé les armes de l'art, & non un jeu de mots indécent & ridicule.

(1) Voy la pag. 1

(*) Dans mon *Obſervation raiſonnée de médecine*, (ſur une eſpece de *mélancolie*), imprimée à Amiens en 1775.

» roient bien mieux dans les sociétés qu'ils » n'y régnent, & le bien qui en résulte- » roit, seroit incomparablement plus gé- » néral, plus exquis & plus solide ». Le tableau politique que je viens de présenter au jeune médecin, n'est qu'une espéce de commentaire fort raccourci de cette maxime, mais que je ne pousserai pas plus loin. D'ailleurs, c'est dans les fastes de l'histoire, c'est dans les écrits des Sages, & dans les événemens de chaque jour, que le médecin doit apprendre à connoître le cœur humain, non pour vouloir lutter contre ses vices, ou les défier, ce qui seroit une extravagance, mais pour se garantir des écueils sans nombre, auxquels il peut être exposé. *Neuviéme & derniere réflexion.*

FIN.

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans cet Ouvrage.

A

ACTIVITÉ du médecin. *page* 243. Ce qu'elle lui impose. *ibid & suiv.*

ADULATION. Quel est l'objet de cette vertu dans le médecin, & quels avantages elle procure. *pages* 251 & 252.

AFFABILITÉ du médecin. *page* 234.

ANIMAUX. Ils ont, ainsi que l'homme, leur médecine. *page* 33.

APOTHICAIRE. Voyez *Médecin* Apothicaires qui exercent la médecine. *pages* 153 & 154.

ARRANGEMENT des affaires temporelles des malades. Voyez *Médecine de la Religion.*

ASSISTANS (des malades). Exemple d'une guérison qui fut obtenue par leur prudence. *pages* 6 & *suiv.* Les assistans répondent de la vie du malade, après le médecin. *page* 82. Ils sont les dépositaires des ordonnances des médecins, les serviteurs tutélaires des malades. *pages* 188 & *suiv.* Leur charité, voyez *Charité.* Leur zéle, voyez *Zéle.* Leur loyauté, voyez *Loyauté.* Leur *soumission* & leur *respect*,

voyez ces mots. Leur *fidélité*, voyez ce mot. A quoi doivent se borner le caractere des gardes-malades & des autres assistans, & leurs prétentions. *page* 197. Quel cas on doit faire de leurs prétentions. *ibid.* Attribut bien essentiel de leur fidélité. *page* 198. De la *prudence* & de la *discrétion* des assistans, voyez ces mots. Leur *silence* & leur *tranquillité*, voyez ces mots. Leur confiance, voyez *Confiance*. Un amour vrai, & non simulé des assistans pour le rétablissement du malade, & une entiere confiance de leur part dans le médecin, sont le fondement de toute leur bonne conduite. *page* 206. Intelligence des assistans, voyez *Intelligence*. Trait d'imprudence des assistans. *page* 212. Comment ils doivent se conduire, lorsqu'ils doutent de la capacité du médecin, qui traite le malade. *page* 218. Ils ne peuvent être excusables dans aucun cas de désobéissance envers le médecin. *ibid.* Ils ne sont point excusables de donner des conseils aux malades. *ibid.* Il a été un temps où les assistans pouvoient donner des conseils aux malades. *page* 219. Du despotisme des assistans des malades & du public. *page* 221. Est contraire aux égards de l'honnêteté, dus à un citoyen, contraire à la liberté qui est l'appanage naturel des beaux-arts, &c. *page* 222. Les decrets du public, ou des intéressés d'un ma-

lade, ne peuvent être qu'infideles. *page* 223. Que réfulte-t-il des mauvais diſcours, que les aſſiſtans lancent publiquement contre le medecin ? *pages* 224 & *ſuiv.* Rien n'eſt ſi commun que ces ſortes d'outrages. *page* 225. Les aſſiſtans des malades peuvent-ils propoſer au medecin de conſulter avec un empyrique, un charlatan, ou un homme à ſecrets ? *page* 228. Leurs complots. *page* 231.

B

BIENFAISANCE du médecin. *page* 240. Préceptes d'Hippocrate ſur ce ſujet. *ibid.* Préceptes de la religion. *page* 241. Avantages que procure au médecin la bienfaiſance. *pages* 241 & 242.

BORDEU (M. Théophile de). *pages* 185 & *ſuiv. en note.* Satyre contre M. *de Bordeu. page* 274 *en note.*

BUC'HOS. (M.) *page* 274 *en note.*

C

CHANGEMENT de médecin. Voyez *Médecin.*

CHARITÉ des aſſiſtans des malades. *page* 191. La charité preſcrit aux aſſiſtans des malades, de leur rendre les offices dont ils ſont capables, & des offices qui leur ſoient toujours utiles, & jamais nuiſibles. *page* 192. La charité bien raiſonnée paroît renfermer tous les devoirs que preſcrivent le zéle & la loyauté aux aſſiſtans. *page* 193. Quelle

condition eſt requiſe, pour que la charité des aſſiſtans, ait le caractere de perfection qu'elle doit avoir. *page* 204. Charité du médecin, voyez *Bienfaiſance.*

CHARLATANS. Quelle différence il y a à faire entre les charlatans & les empyriques. *page* 143, *en note.* Eſt-il permis ou raiſonnable de préférer le charlatan, ou le faux médecin, au vrai. *page* 144. Remarques critiques ſur les charlatans. *ibid.* On meſure ſur-tout le médecin & le charlatan à la mine, & aux autres gentilleſſes du corps. *page* 145. Cauſes de la confiance qu'on donne aux charlatans. *ibid.* Quel cas on doit faire des ſuccès des charlatans. *pages* 146 & 147. Remarque de S. Jérôme ſur les charlatans de la médecine. *ibid.* Dénombrement de quelques eſpeces de charlatans. *page* 149 & *ſuiv.* Exemples des maux qu'ils cauſent. *page* 156 & *ſuiv.* Plaiſanterie de Roquelaure ſur les charlatans. *page* 162. De combien de manières ils en impoſent, *ibid.*

CHIRURGIEN. Voyez *Médecin.*

CICÉRON. Il met l'opinion de la deſtinée, au rang des contes des vieilles-gens. *page* 58.

COLERE. Effets qu'elle produit. *page* 4.

COMPLAISANCE, en quoi conſiſte cette vertu du médecin. *pages* 250 & 251.

CONFIANCE du malade. La confiance du malade eſt volontaire, autant qu'elle eſt raiſonnable. *page* 132, voyez *Malade.*

CONFIANCE des assistans des malades. *page* 204. Elle produit en eux les mêmes effets que chez les malades. *page* 205. Fausse confiance des assistans. *page* 206. Dans quel cas sur-tout, les assistans des malades perdent la confiance pour le médecin, & transgressent ses avis. *page* 211. Cas où les assistans peuvent manquer de confiance. *page* 216 & *suiv.*

CONSULTATIONS. Le meilleur moyen, plutôt que de consulter au loin, est de se faire voir & traiter par un médecin, si on le peut. *page* 30. Les consultations sont un genre de secours que le besoin a fait imaginer, & que son utilité a perpétué, ou conservé. *page* 129. Abus qui s'y commettent. *ibid.* & *suiv.* Mémoires par lesquels on consulte un médecin. Voyez *Mémoires des maladies.*

CRAINTE. Elle peut rendre les maladies mortelles, ou incurables. Beaucoup de malades sont la proie de la crainte, de la tristesse & du désespoir. *pages* 4 & *suiv.*

D

DÉCOURAGEMENT (le) est fort dangereux dans les maladies. *page* 8. Voyez *Désespoir.*

DÉNOUEURS d'éguillette. *page* 153.

DÉPIT. *page* 4. Un mouvement de dépit, ou d'impatience, jetta par terre un malade qui étoit presque guéri, & lui ôta le juge-

ment & la connoiſſance, & peu s'en fallut la vie. *page* 4.

DÉSESPOIR. Beaucoup de malades ſont la proie du déſeſpoir, qu'ils n'ont pas le courage de ſurmonter. *page* 5. Malade déſeſpérée, qui fut guérie par la tranquillité de l'ame & l'encouragement. *pages* 6 *& ſuiv.*

DÉSINTÉRESSEMENT du médecin. Voyez *Bienfaiſance.*

DESPOTISME des aſſiſtans des malades. Voyez *Aſſiſtans.*

DESTINÉE (opinion de la) par rapport aux maladies. *pages* 55 *& ſuiv.* Notre deſtinée, ou ce qu'on en dit, eſt une choſe vague, & ſans appui. *page* 59.

DIEU. Il ne contraint aucune de nos actions. *page* 59. Eſt l'auteur de toute guériſon. Voyez *Guériſon.* Sa préviſion n'influe pas néceſſairement ſur le terme de notre vie. *ibid.*

DISCRÉTION des aſſiſtans des malades. *page* 200. Quelle en eſt la loi générale. *ibid.*

DOUCEUR du médecin. *page* 234. Quels avantages elle lui procure. *ibid.* Quand le ton aigre, ou trop décidé, peut-il être ſupportable, ou excuſable ? *page* 235.

DUCHESNE, ſçavant médecin. *pages* 3 *&* 5.

DUPUY, (M.) médecin de la faculté de Paris. Voyez l'*avant-propos.*

E

EMPYRIQUES. Voyez *Charlatans.*

ENCOURAGEMENT du malade (l'). *page* 3. Il a la même ſource que la patience. *ibid.* L'encouragement eſt un effort de l'ame raiſonnable, en vertu duquel le malade ſe repréſente ſa maladie, & ſon iſſue, ſous l'aſpect le plus avantageux, ou le moins déſavantageux ; parce que cette image peut accélérer merveilleuſement ſa guériſon. *ibid.* Exemple de ce que peuvent l'encouragement & la tranquillité de l'ame dans les maladies. *pages 6 & ſuiv.*

EXPÉRIENCE. La médecine eſt fondée ſur l'expérience auſſi ancienne que le monde. *page* 42. Expérience du médecin. *page* 257. Elle ne peut être, ſans un ſçavoir-ſuffiſant, qu'un vain nom, qu'un empyriſme aveugle. *page* 258. De combien de manières elle s'acquiert. *ibid. en note.*

F

FACULTÉ de médecine de Paris. *page* 30.

FEMMES libres. Une loi des Athéniens les obligeoit à s'inſtruire de la médecine par principes. *page* 47, *en note.*

FIDÉLITÉ des gardes & autres aſſiſtans des malades. *page* 196. Quel cas on doit faire de leurs prétentions & de leurs manquemens. *page* 197. Cauſes pour leſquelles ils man-

quent de fidélité. *page* 210. Ce que doit faire le médecin, lorſqu'il ſuſpecte la fidélité, ou l'exactitude des aſſiſtans. *page* 244.

FOUIGNET, (M.) médecin de la faculté de Bordeaux & de celle de Paris. *page* 159.

G

GALIEN. *page* 35 *en note.*

GARDANE, (M.) médecin de la faculté de Paris. *page* 186, *en note.*

GARDE-MALADE. Une garde-malade prudente, & ſeulement capable de contenir les goûts dépravés des malades, pourroit en guérir beaucoup. *page* 146. Qualités & fonctions, en général, des gardes-malades. *pages* 188 & *ſuiv.* Leur charité. *pages* 190 & *ſuiv.* Leur zele. *page* 192. Voyez *Aſſiſtans des malades.* Le ſalaire doit être payé aux gardes-malades. *page* 213.

GAZETTE de ſanté. Voyez *Société royale de médecine.*

GUÉRISON. La durée de la guériſon, dans les maladies, répond en général à la négligence qu'on a miſe à ſe faire traiter. *pages* 19, 20 & *ſuiv.* Danger des fauſſes guériſons. *page* 22, cinquiéme fait. Réfutation de ceux qui attribuent leur guériſon au haſard. *pages* 38 & *ſuiv.* On peut guérir ſans médecin, mais non ſans la médecine. *ibid.* Toute guériſon vient de Dieu. *pages* 178, 179, & 236 & *ſuiv.*

H

HASARD. Réfutation de ceux qui attribuent leur guériſon au haſard. *pages* 38 & *ſuiv.* Le haſard eſt ſans yeux, ſans jugement & ſans prudence. *page* 40, *en note.*
HIPPOCRATE. *page* 35. Ses preuves démonſtratives de l'exiſtence de la médecine. *pages* 36 & *ſuiv.* Sa réponſe à ceux qui attribuent leur guériſon au haſard. *pages* 38, 39 & 40.
HOMMES. Les hommes qui ont excellé le plus dans tous les genres, ont été dépourvus la plûpart de ce qu'on appelle une *bonne-mine.* page 113, *en note.* Les gens riches, inſoucieux, ont la meilleure mine & la meilleure humeur. *ibid.* La condition commune de tous les hommes, eſt d'être liés à tous leurs ſemblables par quelque devoir. *page* 234.
HUMEUR du médecin, voyez *Médecin.*

I

JÉROME. (St.) Ses remarques ſur les charlatans de la médecine. *page* 147.
JUIFS, autrefois fort en vogue, à cauſe de leurs ſecrets en médecine. *page* 155.
IMPATIENCE dans les maladies ; ce que c'eſt. *page* 2. Mauvais effets qu'elle produit. *pages* 3 & 4.
INCRÉDULES de la médecine. *pag.* 36 & *ſuiv.*

INDISCRÉTION des assistans (l'). Peut être quelquefois fort préjudiciable aux malades. *page* 202.

INFIDÉLITÉS des malades. Voyez *Malades*. Infidélités des assistans des malades. Voyez *Fidélité*.

INTELLIGENCE des assistans des malades. *page* 207. On peut estimer toutes leurs bonnes qualités, par la mesure de leur intelligence, comme on peut les estimer par le degré de leur prudence. *page* 208.

L

LOYAUTÉ des assistans des malades, ce que c'est. *page* 193.

M

MAGICIENS, charlatans. *page* 154.

MALADE désespérée, qui fut guérie par la tranquillité de l'ame, & l'encouragement. *pages* 6 *& suiv.*

MALADE (le). Il doit appeller sans délai un médecin. *page* 10. Rien de plus injuste que la prétention de certains malades, qui veulent être guéris promptement dans quelque maladie que ce soit. *page* 15. Une personne qui couve depuis long-tems le germe d'une maladie, s'expose d'une maniere évidente à y succomber, ou à passer par un traitement long & dispendieux. *page* 16. Beaucoup de malades, pour vouloir épargner quelques frais,

frais, ſe jettent dans l'impuiſſance de ſe faire traiter, ou ſe réduiſent à la miſere par un long traitement. *page* 29. Reſſources pour les malades pauvres. *page* 30. Les malades ſont fort enclins aux fantaiſies & à l'indocilité. *page* 41. De ce qu'une perſonne malade eſt morte, il ne s'enſuit pas toujours qu'elle devoit mourir. *page* 59. Tout ſujet malade doit l'obéiſſance au médecin. *page* 62. Raiſons de cette obéiſſance. *ibid.* & *ſuiv.* Le malade doit eſpérer de guérir, s'il eſt obéiſſant, & ſe joint avec ſon médecin contre ſa maladie. *page* 65. Tout malade, s'il eſt raiſonnable, doit ſe défier de ſa prétendue ſcience. *page* 66. Riſques que court un malade qui n'obtempère pas aux conſeils de ſon médecin. *page* 68. Maux qui réſultent de ſa déſobéiſſance. *ibid.* Dénombrement des cauſes de la déſobéiſſance des malades, de leurs infidélités, ou de leur négligence à appeller le médecin. *page* 69. Examen ultérieur de leurs diverſes prétentions, ou de leurs préjugés, & qui les portent à enfreindre les ordonnances de leur médecin. *page* 74. Moyens par leſquels un malade peut ſe préſerver de la déſobéiſſance. *pages* 82 & *ſuiv.* De la confiance du malade en ſon médecin. *page* 115. Lorſqu'un malade a fait un choix éclairé d'un méde-

cin, il doit ſe repoſer entiérement ſur ſes ſoins, quelqu'opinion défavorable qu'on eſſaye de lui en faire concevoir. *page* 123. Le plus ſûr parti pour le malade, eſt de s'en tenir au médecin, dans lequel il a d'abord mis ſa confiance, qu'il s'eſt choiſi par raiſon & par goût, ou qui lui a été indiqué par un parent, un ami, un ſupérieur, ou toute autre perſonne ſage, intelligente & non paſſionnée, qu'il rejette tous les diſcours qui tendent à le faire varier. *page* 126. C'eſt au médecin qui gouverne le malade, à décider du beſoin d'un autre médecin ; c'eſt ſon avis qu'il faut prendre, & non le ſurprendre, comme on le fait quelquefois. *page* 127. De la reconnoiſſance du malade envers le médecin, voyez *Reconnoiſſance.* Divers traits d'ingratitude des malades. *pages* 169 *& ſuiv.* Abus, ou négligence de certains malades ſur les devoirs de la religion, & de leurs affaires temporelles. *pages* 177 & 178. Rien n'excite plus le courage & le zele du médecin, que la fidélité exacte du malade & des aſſiſtans. *page* 185. Que doit faire le médecin, lorſqu'il ſuſpecte leur exactitude. *page* 244. Sur quoi le médecin doit régler ſa conduite auprès des malades. *page* 245. De la tolérance du médecin, voyez *Tolérance.* Avis aux malades attaqués de la petite vérole. *page* 248.

MALADIES. Elles ſont la plûpart guériſſables. *page* 6. La négligence peut les rendre mortelles, ou au moins plus dangereuſes, plus longues & plus opiniâtres. *pages* 10, 11 *& ſuiv.* Maladies *aigues*, ce que c'eſt. *page* 13. Les inflammatoires y tiennent le premier rang. *ibid.* Maladie *chronique*, ce que c'eſt. *page* 14. Sur quoi ſont fondés ordinairement le danger & l'incurabilité des maladies chroniques. *ibid.* Il meurt en France chaque année, près de quatre cens mille perſonnes par des maladies négligées. *page* 27. Maladies négligées, voyez *Négligence.* Eſtimation des maladies qui peuvent ſe guérir d'elles-mêmes, eſtimation de celles qui ſont mortelles, ou incurables, & de celles qui exigent ſtrictement les ſoins d'un médecin. *pages* 146 *& ſuiv.* A quoi viſe le médecin, dans le traitement des maladies. *page* 186. Un médecin doit-il ſe charger du traitement des maladies incurables, ou de celles qui ſont mortelles? *page* 253. Quelles précautions il doit obſerver lorſqu'il s'en charge. *page* 255. Quand ne doit-il pas s'en charger. *page* 256. Mémoires des maladies, voyez *Mémoires.*

MARQUE (Jacq. de). *pages* 64 & 117 *en note.*

MÉDECIN. Un médecin guérit par ſon adreſſe, une jeune femme, qui avoit déſeſpéré de ſa guériſon. *pages* 6 *& ſuiv.* Il eſt important d'appeller d'abord le médecin, afin qu'il mon-

tre la route qu'on doit ſuivre. *page* 28. Paſſages de l'écriture ſainte ſur les médecins. *page* 48. Les médecins ſont néceſſaires aux malades. *page* 49. Saint Paul accuſe d'homicides, ceux qui rejettent les ordonnances du médecin. *page* 51. Quelles connoiſſances doit poſſéder le médecin, & quel eſt l'objet de ces connoiſſances. *pages* 63 & 64. En quoi conſiſte l'honneur que l'on doit au médecin. *page* 67. Du choix éclairé d'un médecin. *pages* 86 *juſqu'à* 114. Marques, ou caractères du vrai médecin ; liaiſon néceſſaire de ſa profeſſion avec celles du chirurgien & de l'apothicaire. *page* 86. Comment on peut connoître un bon médecin. *page* 90. Diſtinction entre la profeſſion du médecin & celle du chirurgien. *ibid.* Quel âge doit avoir le médecin qu'on appelle. *page* 96. Comment peut-on bien eſtimer les talens d'un médecin par ſes travaux, ou ſes ſuccès ? *page* 97. Si un bon médecin ſe connoît en ce qu'il n'affecte pas de montrer ſa ſcience. *page* 98. Signes équivoques & facilement trompeurs des talens d'un médecin. *page* 99. Examen particulier de ces ſignes. *page* 101. Sur quel pied les malades, ou le public, doivent eſtimer la mine & la ſanté d'un médecin, ſon tempérament, ſon humeur, ſa figure... *page* 106. *Bonheur du médecin*, ce qu'on en doit penſer. *page* 121. Comment on doit ſe con-

duire dans le choix d'un médecin. *pages* 122 & 123. Maux que produit le changement de médecin. *pages* 124 & *suiv.* Ce ſont toujours les vrais médecins, & autant qu'il eſt poſſible, les meilleurs que l'on doit rechercher & s'attacher. *page* 167. Rien n'excite plus le courage & le zéle du médecin, que la fidélité exacte du malade & de ſes aſſiſtans, & rien ne le déconcerte tant, qu'une conduite contraire, pourquoi. *pages* 185 & *ſuiv.* Le médecin viſe à deux objets principaux dans le traitement des maladies. *page* 186. A quoi le médecin doit-il ſon rang. *pages* 194 & 195. Si l'on doit retenir les honoraires aux médecins, lorſqu'ils ne guériſſent pas les malades. *page* 227. Les aſſiſtans des malades peuvent-ils propoſer au médecin de conſulter avec un empyrique, un charlatan, ou un homme à ſecrets ? *page* 228. Le médecin peut écouter les raiſonnemens d'un homme étranger à ſon art, comme un juge ou un avocat, écoutent un ſolliciteur ; mais il doit auſſi uſer de tous les droits que lui attribue ſa profeſſion. *page* 231. Des vertus morales du médecin relatives au gouvernement de ſes malades. *page* 232. De la douceur du médecin, voyez *Douceur.* De ſa modeſtie, voyez ce mot. Un médecin ne doit pas s'offenſer qu'on lui témoigne l'envie d'appeller un ou pluſieurs autres médecins au ſecours de ſon malade. *page* 239. Ce qu'il gagne à

cette juſte condeſcendance. *ibid.* Sa *bienfaiſance* & ſon *déſintéreſſement.* Voyez ces mots. Sa *ſurveillance*, ſon *zele* & ſon *activité.* Voyez ces mots. Que doit faire le médecin lorſqu'il ſuſpecte l'exactitude du malade, ou des aſſiſtans, ou qu'il en eſt certain. *page* 244. Sur quoi le médecin doit régler ſa conduite auprès des malades. *page* 245. *Complaiſance* & *adulation* du médecin, *voyez* ces mots. Un médecin doit-il ſe charger du traitement des maladies incurables, ou de celles qui ſont mortelles ? *page* 253. De la *prudence* du médecin, de ſa *ſcience* & de ſon *expérience*, voyez ces mots. Des vertus morales qui regardent la fortune, la réputation, la conſervation du médecin. *page* 261. A combien d'événemens & de riſques il eſt ſujet, & quelles vertus morales il doit avoir pour s'en garantir. *pages* 262 & *ſuiv.* De combien de manières on attaque la réputation du médecin. *pages* 265 & *ſuiv.* Quand le médecin doit-il ſur-tout dire adieu à la fortune & à ſa réputation. *pages* 272 & *ſuiv.*

MÉDECINE. Ceux qui n'ont jamais pratiqué cet art, & qui n'en connoiſſent point les regles, ne peuvent pas bien juger de ſon utilité. *page* 31. La médecine eſt fondée ſur la raiſon, ſur l'expérience, & ſur les écritures ſaintes. *pages* 32 & *ſuiv.* La médecine eſt un art ; démonſtration d'Hippocrate. *page* 36. Elle a été établie par la providence pour une

certaine fin, & ſon appui eſt indubitable. *page* 40. La médecine a dû être la premiere de toutes les ſciences connues. *page* 44. Paſſages de l'écriture ſainte ſur la médecine & les médecins. *page* 48. L'art de la médecine, les précautions que prend un malade pour guérir, ont un fondement légitime & inaltérable. *page* 60. Les rois, les princes, les philoſophes, & tous les hommes ſenſés, ſe ſont toujours ſervis de la médecine. *page* 63. Médecine de la religion ; embarras qui ſe rencontrent dans ſon adminiſtration, & dans l'arrangement des affaires temporelles ; cauſes de ces embarras. *pages* 174 & *ſuiv.* Dans quel temps de la maladie, doit-on avoir recours à la médecine de la religion, & régler ſes affaires temporelles. *pages* 180 & *ſuiv.* La médecine eſt de tous les arts le plus noble. *page* 229. Elle eſt fondée ſur des regles certaines & invariables. *ibid.* Définition de la médecine. *page* 236. Bornes de cet art. *ibid.* & *ſuiv.*

Mémoires des maladies ; leur condition eſſentielle eſt d'être détaillés avec exactitude, & une certaine préciſion. *page* 132. Modèle général de ces mémoires. *page* 134.

Mine du médecin, voyez *Médecin.*

Modestie du médecin. *page* 236. Exemple de modeſtie de *Japis*, qui avoit guéri *Enée. ibid.* Autres exemples de modeſtie. *pages* 237 & *ſuiv.* En quoi conſiſte ſur-tout la mo-

deſtie du jeune médecin. *pages* 238 & *ſuiv.*
MONTAGNE. (Michel de) *page* 53, *en note.*
MORT. La mort & la vie, de quoi elles dépendent dans les maladies. *page* 11. Morts *ſubites* (remarques ſur les) *page* 15, *en note.* Nous ne ſommes pas du tout certains du moment de notre mort. *page* 59.

N

NÉGLIGENCE. La négligence peut rendre les maladies mortelles. *page* 10. Un malade qui n'eſt pas guériſſable aujourd'hui, le ſera encore moins demain. *ibid.* Si l'on différe trop d'appeller le médecin, qui peut ménager les forces de la nature, ou des organes, & ſaper le principe de la maladie, celle-ci qui combat continuellement, établit de plus en plus ſon empire, & devient incurable, ou mortelle, ou au moins plus dangereuſe, plus longue & plus opiniâtre. *page* 11. Exemple pris d'une eſquinancie. *page* 12. Dans quelles maladies néglige-t-on ordinairement d'appeller le médecin ? *page* 13. Trois exemples qui prouvent que la négligence peut rendre les maladies mortelles. *pages* 17 & *ſuiv.* La bonté de la conſtitution peut faire quelquefois que l'on guériſſe d'une maladie négligée. *page* 20. La négligence fait dégénérer les maladies. *page* 21 ; elle eſt la ſource des rechûtes. *page* 22.

NOTABLES (perſonnes). Influent ſinguliérement ſur la réputation du médecin. *page* 266.

O

OBÉISSANCE du malade, voyez *Malade*.

Obéiſſance des aſſiſtans des malades, voyez *Soumiſſion*, & *Reſpect des Aſſiſtans*.

P

PATIENCE du malade; ce que c'eſt & quel eſt ſon objet. *page* 2. La patience eſt la marque indubitable de notre probité, elle nous épure comme l'or qui a paſſé par le creuſet. *page* 5. Elle rend l'opération des remedes plus prompte & plus aſſurée. *page* 6.

PAUVRES (malades), ſont trop timides à demander des conſeils aux médecins; tous les médecins ſont pénétrés du déſir de les ſoulager. *page* 172. On ne remarque pas en général chez les pauvres, la même crainte de mourir, que chez les riches; pourquoi? *page* 177.

PETIT. (*M. Antoine*) *page* 114.

PORTAL. (M.) *pages* 164 & 169, *en note*.

PRÉSOMPTION (des aſſiſtans des malades), doit être bien diſtinguée de leur intelligence. Voyez *Intelligence*.

PROMPTITUDE. Les traits de promptitude ſont fort dangereux dans les maladies. *page* 8. Voyez *Dépit*, *Colère*, *Triſteſſe*.

PRUDENCE du médecin & des assistans des malades; exemple d'une guérison qu'elle procura. *pages* 6 *& suiv.* Prudence des assistans des malades. *page* 198. Rapport qu'ont entre elles la prudence & la charité. *page* 199. Prudence du médecin. *page* 257. Quels sont ses attributs. *ibid. & suiv.*

PUBLIC. Les décrets du public, ou des intéressés des malades, qui s'emparent de la liberté du médecin en lui imposant une loi trop onéreuse, ne peuvent être qu'infideles. *page* 223. Voyez *Despotisme.*

Q

QUALITÉS (des) générales des assistans des malades. *page* 188. Voyez *Assistans des malades.*

R

RECHUTES; quelle est leur source. *page* 22.

RECONNOISSANCE du malade envers le médecin; caractéres de cette reconnoissance. *pages* 168 *& suiv.*

REMEDES. Leur vertu est bornée. *page* 11. Les hommes ont cherché dans tous les tems, des remédes à leurs maux. *page* 32. Préjugés sur les remédes qui ne guérissent pas promptement. *page* 131.

RÉSIGNATION (du malade), constitue une espéce d'état d'abandon entier du corps à la nature ou aux efforts qu'elle fait concurremment avec les secours de la médecine, pour détruire la

maladie. *page* 3. La réſignation emporte néceſſairement le ſacrifice de toutes les volontés particulieres & dépravées du malade. *ibid.*

RESPECT des aſſiſtans des malades. *page* 194. Dans quelle vue ils doivent être reſpectueux, ſoumis & dociles. *page* 195. Exemple de ſoumiſſion & de reſpect des aſſiſtans, tiré de l'écriture ſainte. *ibid.*

ROIS. Empereurs, rois, princes & reines, qui ont aimé, ou cultivé la médecine. *page* 47. Les rois, les princes, les philoſophes, & tous les hommes ſenſés, ont fait uſage dans tous les tems de l'art de la médecine. *page* 63.

ROQUELAURE (plaiſanterie de) ſur les charlatans. *page* 162.

ROUSSEL, (M.) docteur-médecin de Montpellier. *page* 186.

S

SAINTS Peres; leur manière de penſer touchant la médecine. *pages* 50 *& ſuiv.* Et ſur l'opinion de la deſtinée. *page* 58.

SANTÉ. La ſanté eſt la premiere richeſſe de la vie. *page* 27.

SAVETIER, fameux charlatan. *page* 160.

SCIENCE du médecin. *page* 257. Avantages qu'elle lui procure. *page* 258.

SILENCE dans les gardes & les autres aſſiſtans des malades, eſt la preuve preſque certaine de leur entendement, & de l'intérêt qu'ils prennent à leur guériſon. *p.* 202. Le ſilence & la tranquilité, ſont dans les gardes-malades & les autres aſſiſ-

tans, l'expreſſion énergique de leur prudence ; elles en ſont auſſi le ferme appui. *page* 203.

SOCIÉTÉ royale de médecine ; reſſources qu'elle offre aux pauvres malades. *page* 30.

SOCIÉTÉS (vices & dangers des). *pages* 268 & *ſuiv.*

SORCIERS, ou SORCIERES. *page* 152.

SOUMISSION des aſſiſtans des malades. *page* 194. Dans quelle vue, ils doivent être reſpectueux, ſoumis & dociles. *page* 195. Cauſes pour leſquelles les aſſiſtans manquent de ſoumiſſion. *page* 210.

SURVEILLANCE du médecin ; ſur quoi elle eſt fondée. *page* 243. Obligations qu'elle lui impoſe. *ibid.* & *ſuiv.*

T

TEMPÉRAMENT. Préjugés & inconſéquences des malades touchant la connoiſſance du tempérament. *pages* 164. & *ſuiv.* La connoiſſance familiere du tempérament, n'eſt pas toujours néceſſaire pour guérir les maladies. *page* 165. Quand eſt-elle utile & néceſſaire. *pages* 166 & *ſuiv.* La connoiſſance du tempérament, ne peut être qu'une ſcience morte dans une perſonne qui n'eſt pas médecin. *page* 166. Les formes diverſes des tempéramens, ſe préſentent au médecin inſtruit, & ſur-tout exercé par l'habitude, comme les nuances de divers tableaux, peuvent s'offrir à l'œil du peintre praticien & intelligent. *page* 167.

TISSOT (M.) *pages* 137 & 148.

TOLÉRANCE. Caractères de cette vertu dans le médecin. *page* 246. Exemple de tolérance. *page* 247.

TRANQUILLITÉ d'ame ; exemple de ce qu'elle peut dans les maladies. *pages* 6 & *suiv.* Tranquillité des assistans des malades. *page* 201. Voyez *Silence.*

TRISTESSE dans les maladies, énerve les facultés naturelles, & hâte la mort. *page* 4. Beaucoup de malades sont la proie de la tristesse, & de la crainte, qu'ils n'ont pas le courage de surmonter. *page* 5.

V

VIE; (la mort & la vie) de quoi elles dépendent dans les maladies. *page* 11. La durée de notre vie, dépend de notre prudence, de nos soins, & du concours des choses qui nous environnent. *page* 59. La prévision de Dieu n'influe pas nécessairement sur le terme de notre vie. *ibid.* Aucun malade ne peut disposer de sa vie. *page* 66. La crainte qu'ont certains malades de quitter la vie, peut leur donner la mort. *page* 176.

Z

ZELE des assistans des malades, ce que c'est. *page* 192. Voyez *Assistans.* Zele du médecin ; quelles obligations il lui impose. *pages* 243 & *suiv.*

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un manuſcrit intitulé : *Le Guide du Malade* ; *Ouvrage de médecine, philoſophique, critique & moral* ; & je crois que cette production d'un zèle vraiment patriotique, ſera favorablement accueillie de tout ce qui eſt ſincérement ami de l'humanité. Donné à Paris, ce 5 Décembre 1778.

Signé LOURDET,
Profeſſeur Royal.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur BERTON, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public *le Guide du Malade, Ouvrage de Médecine, philoſophique, critique & moral*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de cinq années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'Impreſſion dudit

Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'Impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL, le tout à peine de nullité des Préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans-cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le treiziéme jour de Janvier, l'an de grace 1779, & de notre regne le cinquiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1588, fol 80, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 26 Janvier 1779.

Signé, A. M. LOTTIN l'ainé, *Syndic.*

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande.

Fautes les plus essentielles à corriger.

PAGE 39, *ligne* 22, *lisez* mis en *œuvre* tout cela.

Page 84, *ligne* 16, *lisez* autant qu'elle *l'a pu* jusqu'ici.

Page 98, *ligne* 3, *lisez* quelque succès bon & mauvais.

Page 113, *ligne* 15, *lisez* la plupart de ce qu'on appelle.

Page 117, *ligne* 19, *lisez* dans sa méthodique *introduction.*

Page 139, *ligne* 16, effacez *après-midi.*

Page 199, *ligne avant-derniere*, *lisez* la prudence & la charité *des assistans.*